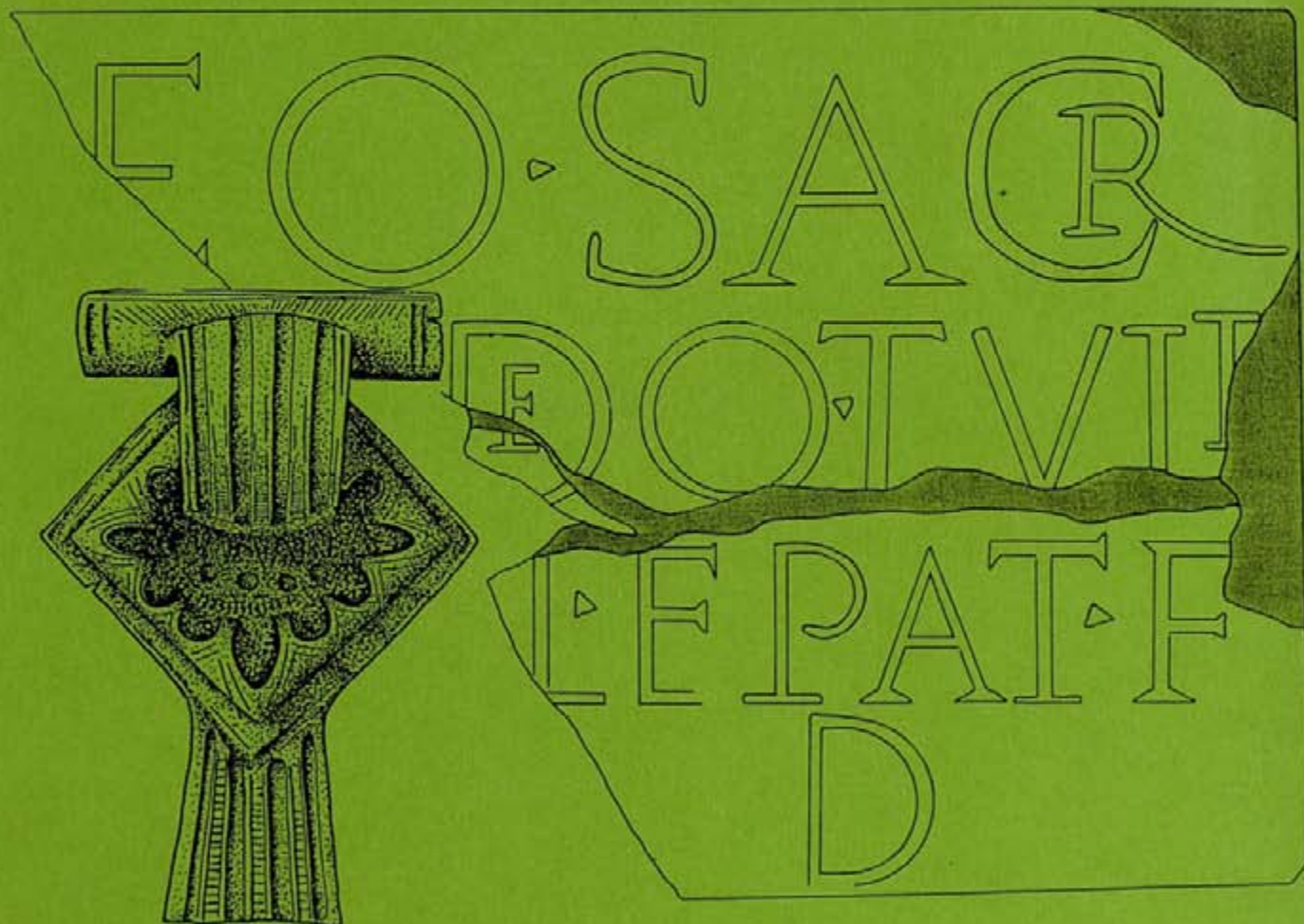


MINISTERE DE LA CULTURE  
DIRECTION DES ANTIQUITES DE BRETAGNE  
CONSEIL GENERAL DES COTES D'ARMOR  
COMMUNE DE CORSEUL

CORSEUL, CAPITALE DES CORIOSOLITES

RAPPORT DE FOUILLE PROGRAMMEE  
Programme H1 : LES VILLES

MONTERFIL III



Hervé KEREBEL  
1991

731

## TABLE DES MATIERES

### Chapitre 1 : Introduction

- 1.1 Historique des recherches archéologiques
- 1.2 Le projet archéologique
- 1.3 Déroulement des travaux de 1991
- 1.4 Etat de conservation des vestiges
- 1.5 Stratégie de la fouille

### Chapitre 2 : La colonisation du plateau : les premières occupations

- 2.1 L'assainissement du plateau
- 2.2 Les premiers bâtiments
- 2.3 Le mobilier archéologique
- 2.4 Datation de la phase I
- 2.5 Conclusion

### Chapitre 3 : Le secteur commercial des I<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> siècles

- 3.1 Les fouilles de F. FICHET DE CLAIRFONTAINE (1986-1989)
- 3.2 Le programme de fouille de 1991
  - 3.2.1 La voirie principale
  - 3.2.2 Les bâtiments commerciaux
    - 3.2.2.1 La galerie-portique
    - 3.2.2.2 La première boutique
    - 3.2.2.3 La grande pièce atelier
    - 3.2.2.4 Le couloir d'accès à l'arrière cour
    - 3.2.2.5 L'enfilade de trois boutiques et arrière-boutiques
    - 3.2.2.6 La dernière pièce du secteur commercial
    - 3.2.2.7 L'espace extérieur
- 3.3 Le mobilier de la phase II
- 3.4 Datation de la phase II
- 3.5 Conclusion

### Chapitre 4 : Les modifications de la seconde moitié du II<sup>nd</sup> siècle : la phase III

- 4.1 Monterfil II (1987-1989). Aperçu rapide des modifications
- 4.2 Le prolongement du quartier, les recherches de 1991
  - 4.2.1 Le couloir
  - 4.2.2 Le bâtiment à trois pièces
  - 4.2.3 Le prolongement du quartier, bâti ou non bâti
  - 4.2.4 Un grand bâtiment partiellement étudié
    - 4.2.4.1 L'architecture du bâtiment
    - 4.2.4.2 La pièce 14
    - 4.2.4.3 La pièce 15
    - 4.2.4.4 La galerie-portique
- 4.3 Le mobilier de la phase III
- 4.4 Datation de la phase III
- 4.5 Conclusion

## Chapitre 5 : L'abandon du site et les occupations tardives : la phase IV

- Fig. 5.1 L'abandon du site
- Fig. 5.2 Les occupations tardives : fin III<sup>ème</sup>-IV<sup>ème</sup> siècles
- Fig. 5.3 Conclusion

## Chapitre 6 : Conclusion générale

- Fig. 6.1 Bilan scientifique
- Fig. 6.2 Le travail post-fouille
  - Fig. 6.2.1 L'étude du mobilier, le dépôt de fouille
  - Fig. 6.2.2 L'animation auprès des écoles, d'organismes divers
  - Fig. 6.2.3 Les projets pour 1992

## Chapitre 7 : Le mobilier archéologique Catalogue des dessins

### INVENTAIRE DES PHOTOGRAPHIES

- Photo. 1 La réserve archéologique et le planimet de MONTMIRI
- Photo. 2 Le chantier de MONTMIRI
- Photo. 3 Tranchée nord de la fosse 155 (niveau XVI, extra FE)
- Photo. 4 Drain d'assainissement (niveau VII)
- Photo. 5 Chaussée de la voie de la phase I
- Photo. 6 Fosse d'extraction d'argile
- Photo. 7 Affaiblissement des sols des premiers bâtiments au niveau du drain d'assainissement
- Photo. 8 Brevets CORAONCO sur fond de sigilla (frag. 18/17)
- Photo. 9 Fosse remplie de type Langton Down (Fauspère, 18d)
- Photo. 10 Charité de MONTMIRI II (1987-1989)
- Photo. 11 MONTMIRI II (1991)
- Photo. 12 Traces de lambris de plancher dans la pièce 1
- Photo. 13 Détail de la stratigraphie de la pièce atelier 3
- Photo. 14 Four ou foyer dans le couloir à l'arrière de la pièce 2
- Photo. 15 Foyer du secteur VIII
- Photo. 16 Traces du foyer sur le sol de l'arrière-boutique 3
- Photo. 17 Le fossé nord de la voie et la pierre de support de planches
- Photo. 18 La voie et le bâtiment à trois pièces
- Photo. 19 La pièce 11 avec son réduit
- Photo. 20 Aménagement de terre à l'intérieur du mur 4
- Photo. 21 Angle nord-ouest du bâtiment à trois pièces
- Photo. 22 Technique de construction dans murs du bâtiment à trois pièces
- Photo. 23 Vue aérienne du grand bâtiment à potager romain
- Photo. 24 Bac à planches (UE 127)
- Photo. 25 Brevets à deux inscriptions du mur 25
- Photo. 26 Alignement des cylindres 5, 4, 3 et 2
- Photo. 27 Plaque de marbre avec inscriptions
- Photo. 28 Plaque en terre cuite dans le puits 2
- Photo. 29 Traces mortuaires de 1400 inscriptions d'assainissement
- Photo. 30 Détail de coins de mortaises en leur registre



## INVENTAIRE DES FIGURES

- Fig.1 : Les vestiges archéologiques du bourg de Corseul  
Fig.2 : Les principaux chantiers avant 1991  
Fig.3 : La réserve archéologique. Monterfil II et Monterfil III  
Fig.4 : Stratigraphie transversale I  
Fig.5 : Stratigraphie transversale II  
Fig.6 : Stratigraphie transversale III  
Fig.7 : Stratigraphie transversale IV  
Fig.8 : Le carroyage de la parcelle AB.79  
Fig.9 : Monterfil III. Les secteurs de fouille  
Fig.10 : Structures de la phase I  
Fig.11 : Structures de la phase II  
Fig.12 : Coupe hypothétique de la galerie-portique  
Fig.13 : Coupe stratigraphique de la partie sud du secteur VI  
Fig.14 : Monterfil II. Plan des structures du second siècle  
Fig.15 : Monterfil III. Structures de la phase III  
Fig.16 : Intervalles entre les stylobates dans les pièces 14 et 15  
Fig.17 : Structures de la phase IV

## INVENTAIRE DES PHOTOGRAPHIES

- Photo.1 La réserve archéologique et le chantier de Monterfil  
Photo.2 Le chantier de Monterfil  
Photo.3 Stratigraphie de la fosse 155 (secteur XVI, carré F6)  
Photo.4 Drain d'assainissement (secteur XII)  
Photo.5 Chaussée de la voie de la phase I  
Photo.6 Fosse d'extraction d'argile  
Photo.7 Affaissement des sols des premiers bâtiments au dessus du drain d'assainissement  
Photo.8 Graffito CURSONOS sur fond de sigillée Drag.15/17  
Photo.9 Fibule complète de type langton Down (Feugère 19d)  
Photo.10 Chantier de Monterfil II (1987-1989)  
Photo.11 Monterfil III (1991)  
Photo.12 Traces de lambourdes de plancher dans la pièce 1  
Photo.13 Détail de la stratigraphie de la pièce atelier 3  
Photo.14 Four ou foyer dans le couloir à l'arrière de la pièce 2  
Photo.15 Foyer du secteur VIII  
Photo.16 Traces de foyer sur le sol de l'arrière-boutique 3  
Photo.17 Le fossé nord de la voie et la pierre de support de planches  
Photo.18 Le couloir et le bâtiment à trois pièces  
Photo.19 La pièce 11 avec son réduit  
Photo.20 Aménagement de tuiles à plat au dessus du mur 4  
Photo.21 Angle nord-ouest du bâtiment à trois pièces  
Photo.22 Technique de construction des murs du bâtiment à trois pièces  
Photo.23 Vue aérienne du grand bâtiment à poteaux porteurs  
Photo.24 Bac à chaux (US.127)  
Photo.25 Stylobate 6 dans les fondations du mur 23  
Photo.26 Alignement des stylobates 6, 4, 2 et 8  
Photo.27 Plaque de marbre avec inscription  
Photo.28 Plat en verre trouvé dans le puits 3  
Photo.29 Trésor monétaire de 1030 imitations d'antoniniani  
Photo.30 Détail de coins de monnaies du trésor monétaire



Lancé en 1984 par la Direction des Antiquités de Bretagne à la suite d'un projet de lotissement à proximité du centre bourg de Corseul, le programme de protection du patrimoine archéologique de la commune a abouti, entre autres, à l'acquisition, au profit de la collectivité, d'une superficie importante de vestiges antiques de l'ancienne capitale de la Cité des Coriosolites ou de sites ruraux tels la totalité de la villa de la Gauvenais ou le Temple du Haut-Bécherel pour lequel, après de nombreuses tentatives de négociations à l'amiable, une procédure d'expropriation est actuellement en cours afin de transférer la propriété de la partie principale de ce temple, la cella encore haute de 10 mètres, à la commune. Ce programme d'acquisition n'est nullement terminé, de nouvelles parcelles devraient pouvoir être acquises dans les années à venir assurant ainsi une plus grande protection des

vestiges enfouis (photo 1).

### 1.1 Historique des recherches archéologiques

Mises à la disposition des archéologues par la Municipalité, ces parcelles représentent un potentiel de recherche important. Après quelques opérations de fouilles de sauvetage (Monterfil I, le chemin du Ray, le cabinet médical en 1984, la salle des fêtes en 1985, le Courtil Saint-Antoine en 1986), M. FICHET DE CLAIRFONTAINE, conservateur des fouilles en Bretagne jusqu'en 1989, a relancé une politique de recherche sur le site de la ville antique de Corseul pour le compte de la Direction des Antiquités (fig.2). Dès 1986, les premiers sondages ont été réalisés sur la réserve archéologique (parcelle AB.80). Par la suite trois campagnes de fouilles (Monterfil II 1987-1989) ont été organisées dans le cadre d'une

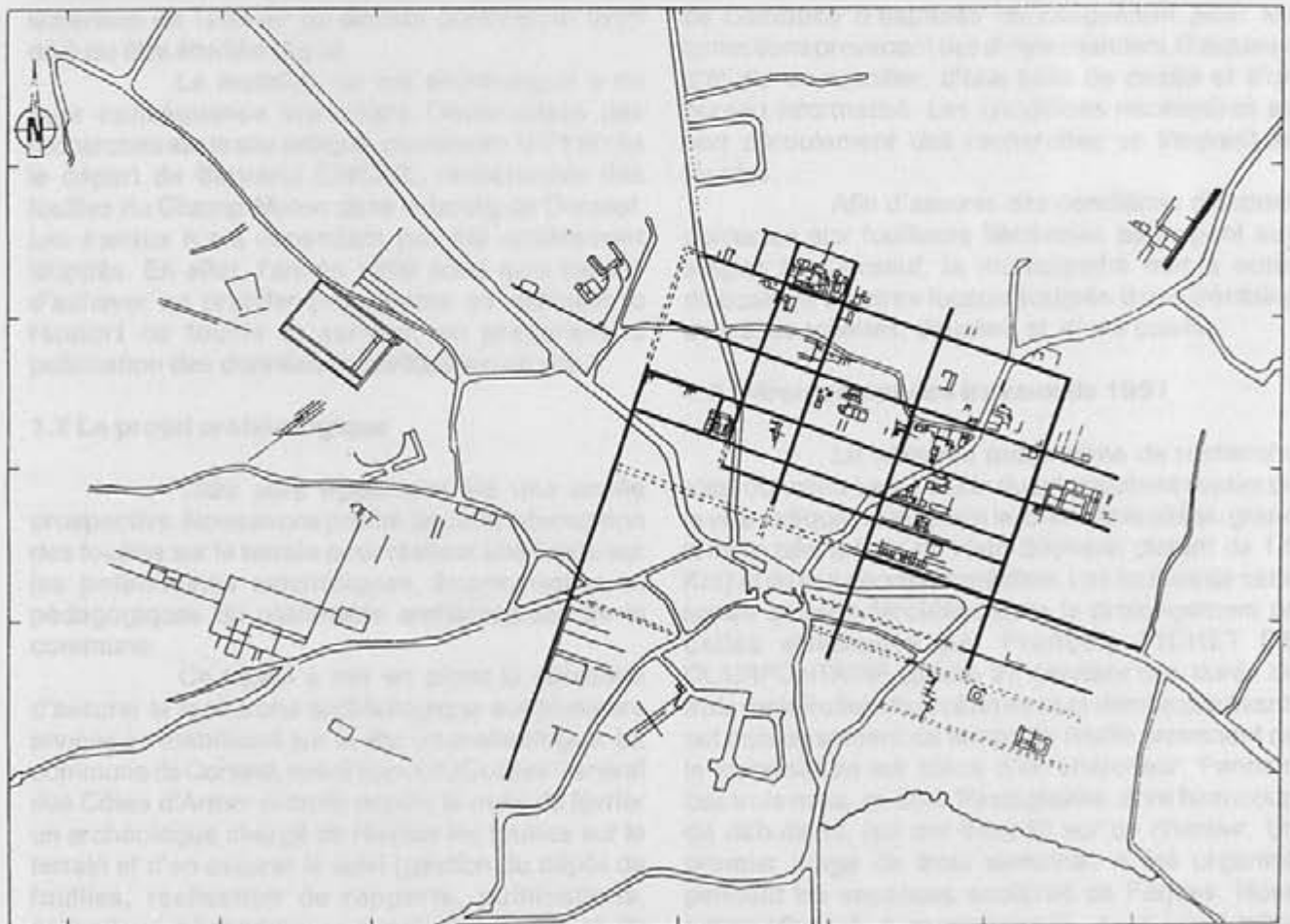


Fig. 1 : Les vestiges archéologiques autour du bourg de Corseul





Photo 1 : La réserve archéologique et le chantier de Monterfil

autorisation de fouille trisannuelle. Au moment du départ de François FICHET DE CLAIRFONTAINE pour la Direction des Antiquités de Basse-Normandie, une superficie de 1200 m<sup>2</sup> du secteur commercial avait déjà pu être étudiée (fig.3).

La mutation de cet archéologue a eu pour conséquence immédiate l'interruption des recherches sur le site antique, comme en 1971 après le départ de Bertrand CHICHE, responsable des fouilles du Champ-Mulon dans le bourg de Corseul. Les travaux n'ont cependant pas été entièrement stoppés. En effet, l'année 1990 nous aura permis d'achever ce premier programme en réalisant le rapport de fouille et surtout, en préparant la publication des données recueillies sur ce site.

## 1.2 Le projet archéologique

1990 aura également été une année prospective. Nous avons profité de cette interruption des fouilles sur le terrain pour réaliser une étude sur les potentialités scientifiques, économiques et pédagogiques du patrimoine archéologique de la commune.

Ce travail a mis en avant la nécessité d'assurer la recherche archéologique sur plusieurs années en stabilisant sur le site un archéologue. La commune de Corseul, avec l'appui du Conseil Général des Côtes d'Armor recrute depuis le mois de février un archéologue chargé de réaliser les fouilles sur le terrain et d'en assurer le suivi (gestion du dépôt de fouilles, réalisation de rapports, publications, animations pédagogiques auprès des écoles et de divers organismes...). Ce chercheur dispose à Corseul

d'un local appartenant à la municipalité et mis au service de la Direction des Antiquités comme dépôt de fouilles. Ce dépôt, aménagé ces dernières années se compose d'espaces de rangement pour les collections provenant des divers chantiers, d'espaces d'étude du mobilier, d'une salle de dessin et d'un bureau informatisé. Les conditions nécessaires au bon déroulement des recherches se trouvent ici réunies.

Afin d'assurer des conditions d'accueil correctes aux fouilleurs bénévoles participant aux stages de Corseul, la municipalité met à notre disposition d'autres locaux équipés d'une trentaine de lits, de toilettes, douches et d'une cuisine.

## 1.3 Déroulement des travaux de 1991

Le nouveau programme de recherche s'est concentré sur l'étude du principal axe routier de la ville antique (voie reliant le forum de la cité au grand temple péri-urbain du Haut-Bécherel distant de 1,5 Km) et de ses abords immédiats. Les fouilles de cette année se sont déroulées dans le prolongement de celles effectuées par François FICHET DE CLAIRFONTAINE (photo 2), pendant une durée de trois mois au lieu de un à un mois et demi auparavant, cet accroissement du temps de fouille provenant de la stabilisation sur place d'un chercheur. Pendant ces trois mois, ce sont 70 stagiaires, dont beaucoup de débutants, qui ont travaillé sur ce chantier. Un premier stage de trois semaines a été organisé pendant les vacances scolaires de Pâques. Nous avons effectué, à ce moment là, avec une équipe réduite à 7 personnes, une première approche du site





Photo 2 : Le chantier de Monterfil

afin de programmer la grande campagne estivale. Cette dernière a débuté à la mi-juin et s'est déroulée jusqu'à la fin du mois d'août, soit onze semaines. En moyenne, une quinzaine de personnes était présente chaque jour sur le chantier.

Par la suite, pendant trois semaines en septembre-octobre, une petite équipe de trois personnes a fonctionné au dépôt de fouilles pour les premières études du mobilier (recollage, marquage).

#### 1.4 Etat de conservation des vestiges

Il nous semble indispensable de traiter du problème de l'état de conservation des vestiges. En effet, malheureusement pour la recherche archéologique, ceux-ci se trouvent bien souvent être mal conservés. Si à l'encontre d'autres villes antiques comme Rennes ou Vannes en Bretagne les vestiges de Corseul n'ont pas subi de détériorations conséquentes du fait d'occupations postérieures, ils n'ont pas non plus été recouverts d'importants remblais les éloignant des niveaux de sols plus récents et par là même, les protégeant (exception faite, lors

du creusement de structures types caves, fosses septiques...). Sur la réserve archéologique (parcelles AB.79 et AB.80), les premiers niveaux archéologiques se trouvent sous 20 cm d'humus largement remaniés du fait de labours récents (ces deux parcelles furent acquises en 1986 et jusqu'à cette date, elles étaient encore cultivées, donc régulièrement retournées).

Si ces activités agricoles restent le principal facteur de destruction des vestiges, il ne faut cependant pas non plus négliger les nombreux travaux de récupération de matériaux qui, dès l'abandon du site, ont bouleversé les niveaux archéologiques. Les premières couches se composent en général d'une terre végétale marron contenant du mobilier hétérogène datant du I<sup>er</sup> au IV<sup>ème</sup> siècle. Lors des décapages au tracto-pelle équipé d'un godet lisse, nous dégagons directement cette couche d'humus jusqu'au ras des premiers vestiges immobiliers faisant apparaître ainsi les plans des bâtiments. Dès ce moment, nous pouvons constater sur le site de Monterfil que les murs des édifices les plus anciens (secteur commercial des I<sup>er</sup> et II<sup>es</sup> siècles) apparaissent au même niveau que ceux



des bâtiments postérieurs nous posant ainsi pour ces derniers le problème des niveaux de circulation dans les différentes pièces les composant. En aucun cas, nous n'avons de réelles couches de destruction comportant de grandes quantités de tuiles ou d'autres éléments d'architecture style parois de clayonnage rubéfiées. Seul le puits n°3 (secteur XVIII, US.142) nous a fourni ces quelques vestiges architecturaux (parois d'argile rubéfiées, fragments de colonnes en granit). Dans la galerie-portique, une fosse quadrangulaire d'environ 1m de côté a également fourni des morceaux de clayonnage. Nous sommes, apparemment ici en présence d'une fosse récente creusée pour l'implantation d'un arbre fruitier (des informations locales attestent la présence de nombreux pommiers dans cette parcelle. D'ailleurs, il en reste toujours un)(fig.4.5.6.7).

Comme nous pouvons le voir, le problème des niveaux d'occupation des phases tardives est complexe, les couches de destruction et les sols recouvrant logiquement les bâtiments plus anciens ayant disparu. Bien souvent les murs des constructions les plus récentes ne sont plus conservés qu'au niveau des fondations (mur n° 3 ). Lorsque parfois, comme pour l'angle nord-ouest du grand bâtiment à poteaux porteurs mis partiellement au jour dans la partie est du chantier, quelques assises jointoyées au fer subsistent, nous ne pouvons toujours pas certifier qu'elles étaient visibles à l'époque. Dans le cas présent, le sommet d'un bac à chaux, constitué de tuiles (US.127), certainement lié au mur nord de ce bâtiment, se trouve être à un niveau supérieur au mur lui-même. Il est impossible d'imaginer ces tuiles

émergeant du sol définitif, ces quelques assises se trouvent donc sous le niveau de ce dernier.

Ces interrogations peuvent être également reprises pour les murs des premiers bâtiments. A aucun moment, nous n'avons pu mettre en évidence une porte. La destruction volontaire du secteur commercial du I<sup>er</sup> siècle pour la construction d'un nouvel ensemble architectural nous prive, du fait de l'importance de l'arasement et de la récupération des matériaux intéressants, de nombreuses données sur les axes de circulation dans ces bâtiments.

Dans le secteur XVI, l'affaissement de la couche de comblement d'une fosse d'extraction d'argile de la phase I a eu pour conséquence de piéger plus de 50 cm d'épaisseur de sols successifs des boutiques de la phase II que nous ne retrouvons pas ailleurs du fait de l'érosion (photo 3). En fait, bien souvent seuls les niveaux antérieurs à la moitié du I<sup>er</sup> siècle de notre ère sont restés dans un état correct.

On ne peut non plus oublier la forte déclinaison nord-ouest/sud-est du plateau dans cette partie de la ville antique. Les bâtiments le long de la voirie antique devaient être disposés en paliers. L'érosion successive à l'abandon du site s'est essentiellement portée sur les murs de soubassement de ces bâtiments. Ce phénomène déjà rencontré sur la partie haute du secteur commercial en 1988 (dans la halle marchande aux six poteaux porteurs fouillée par F. FICHET, l'angle Sud-est de l'édifice se trouve être 1,40 m plus bas que l'angle nord-ouest) a encore été confirmé à plusieurs reprises. Dans la pièce n° 11,



Photo 3 : Stratigraphie de la fosse 155 (Secteur XVI, carré F6)



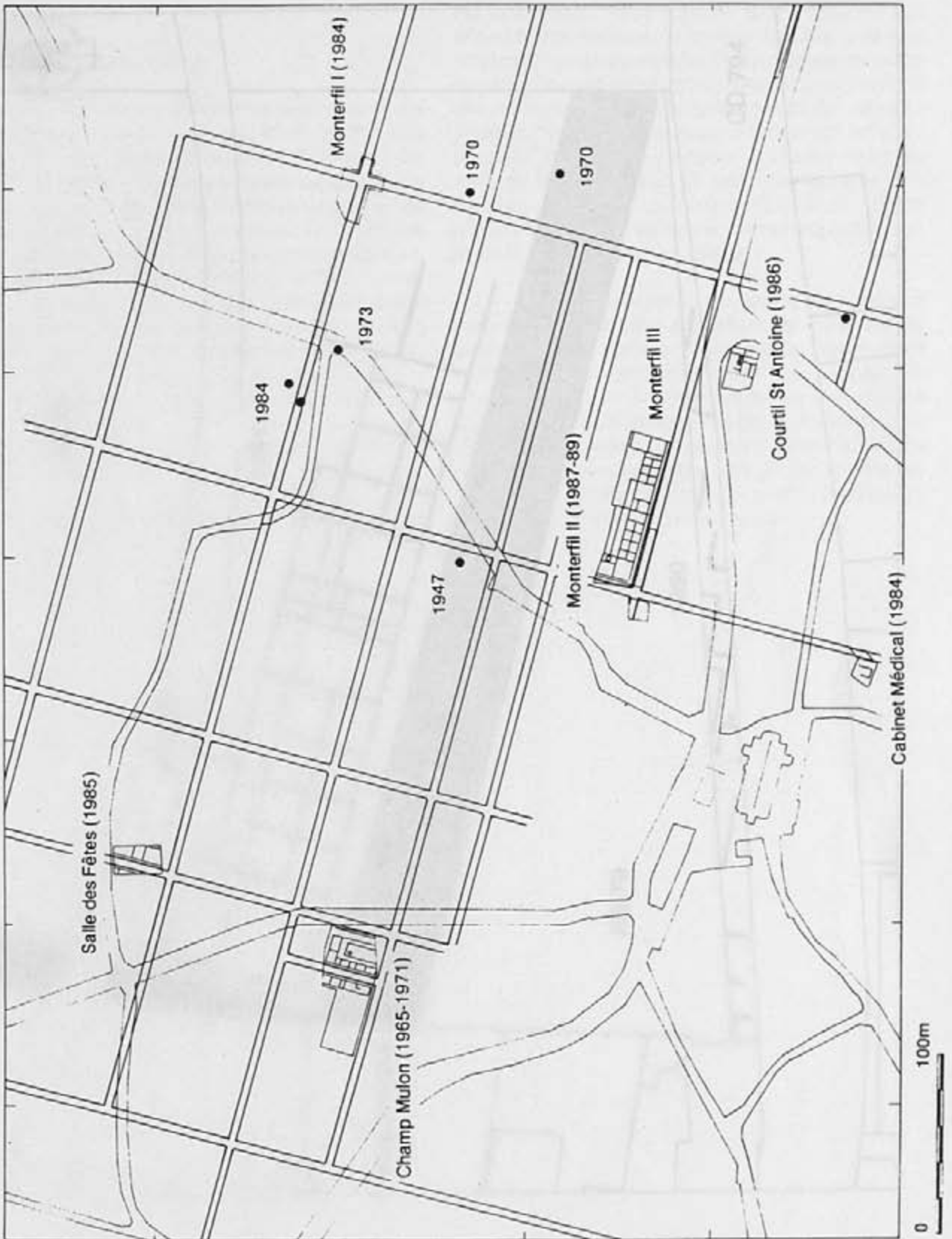


Fig.2 : Principaux chantiers avant 1991

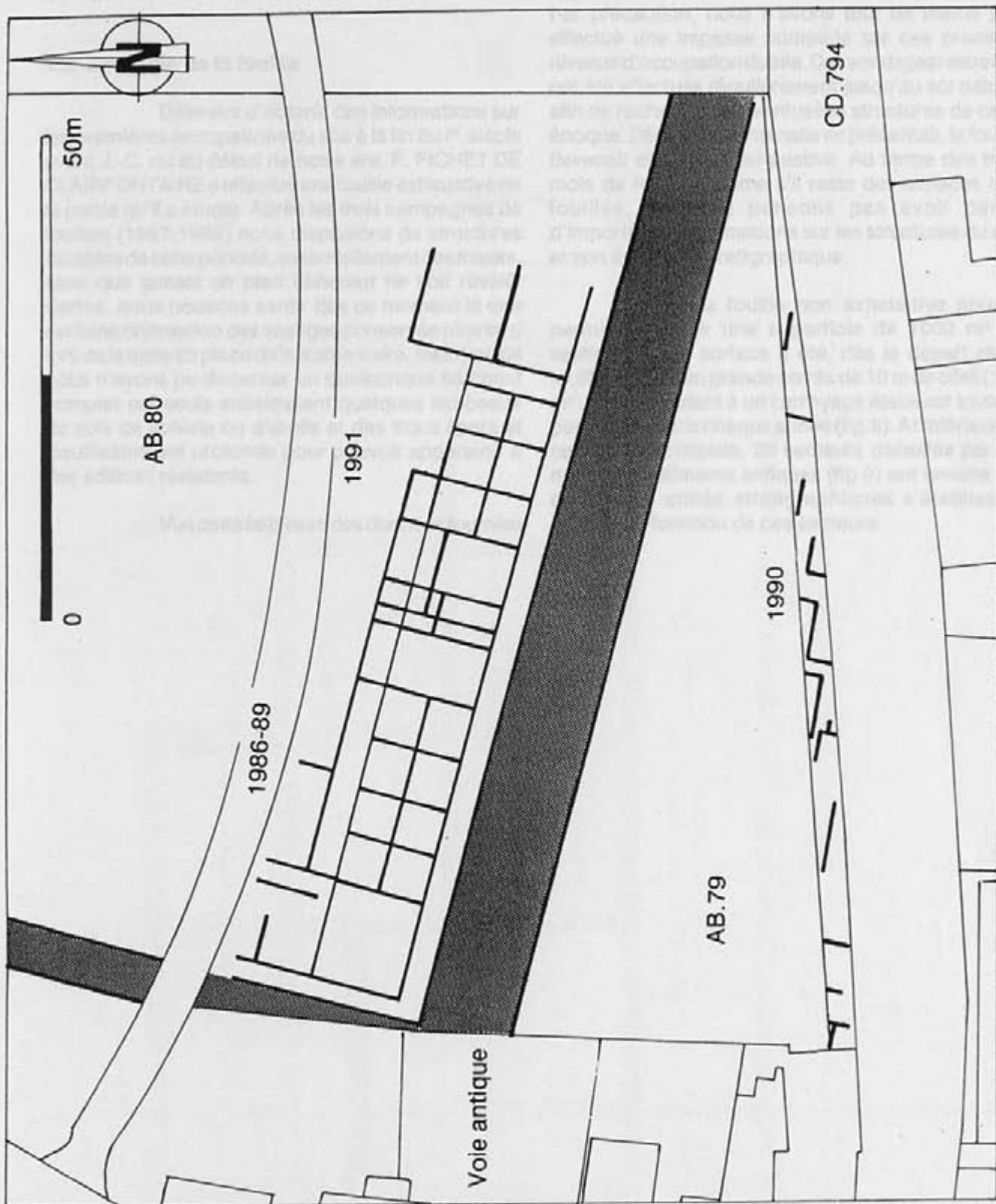


Fig.3 : Réserve archéologique. Monterfil II et Monterfil III



l'angle nord-ouest, où subsiste une assise de pierres se trouve 1 m plus haut que l'angle sud-est. L'érosion a simplement suivi la pente naturelle du terrain.

### 1.5 Stratégie de la fouille

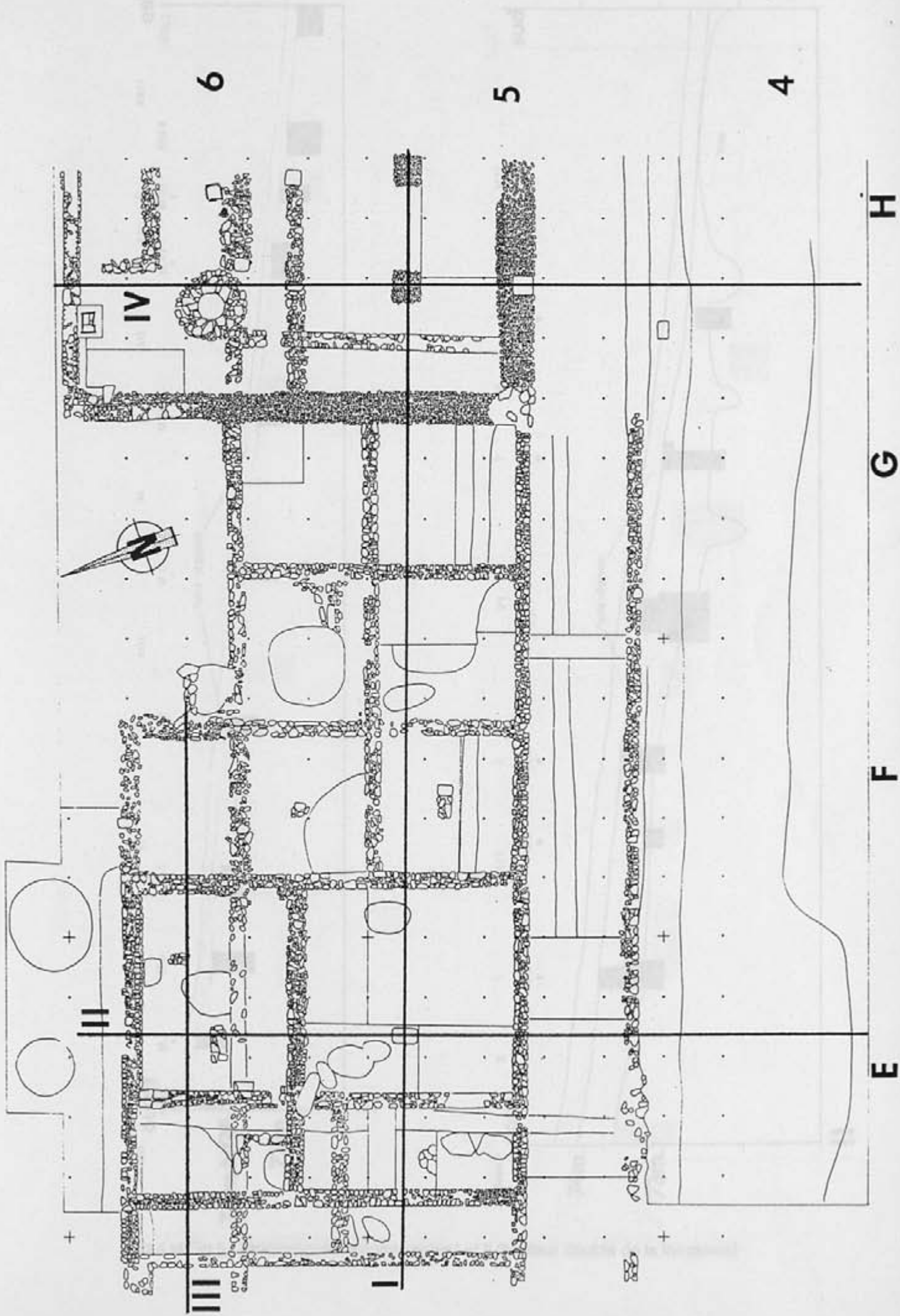
Désireux d'obtenir des informations sur les premières occupations du site à la fin du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. ou au début de notre ère, F. FICHET DE CLAIRFONTAINE a effectué une fouille exhaustive de la partie qu'il a étudié. Après les trois campagnes de fouilles (1987-1989) nous disposons de structures datables de cette période, essentiellement des fosses, sans que jamais un plan cohérent ne soit révélé. Certes, nous pouvons sentir dès ce moment-là une certaine orientation des vestiges conservée plus tard lors de la mise en place de la trame viaire, mais jamais nous n'avons pu discerner un quelconque bâtiment complet car seuls subsistaient quelques lambeaux de sols de schiste ou d'argile et des trous épars et insuffisamment profonds pour pouvoir appartenir à des édifices résistants.

Vue cette faiblesse des données fournies

de 1987 à 1989, il nous est apparu préférable de privilégier l'étude des structures maçonnées apparaissant vers le milieu du I<sup>er</sup> siècle de notre ère. Par précaution, nous n'avons tout de même pas effectué une impasse complète sur ces premiers niveaux d'occupation du site. Des sondages restreints ont été effectués régulièrement jusqu'au sol naturel afin de rechercher d'éventuelles structures de cette époque. Dès qu'une anomalie se présentait, la fouille devenait alors plus exhaustive. Au terme des trois mois de fouille, même s'il reste des espaces non fouillés, nous ne pensons pas avoir perdu d'importantes informations sur les structures du site et son évolution stratigraphique.

Cette fouille non exhaustive nous a permis d'étudier une superficie de 1000 m<sup>2</sup> de vestiges. Cette surface a été, dès le départ de la fouille, divisée en grands carrés de 10 m de côté (100 m<sup>2</sup>) correspondant à un carroyage établi sur toute la parcelle et repris chaque année (fig.8). A l'intérieur de ces carrés artificiels, 20 secteurs délimités par les murs des bâtiments antiques (fig.9) ont ensuite été créés. Les unités stratigraphiques s'établissent ensuite en fonction de ces secteurs.





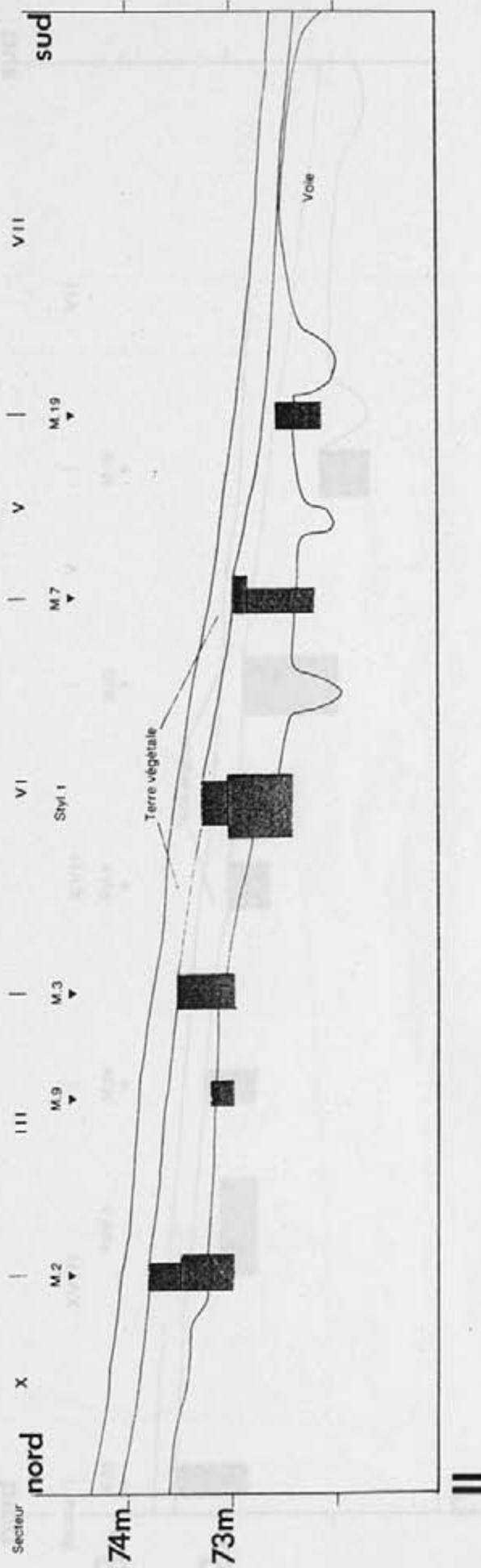
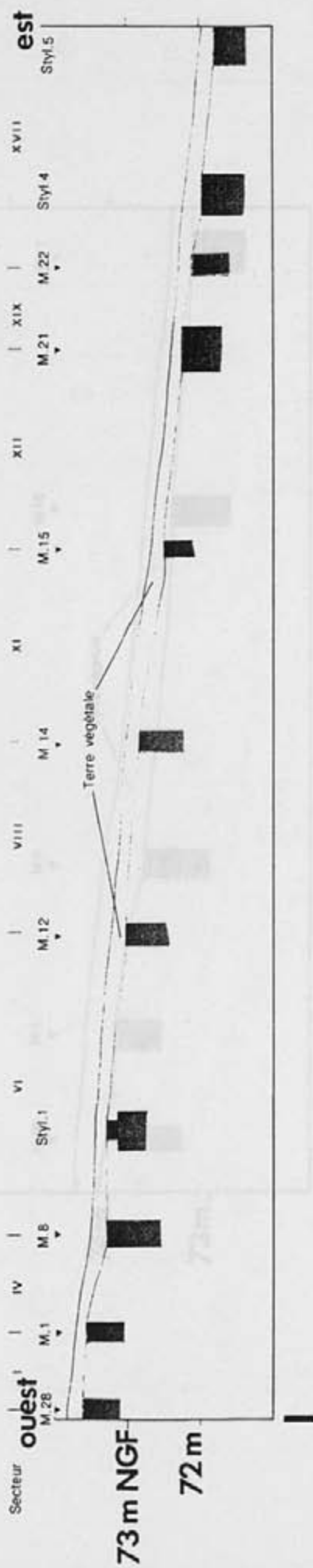


Fig.4 et Fig.5 : Stratigraphies transversales I et II (hauteur double de la longueur)



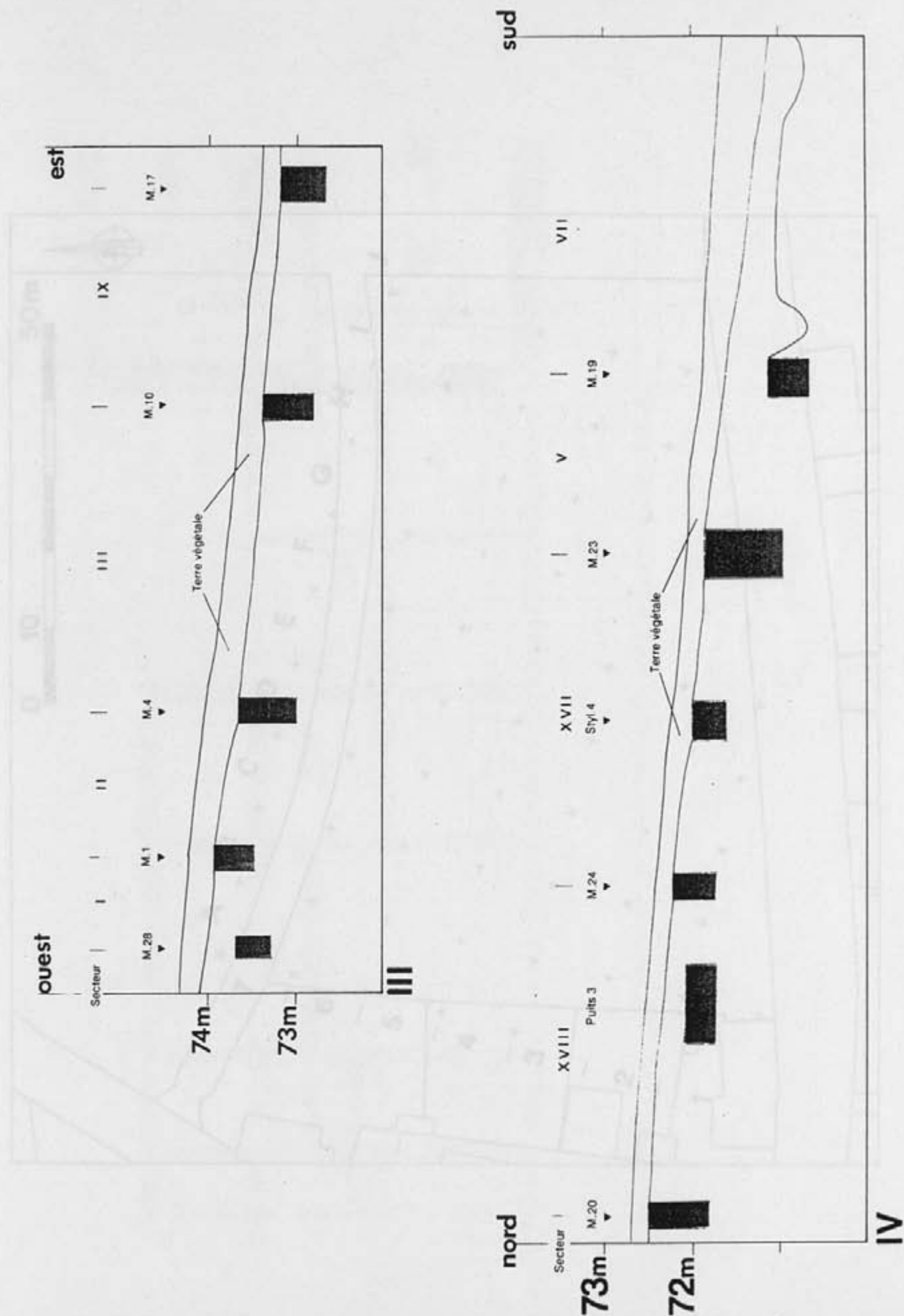


Fig.6 et Fig.7 : Stratigraphies transversales III et IV (hauteur double de la longueur)

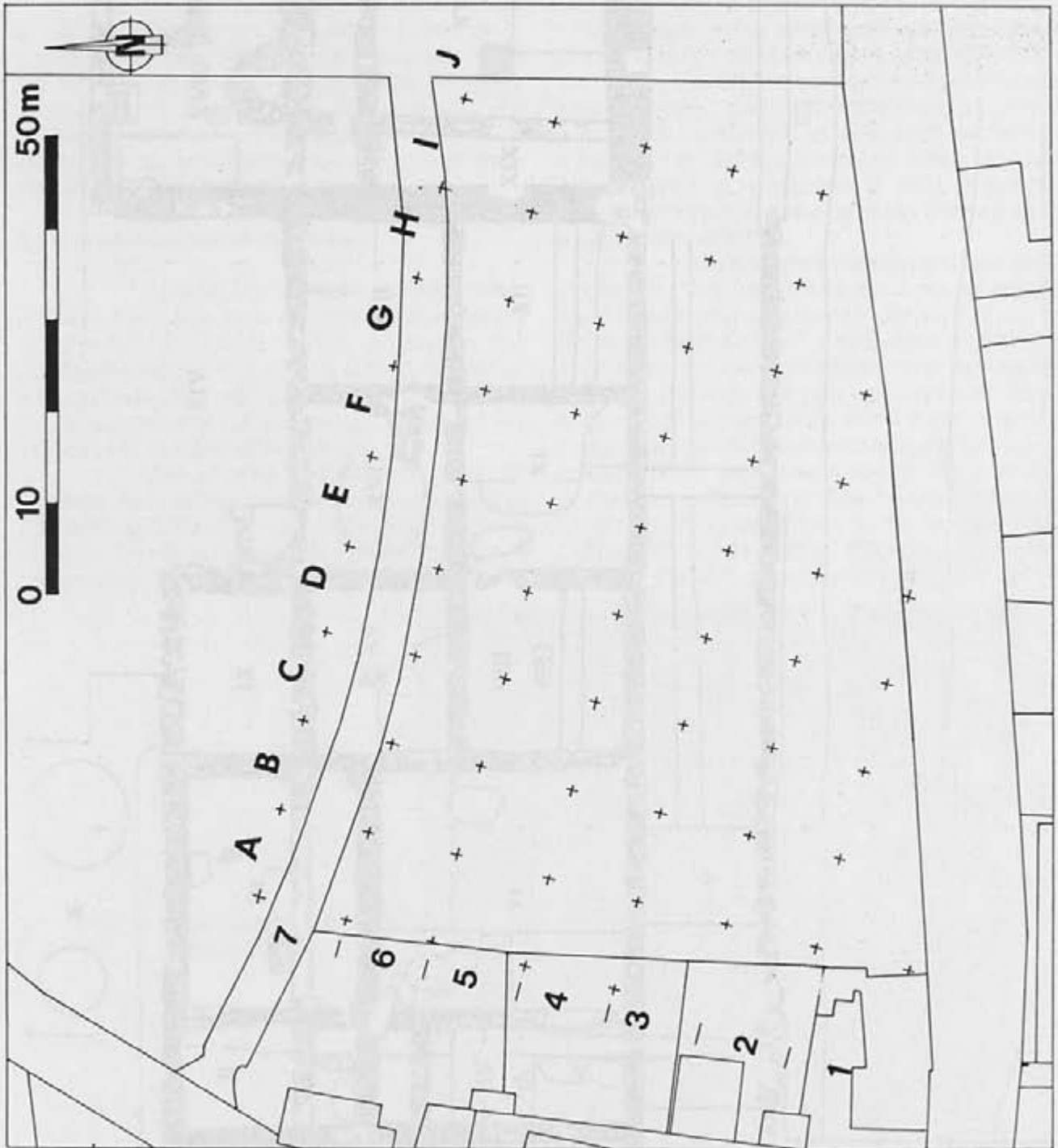


Fig.8 : Le carroyage de la parcelle AB.79

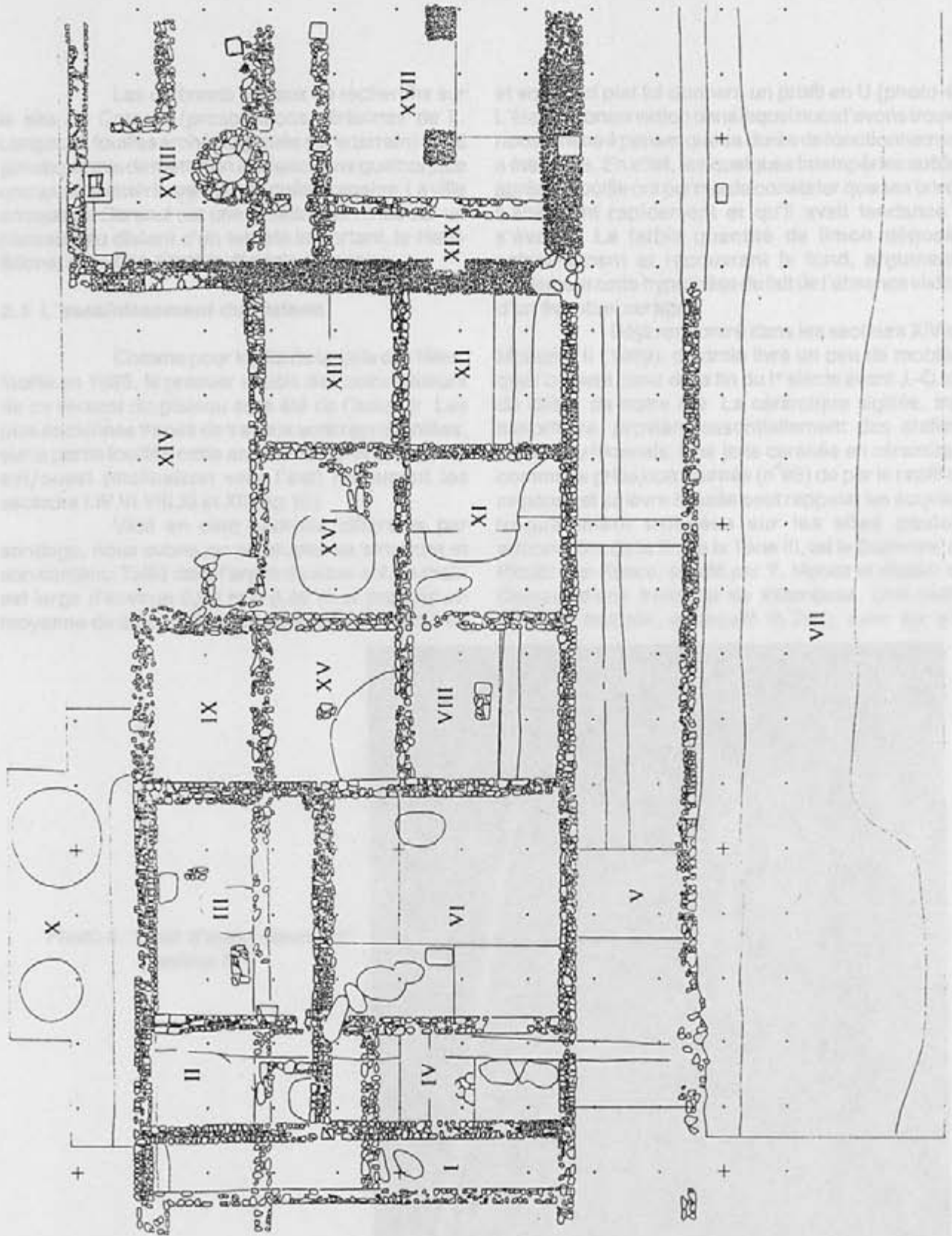


Fig.9 : Monterfil III. Les secteurs de fouille



Les différents travaux de recherche sur le site de Corseul (prospections aériennes de L. Langouet, fouilles archéologiques sur le terrain) n'ont jamais permis de mettre en évidence une quelconque occupation antérieure à la conquête romaine. La ville antique de Corseul est une création ex nihilo sur un plateau peu distant d'un temple important, le Haut-Bécherel, qui lui, semble d'origine gauloise.

### 2.1 L'assainissement du plateau

Comme pour le site de la salle des fêtes, fouillé en 1985, le premier soucis des colonisateurs de ce versant du plateau aura été de l'assainir. Les plus anciennes traces de travaux sont représentées, sur la partie fouillée cette année, par un drain orienté est/ouest (inclinaison vers l'est) recoupant les secteurs I.IV.VI.VIII.XI et XII (fig.10).

Vidé en cinq endroits différents par sondage, nous avons pu en étudier sa structure et son contenu. Taillé dans l'argile du sous-sol, ce drain est large d'environ 0,60 m à 0,80 m et profond en moyenne de 0,50 m. Ses bords légèrement inclinés

et son fond plat lui donnent un profil en U (photo 4). L'état de conservation dans lequel nous l'avons trouvé nous amène à penser que sa durée de fonctionnement a été brève. En effet, les quelques intempéries subies après sa fouille ont permis de constater que ses bords s'altéraient rapidement et qu'il avait tendance à s'évaser. La faible quantité de limon déposée naturellement et recouvrant le fond, argumente également cette hypothèse du fait de l'absence visible d'un éventuel curage.

Déjà rencontré dans les secteurs XIV de Monterfil II (1989), ce drain livre un peu de mobilier que l'on peut dater de la fin du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. ou du début de notre ère. La céramique sigillée, très minoritaire, provient essentiellement des ateliers arétins ou lyonnais. Une jatte carénée en céramique commune grise non tournée (n°93) de par le profil de sa panse et sa lèvre évasée peut rappeler les écuelles fréquemment trouvées sur les sites gaulois armoricains de la fin de la Tène III, tel le Boisanne en Plouër-sur-Rance, étudié par Y. Menez et distant de Corseul d'une trentaine de kilomètres. Une petite monnaie frappée, en argent (n°201), avec sur son

Photo 4 : Drain d'assainissement  
(Secteur XII)





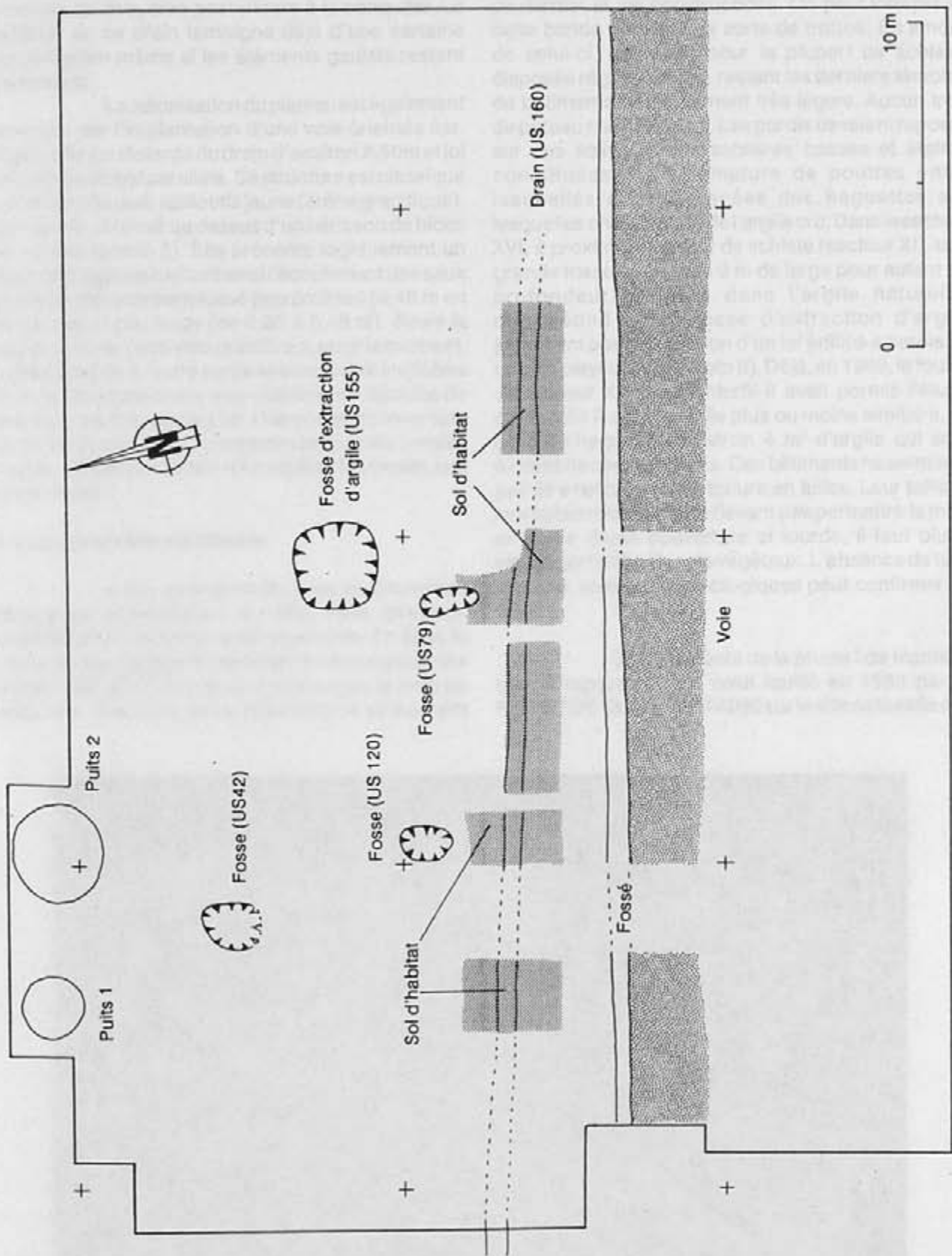


Fig.10 : Structures de la phase I

revers un cheval galopant vers la gauche, provient également de cette structure. Il doit s'agir ici d'une monnaie tardive, bien postérieure à la conquête. Le mobilier de ce drain témoigne déjà d'une certaine romanisation même si les éléments gaulois restent importants.

La colonisation du plateau est également marquée par l'implantation d'une voie orientée est-ouest. Elle est distante du drain d'environ 2,50m et lui est pratiquement parallèle. Sa structure est classique : un niveau de petit cailloutis jaune (arène granitique), bien damé, disposé au dessus d'un hérisson de blocs de schiste (photo 5). Elle présente logiquement un léger pendage permettant ainsi l'écoulement des eaux pluviales dans un petit fossé peu profond (0,40 m en moyenne) et peu large (de 0,30 à 0,40 m). Seule la moitié nord de cette voie primitive a, pour le moment, pu être étudiée. L'autre partie se trouve être englobée dans la structure d'une voie postérieure décalée de quelques mètres vers le sud. Une coupe transversale de cette seconde voie, programmée pour les années à venir, devrait permettre d'en repérer les limites sud et son fossé.

## 2-2 Les premiers bâtiments

Cette voie devient, dans les premières décennies d'occupation du site, l'axe directeur organisant les différents aménagements. En effet, la fouille nous a permis de mettre en évidence plusieurs niveaux de sols d'occupation aménagés le long de cette voie. Ces vestiges de bâtiments ne se trouvent

cependant pas directement au bord du fossé de la voie. Un espace de 1 à 1,20 m a été laissé libre entre ce dernier et les constructions. On peut interpréter cette bande comme une sorte de trottoir. En amont de celui-ci, des sols, pour la plupart de schiste, disposés régulièrement, restent les derniers témoins de bâtiments probablement très légers. Aucun trou de poteau n'a été repéré. Les parois devaient reposer sur des solins et des sablières basses et étaient constituées d'une armature de poutres entre lesquelles étaient placées des baguettes sur lesquelles on appliquait de l'argile crue. Dans le secteur XVI, à proximité d'un sol de schiste (secteur XI), une grande fosse de plus de 2 m de large pour autant de profondeur, creusée dans l'argile naturelle, correspond à une fosse d'extraction d'argile justement pour la création d'un tel édifice à parois de torchis clayonnage (photo 6). Déjà, en 1989, la fouille du secteur XIV de Monterfil II avait permis l'étude d'une telle fosse. De taille plus ou moins similaire, ce sont à chaque fois environ 4 m<sup>3</sup> d'argile qui sont extraits de ces structures. Ces bâtiments ne semblent pas être recouverts de toiture en tuiles. Leur taille et leur faible résistance ne devant pas permettre la mise en place d'une couverture si lourde, il faut plutôt envisager l'utilisation de végétaux. L'absence de tuile dans les niveaux archéologiques peut confirmer ce choix.

Ces bâtiments de la phase I de Monterfil sont à rapprocher de celui fouillé en 1985 par F. FICHET DE CLAIRFONTAINE sur le site de la salle des



Photo 5 : Chaussée de la voie de la phase I





Photo 6 : Fosse d'extraction d'argile

fêtes. Larges d'environ 3 m et long de 4 à 5 m, ils ont une superficie comprise entre 12 et 15 m<sup>2</sup>. La fouille n'étant pas exhaustive, nous ne disposons pas des limites exactes de ces sols sur le site de Monterfil, et ces mesures restent approximatives.

Quatre bâtiments différents ont été repérés dans les secteurs VI, VIII, XI et XII. A chaque fois, ceux-ci sont disposés au-dessus du drain d'assainissement de la parcelle provoquant à cet endroit leur affaissement du fait du tassement progressif des limons dans le fossé et des réparations régulières (photo 7).

Outre ces niveaux liés aux bâtiments, quelques petites structures en creux ont été dégagées en amont. Ces fosses appartiennent à un espace extérieur (jardins, cour...) disposant également de puits pour l'alimentation en eau.

La fouille du secteur X a en effet permis l'étude de deux puits comblés dès la fin de la première moitié du I<sup>er</sup> siècle de notre ère. Ces puits appartiennent à la phase I. Le puits n° 1 a une largeur de 2 m et est profond de 3,70 m. Son comblement est essentiellement constitué d'un amas de matériaux de construction (tuiles, pierres) et le fond conservait une couche d'argile, il n'y avait pas de couche d'utilisation. La nappe phréatique a tout juste été atteinte, il y avait à peine 20 cm d'eau. Cette constatation nous amène à penser que cette structure est en fin de compte un puits avorté pour des raisons diverses : ruissellement de l'eau insuffisant, effondrement accidentel du puits, roche mère trop dure ... Le second puits est plus profond. Il descend

à 5,10 m de profondeur et est large de 3 m dans sa partie haute pendant environ 3 m et de 2 m dans le bas. L'étranglement brusque à - 3m forme ainsi une marche de 1 m de large. Le niveau d'eau dans ce puits est supérieur à 2 m. Contrairement au puits n° 1, le fond était comblé d'une couche d'utilisation importante (US.144) d'1 m d'épaisseur conservant un mobilier datable de la 1<sup>re</sup> moitié du I<sup>er</sup> siècle de notre ère (vases bobines en terra nigra, Drag. 15/17 en sigillée, fibule "à queue de paon" et rhomboïdale de type Feugère n° 19d). Ce puits connait une durée d'utilisation plus longue que le précédent et semble être comblé vers le milieu du I<sup>er</sup> siècle.

### 2.3 Le mobilier archéologique

Le mobilier associé à ces premières structures marque déjà une nette influence romaine. La création d'un nouveau marché pour les exportations de produits italiens assure une plus forte romanisation de ces nouveaux territoires de l'Empire. La sigillée en provenance d'Italie de Nord se fait plus importante. Dans l'ensemble, la sigillée est arétine voire lyonnaise. Une assiette type Drag. 15/17 porte une estampille particulière de ACASTUS. Le timbre est écrit en deux lignes et chacune d'elle reproduit le même nom, ACASTI; la première étant écrite en rétrograde ou en "boustrophédon" (Goudineau 1968 p. 41). D'après C. Goudineau, ACASTUS est un potier, libre ou esclave, ayant travaillé dans les entreprises de légions. D'ailleurs, la nature de son timbre semble être fréquente dans ces ateliers. Sous le fond de cette assiette, le graffiti CURSONOS, conservant encore une consonance





Photo 7 : Affaissement des sols des premiers bâtiments au dessus du drain d'assainissement.

gauloise, peut nous indiquer le nom de son propriétaire (photo 8).

La fosse 42 (secteur III, carré E6) a également livré du mobilier augustéen en provenance d'Italie du Nord : estampille de ATEIUS XANTHUS, tasse type 10 de la typologie de Haltern avec applique de décoration dans la partie guillochée de la lèvre. D'autres estampilles d'ATEIUS ont également été trouvées dans ces niveaux ainsi que des assiettes Drag. 15/17, des tasses Ritt.5 ... Si pour la sigillée la distinction entre les ateliers arétins et lyonnais est délicate, il est par contre fort probable qu'un fond de gobelet en forme de tonnelet à parois fines provienne de Lyon (n°72). Cette céramique, généralement nommée de type ACO, est peu fréquente sur le site de Corseul, les seuls éléments connus venant des chantiers du Clos Julio (1970) et du Courtil Saint Antoine (1986) en aval de Monterfil. Son décor de picots rappelle celui du gobelet trouvé en 1986 par F. FICHET DE CLAIRFONTAINE attribué au potier VIANOTALOS. La céramique fumigée (Terra Nigra) provient essentiellement, pour les premières années d'occupation, d'Aquitaine. Les formes Menez 126 (vases bobines) au pied haut concave, 26 et 35 sont fréquentes. Les productions du centre, peu importantes dans les premiers niveaux deviennent rapidement majoritaires au fil des décennies. Outre ces céramiques, quelques fragments de butt-beaker à décor de chevrons marquent également ces premières couches. Ceux-ci sont parfois associés à des plats à engobe rouge pompéien. La céramique commune est peu originale, les formes restent courantes pendant tout le I<sup>er</sup> siècle. Au mieux peut-on

signaler quelques urnes globulaires à bord mouluré.

Les monnaies dénotent également de la précocité de ces occupations. Le niveau granuleux recouvrant la voie a ainsi livré des demi-as de Nîmes attribués soit à Auguste soit à Tibère. Un autre demi-as, attribué à Auguste a été trouvé dans la couche d'occupation du bâtiment du secteur VI. Quelques monnaies à l'autel de Lyon surmontant les termes ROMEETAVG ont également été recueillies dans ces niveaux de la phase I. Des fragments de fibules, type 141 b de la typologie de Feugère, couramment appelé "de Langton-Down" et "de Nertomarus" sont également associés à ce mobilier.

La couche d'utilisation (US.144) du puits n° 2 a livré une fibule "à queue de paon" et plaque rhomboïdale de type Feugère 19d complète non oxydée. Ce type de fibule est courant en Armorique pendant le 2<sup>ème</sup> et le 3<sup>ème</sup> quart du I<sup>er</sup> siècle après J.-C. (Cotten p. 45). Jetée au fond du puits, il pourrait s'agir d'une offrande (photo 9).

#### 2.4 Datation de la phase I

Le mobilier recueilli sur le chantier reflète une première occupation du site vers la fin du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. Ce mobilier conserve toujours un caractère gaulois (jatte carénée, monnaie gauloise...), mais les importations, essentiellement d'Italie, ne sont pas rares. Si les ateliers d'Arezzo conservent une place prédominante, il faut cependant noter la présence de productions des ateliers de légions (estampilles d'ACASTUS en deux lignes, inv. 22 048 43 91 133/1, n° 25) mais aussi d'ateliers gaulois comme ceux de





Photo 8 : Graffito CURSONOS sur fond de sigillée Drag.15/17

Lyon pour la céramique à parois fines. Les monnaies romaines démontrent déjà l'accentuation des relations commerciales avec le monde méditerranéen, marque d'une romanisation déjà entamée.

Les recherches précédentes ont permis de proposer comme date de création de la ville, les années 10 avant J.-C. Le mobilier recueilli cette année ne permet pas d'avancer une datation aussi lointaine. En effet, celui-ci recouvre une période englobant les règnes d'Auguste et de Tibère. La phase I semble débiter au moment du changement d'ère.

Les bâtiments sont relativement fragiles et leurs sols de schiste nécessitent des réfections régulières pour assurer une meilleure isolation contre l'humidité remontant du sous-sol. Les fines couches d'occupation repérées fournissent du mobilier permettant d'évaluer approximativement la durée de cette phase I. La sigillée provient toujours des ateliers arétins et lyonnais mais est concurrencée par les importations de Gaule méridionale et plus particulièrement des ateliers de la Graufesenque : formes Drag.29 pour la sigillée ornée, assiette Drag.

15/17, Ritt.5 ... Pour la fumigée, les produits des ateliers d'Aquitaine sont aussi progressivement supplantés par ceux du centre.

À la vue des premières études de mobilier effectuées pour ce rapport, la phase I semble se terminer autour des années 40.

## 2-5 Conclusion

La phase I ne dure que quelques décennies au cours desquelles s'implante le phénomène urbain à Corseul. Quelques bâtiments s'organisent déjà de part et d'autre d'une voie et les échanges commerciaux avec le monde méditerranéen se développent. Tout ceci reste cependant relativement timide par rapport au nouveau développement urbain que la ville connaîtra vers le début du règne de Claude (41-54). Cette nouvelle phase d'essor urbain va surtout être marquée par l'introduction de la maçonnerie facilitant et encourageant de plus importants programmes architecturaux.



Photo 9 : Fibule complète de type "à queue de paon" (Feugère 19d)



C'est essentiellement à partir de la fin du règne de Tibère ou au début de celui de Claude que le site de Corseul va peu à peu acquérir son véritable caractère urbain. A ce moment, est mis en place un schéma directeur qui va organiser toute l'évolution spatiale et architecturale de la ville. Sur le site de Monterfil, une nouvelle voirie plus importante va être créée afin de relier le forum au temple du Haut-Bécherel. De part et d'autre de cette rue apparaissent de nouveaux bâtiments employant la maçonnerie dont un grand quartier commercial bordé d'une galerie-portique.

### 3.1 Les fouilles de F. FICHET DE CLAIRFONTAINE (1986.1989)

En 1976, les travaux de prospections aériennes de L. LANGOUET avaient permis d'identifier, dans la parcelle AB.79, un grand secteur commercial constitué de petites boutiques quadrangulaires et d'une galerie-portique longeant la principale rue de la ville antique. En 1986, F. FICHET DE CLAIRFONTAINE y effectuait quelques sondages afin de mettre en place un programme de recherche sur un édifice commercial de l'antique capitale de la

Cité des Coriosolites et, l'année suivante, il débutait un programme trisannuel achevé en 1989. Les fouilles ont mis au jour l'angle sud-ouest de l'insula n° VII-L, d'après la numérotation de L. LANGOUET, occupé par le secteur commercial et une galerie-portique qui en fait le tour. Une grande pièce entrepôt forme l'angle sud-ouest de ce bâtiment. Divisée en deux par une cloison légère, elle a une superficie de plus de 80 m<sup>2</sup>. Ensuite, une série de quatre boutiques donnent directement sur la galerie-portique qui, sur ce côté de l'insula fait 3,30 m de large. Ces boutiques, de taille avoisinant les 20 m<sup>2</sup>, sont pourvues d'arrière-boutiques de même superficie donnant sur une autre galerie longeant la cour extérieure en arrière du bâtiment. Enfin, une cinquième boutique, d'une superficie double des précédentes termine cet ensemble. Cette dernière pièce ne dispose pas d'arrière-salle et donne directement sur le couloir à l'arrière du bâtiment. Ce dernier, probablement ouvert sur l'extérieur était conçu pour recevoir des activités particulières comme en témoigne, par exemple, un grand alandier servant à injecter de l'air chaud dans l'arrière-boutique n°3 où devaient être conservées des denrées nécessitant une chaleur constante (photo 10).



Photo 10 : Chantier de Monterfil II (1987-1989)

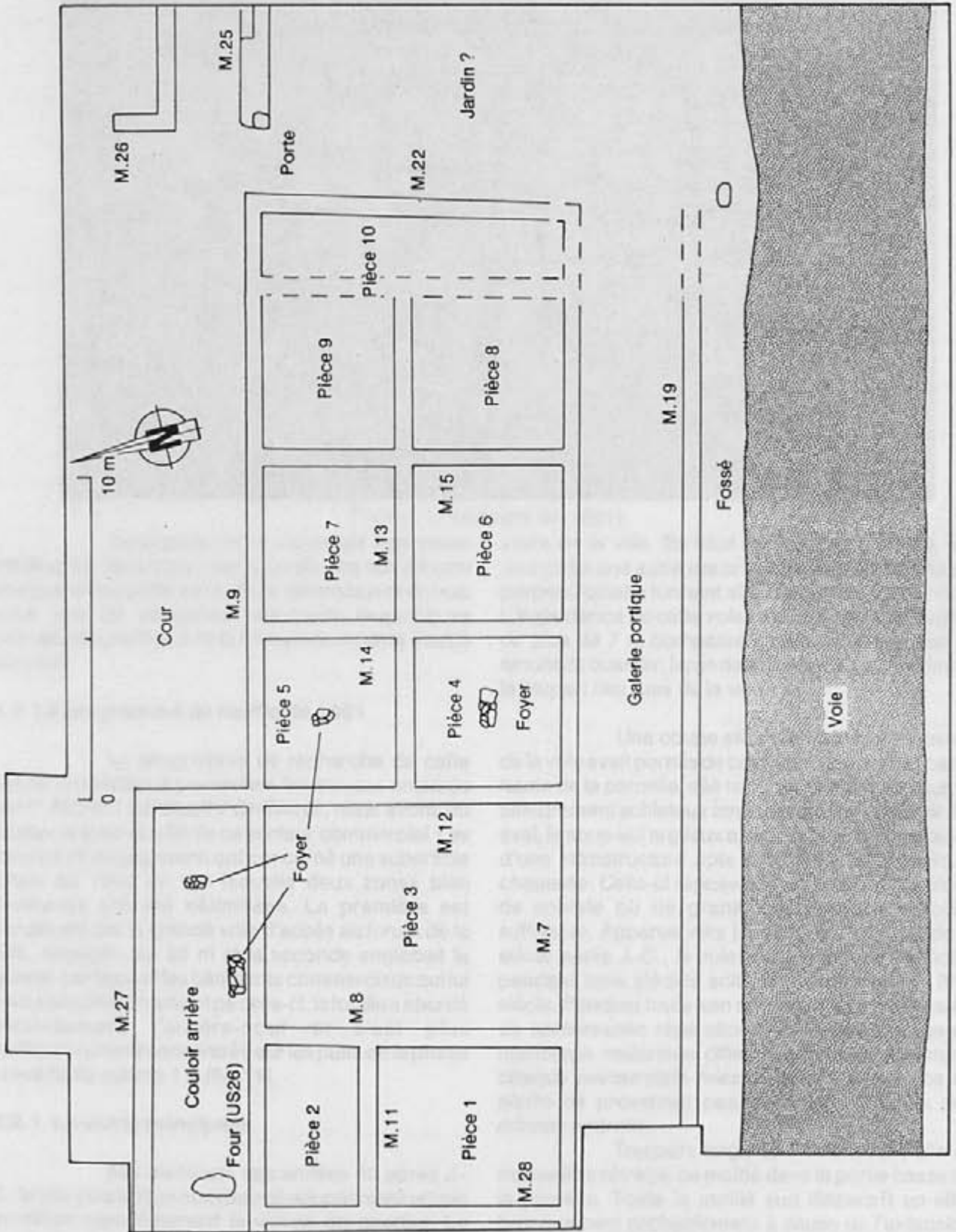


Fig.11 : Structures de la phase II





Photo 11 : Monterfil III (1991)

Deux puits du 1<sup>er</sup> siècle ont également été étudiés dans cette cour. L'un d'entre eux a fourni une grande quantité de mobilier céramique et en bois ainsi que de nombreux éléments organiques permettant une étude de la flore environnante à cette époque.

### 3.2 Le programme de fouille de 1991

Le programme de recherche de cette année consistant à poursuivre les travaux entamés par F. FICHET DE CLAIRFONTAINE, nous avons pu étudier la suite et la fin de ce secteur commercial. Les travaux de dégagement ont concerné une superficie totale de 1000 m<sup>2</sup> sur laquelle deux zones bien distinctes ont été délimitées. La première est constituée par la grande voie d'accès au forum de la ville, dégagée sur 35 m et la seconde englobait la galerie-portique et les bâtiments commerciaux qui lui sont associés. En amont de celle-ci, la fouille a abordé partiellement l'arrière-cour et s'est plus particulièrement concentrée sur les puits de la phase précédente (photo 11) (fig.11).

#### 3.2.1. La voirie principale

Aux alentours des années 40 après J.-C., la ville connait un nouveau développement urbain modifiant complètement le visage du quartier. La voie d'origine (phase I) est condamnée et est remplacée par une nouvelle plus importante qui, en l'englobant en partie, est légèrement décalée vers le sud. Cette voie principale devient l'axe est-ouest (décumanus) organisateur de l'ensemble de la trame

viaire de la ville. En haut de la parcelle AB.79, elle rencontre une autre rue orientée nord-sud qui lui est perpendiculaire formant ainsi l'angle de l'insula VII.L. L'importance de cette voie se traduit dans sa largeur de plus de 7 m comparée à celle qu'elle croise en amont du quartier, large de seulement 3,50 m comme la plupart des rues de la ville.

Une coupe effectuée dans la chaussée de la voie avait permis de constater que dans la partie haute de la parcelle, elle reposait directement sur un affleurement schisteux aménagé pour la recevoir. En aval, le sous-sol argileux a nécessité la mise en place d'une infrastructure apte à recevoir solidement la chaussée. Celle-ci repose sur un hérisson de blocs de schiste ou de granit assurant une stabilité suffisante. Apparue vers la fin de la 1<sup>ère</sup> moitié du 1<sup>er</sup> siècle après J.-C., la voie reste en usage au moins pendant trois siècles soit jusqu'au milieu du IV<sup>ème</sup> siècle. Pendant toute son utilisation, elle a nécessité de nombreuses réparations expliquant l'usage de nombreux matériaux différents dans sa structure, chaque restauration faisant appel à des blocs de pierre ne provenant pas forcément toujours des mêmes endroits.

Toujours large de 7 m environ, elle se trouve être rétrécie de moitié dans la partie basse de la parcelle. Toute la moitié sud disparaît en effet brusquement probablement à cause de l'extension d'un bâtiment à son détriment; ce phénomène n'est pas exceptionnel dans les villes antiques. Cette zone, ne faisant pas partie de notre programme, n'a été abordée que superficiellement; son étude exhaustive pourrait être réalisée en 1993.



### 3.2.2. Les bâtiments commerciaux

Les vestiges mis au jour jusqu'en 1989 se poursuivent sans grand changement vers le bas de la parcelle. L'ensemble de boutiques ou pièces diverses se prolonge, toujours longé par la galerie-portique jusqu'à la fin du bâtiment commercial. Ce dernier semble ensuite, sur son pignon est, donner sur un espace non bâti.

#### 3.2.2.1 La galerie-portique

Les boutiques ne donnent pas directement sur la rue. Un grand espace couvert, réservé aux piétons, a été aménagé afin de permettre une meilleure circulation des badauds. Cette galerie est séparée du fossé nord de la voie par un mur de soutènement de 0,50 m de large retenant le remblai disposé pour l'aménagement de son sol et supportant une colonnade de pierre ou de bois. Ce mur, conservé sur trois ou quatre assises n'a pas fourni d'emplacement de stylobate de colonne. Les recherches sur la partie sud-ouest de l'insula avaient permis d'estimer à 3 m l'écartement entre chacune d'entre elles, mais l'érosion apparaît ici importante et il ne serait pas surprenant que ce mur possède à l'origine un nombre d'assises plus élevé surélevant ainsi la galerie par rapport à la voie. Le mur de séparation entre cette galerie et les boutiques apporte également de nombreuses informations sur son niveau de circulation. En règle générale, les boutiques similaires à celles de Corseul possèdent des ouvertures au même niveau que leurs sols d'occupation (Rome, marché de Trajan, Pompéi, rue de l'Abondance) donnant sur des trottoirs ou sur des galeries piétonnes. Or, l'étude du mur ne nous permet pas d'y déceler une éventuelle ouverture, nous sommes donc probablement en dessous des seuils des portes d'entrée. Ce mur est en moyenne de 0,30 m plus haut que celui séparant la rue et la galerie. Le sol de cette dernière étant obligatoirement plan, il faut certainement estimer que le mur de soutènement de la colonnade avait à l'origine une hauteur au moins supérieure de 0,30 m par rapport à celle d'aujourd'hui plaçant ainsi la galerie à au moins à 0,60-0,70 m au-dessus de la voie (fig.12).

#### 3.2.2.2. La première boutique

Dans le prolongement de la cinquième boutique mise au jour en 1989, la fouille de cette année a mis en évidence une nouvelle salle commerciale (pièce 1) équipée d'une petite arrière-boutique (pièce 2). Cette première boutique a une superficie de 27,36 m<sup>2</sup> (5,70 m x 4,80 m) et était à l'origine pourvue d'un sol bétonné (mélange de mortier de chaux et de fragments de briques) ou terrazzo. Ce sol, unique dans le secteur commercial, à priori résistant, a très mal vieilli au-dessus du

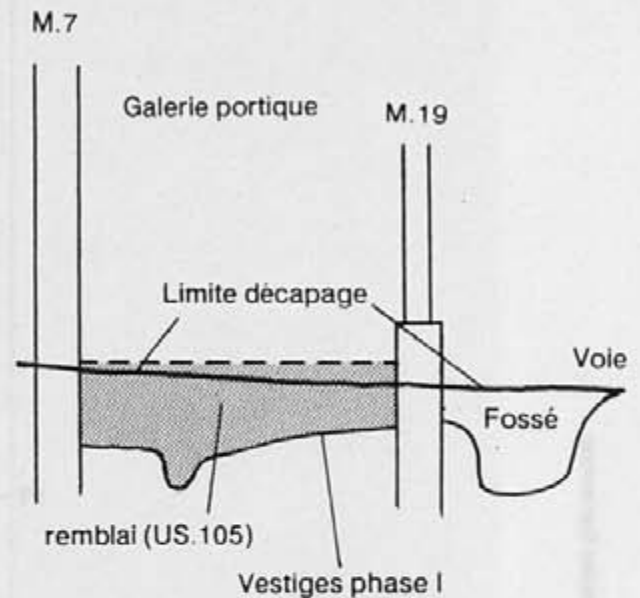


Fig. 12 : Coupe hypothétique de la galerie-portique

comblement du fossé de drainage de la phase I qui, en se tassant, l'a perturbé, obligeant ainsi à de nombreuses réparations. Celles-ci ont été effectuées en apposant régulièrement des galettes d'argile dans les infractuosités du sol. Plusieurs niveaux de réparation, séparés de fines couches d'occupation noirâtres, ont pu être mis en évidence (US.36,48,51,53,...)(fig.13). Ce problème de dégradations et de réparations successives des sols de cette boutique a été, par la suite, résolu, par la mise en place d'un plancher. Des traces de lambourdes ont pu être repérées dans le sol d'argile n° 48 (photo 12). Ces poutres de soutènement du plancher, larges de 8 à 10 cm, étaient disposées régulièrement à des intervalles d'environ 0,70 m. Cette découverte nous permet d'évoquer la possibilité de planchers en bois dans certaines pièces de ce secteur commercial.

A l'arrière de la pièce 1, une seconde salle plus petite (pièce 2) lui servait probablement d'annexe. Large de 2,80 m pour 4,80 m de long, elle avait une superficie de 13,50 m<sup>2</sup>. Son sol était uniquement composé d'un niveau d'argile jaune bien damé (Secteur I, carré E6, US.41). Dans l'angle sud-ouest de cette seconde salle, le long du mur n°28, un petit foyer domestique a légèrement rubéfié l'argile de ce sol. A peu de distance de ce foyer, une petite fosse ovale de 0,30 m de diamètre conservait dans son fond quelques ossements d'un petit animal (US.46). Une autre fosse (US.45) remplie de blocs de quartzite a livré une monnaie à l'autel de Lyon attribuable à Tibère.

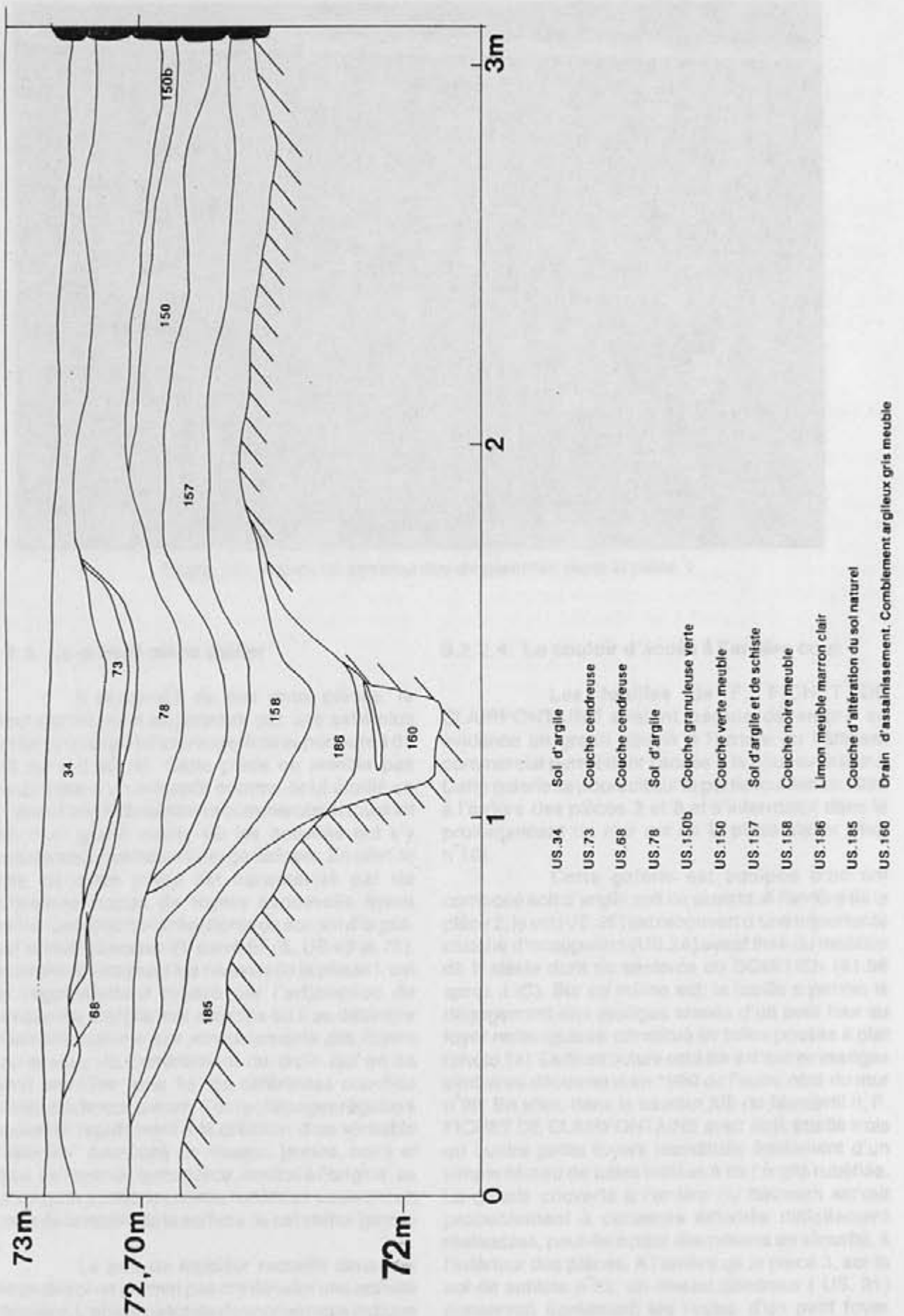


Fig.13 : Coupe stratigraphique de la partie sud du secteur VI (carré E5)





Photo 12 : Traces de lambourdes de plancher dans la pièce 1

### 3.2.2.3. La grande pièce atelier

A proximité de ces deux pièces, le secteur commercial se poursuit par une salle plus importante (pièce 3) d'une superficie supérieure à 61 m<sup>2</sup> (9 m<sup>2</sup> x 6,80 m). Cette pièce ne semble pas correspondre à un entrepôt comme celui étudié en 1987 dans l'angle du bâtiment commercial. Il s'agirait plutôt d'un grand atelier où les activités qui s'y déroulaient nécessitaient l'usage de foyer. En effet, le centre de cette pièce est caractérisé par de nombreuses traces de foyers successifs ayant entraîné des réfections régulières de son sol d'argile. Le sol primitif (Secteur VI, carré EF/5, US.43 et 78), recouvrant directement les niveaux de la phase I, est ainsi régulièrement réparé par l'adjonction de nouveaux lits d'argile aux endroits où il se détériore rapidement, comme aux emplacements des foyers ou au-dessus du comblement du drain qui en se tassant entraîne avec lui les différentes couches postérieures le recouvrant. Ces rechapages réguliers aboutissent rapidement à la création d'un véritable "millefeuille" composé de niveaux jaunes, noirs et rouges. Le foyer de cette pièce, central à l'origine, se déplace petit à petit; les zones rubéfiées couvrent en fait près de la moitié de la surface de cet atelier (photo 13).

Le peu de mobilier recueilli dans ces niveaux de sol ne permet pas d'y déceler une activité particulière. L'absence totale de scories nous indique tout de même qu'aucune activité métallurgique n'y a été effectuée.

### 3.2.2.4. Le couloir d'accès à l'arrière cour

Les fouilles de F. FICHET DE CLAIRFONTAINE avaient permis de mettre en évidence un grand couloir à l'arrière du bâtiment commercial permettant l'accès à la cour extérieure. Cette galerie se poursuit sur la partie fouillée en 1991 à l'arrière des pièces 2 et 3 et s'interrompt dans le prolongement du mur est de la pièce atelier (mur n°10).

Cette galerie est équipée d'un sol composé soit d'argile soit de schiste. A l'arrière de la pièce 2, le sol (US.25) est recouvert d'une importante couche d'occupation (US.24) ayant livré du mobilier du I<sup>er</sup> siècle dont un sesterce de DOMITIEN (81.96 après J.-C). Sur ce même sol, la fouille a permis le dégagement des vestiges arasés d'un petit four au foyer rectangulaire constitué de tuiles posées à plat (photo 14). Cette structure est à l'arrière de d'autres vestiges similaires découverts en 1989 de l'autre côté du mur n°28. En effet, dans le secteur XIII de Monterfil II, F. FICHET DE CLAIRFONTAINE avait déjà étudié trois ou quatre petits foyers constitués également d'un simple niveau de tuiles mêlées à de l'argile rubéfiée. La galerie couverte à l'arrière du bâtiment servait probablement à certaines activités difficilement réalisables, peut-être pour des raisons de sécurité, à l'intérieur des pièces. A l'arrière de la pièce 3, sur le sol de schiste n°33, un niveau cendreux (US. 31) conservait également les restes d'un petit foyer (US.30), constitué de tuiles, n'ayant probablement pas subi une importante chauffe.



### 3.2.2.5 L'enfilade de trois boutiques et arrière-boutiques

A l'est de la pièce-atelier, nous retrouvons maintenant une architecture plus familière dans le secteur commercial. En effet, celui-ci se poursuit par une enfilade de trois boutiques et arrière-boutiques quadrangulaires similaires à celles découvertes dans la première partie fouillée de 1987 à 1989. Une nouvelle fois, leur superficie avoisine les 20 m<sup>2</sup> (environ 4,50 m de côté pour chacune).

La première boutique (pièce 4) est équipée d'un foyer central constitué de tuiles posées à plat à proximité duquel, contre le mur nord de la boutique (mur n°13), nous avons dégagé une structure de combustion plus importante.

Conservé sur quatre niveaux de briques à plat et entouré de blocs de pierre (granit), ce grand foyer (1 m de large pour près d'1,80 m de long) est apparu dès le niveau de décapage (photo 15). Englobé dans des niveaux de destruction perturbés par les labours ayant livré du mobilier datable de la seconde moitié du III<sup>ème</sup> siècle (monnaie imitation de Tétricus), il serait tentant de le dater de cette époque. Cependant, cette structure se trouve être adossée au mur n°13 qui, si l'on suit le schéma normal d'évolution du quartier et d'après nos recherches antérieures, n'existe plus à cette époque. Une datation archéomagnétique effectuée par le laboratoire d'archéométrie de l'Université de Rennes II devrait nous permettre de résoudre le problème de datation

de ce foyer. L'étude n'est pour le moment toujours pas réalisée.

L'arrière-boutique (pièce 5) est de taille identique et possède également un petit foyer central constitué d'un seul niveau de tuiles. Comme pour la boutique à laquelle cette pièce est associée, le sol est constitué d'un remblais d'argile bien damé.

Les deux autres ensembles, boutiques et arrière-boutiques, sont moins bien conservés. Au-dessous du niveau remanié, des remblais d'argile jaune devaient servir de supports aux sols, malheureusement disparus du fait de l'érosion, des pièces 6,7,8,9. Seule l'arrière-boutique 3 (pièce 9) a livré des traces de rubéfections dans sa partie centrale laissant présager un petit foyer (photo 16).

### 3.2.2.6 La dernière pièce du secteur commercial

Enfin, le secteur commercial se termine par une pièce rectangulaire (pièce 10) d'une longueur de 9 m pour une largeur d'environ 2 m. Cet espace (secteur XIX) n'a pas non plus livré de véritable sol d'occupation. Seul un remblais d'argile jaune apparaissait, sous la terre remaniée, au même niveau que le sommet des murs. Comme pour les boutiques précédentes, l'érosion est à l'origine de la perte du sol de cette salle. Aucun élément ne permet de dire que nous sommes en présence d'une salle intérieure du bâtiment; il peut aussi bien s'agir d'une petite galerie avec portique au bout du pignon est et donnant sur un espace extérieur (secteur XVII), un jardin peut-être. Cette petite galerie pourrait former l'angle sud-



Photo 13 : Détail de la stratigraphie de la pièce atelier 3





Photo 14 : Four ou foyer dans le couloir à l'arrière de la pièce 2



Photo 15 : Foyer du secteur VIII



est du secteur commercial avec la grande galerie-portique, longeant la voie principale de la ville antique, qui, pendant cette phase II, pourrait s'interrompre à ce niveau. La galerie principale ne serait alors pas fermée, comme dans l'angle sud-ouest, mais resterait ouverte sur une largeur de 3,30 m (largeur de la galerie) pour permettre le passage vers l'extérieur. A cet endroit, dans le fossé nord de la voie (US.94), une grosse pierre rectangulaire en granit a été disposée afin de recevoir quelques planches permettant le franchissement du caniveau et la traversée vers les bâtiments au sud de la voie (photo 17).

### 3.2.2.7 L'espace extérieur

Dans la partie basse du chantier (secteur XVII), en aval du secteur XIX, les niveaux archéologiques deviennent moins importants et surtout complètement différents. Le mur n°22, délimitant les secteurs XIX et XVII, marque un changement net dans la nature des couches. Dans le secteur XIX, les niveaux étaient argileux et correspondaient à des remblais d'apprêt pour des sols. Dans le secteur XVII, les couches marrons sont constituées d'une terre limoneuse épaisse d'au moins 0,60 m. Cette terre semble correspondre davantage à un espace non bâti type jardin et le mobilier fourni par cette couche date essentiellement du I<sup>er</sup> siècle.

Le secteur XVIII est délimité au nord du secteur XVII par le mur n°25 dans lequel a été réalisée une ouverture de 2 m qui venant s'appuyer contre l'angle nord-est du bâtiment commercial permet le passage vers les secteurs XVIII et XIV. Le côté est de cette porte est caractérisé par un stylobate qui, tout en terminant proprement le mur n°25, devait recevoir l'armature, peut-être en bois, de la porte. A gauche de cette ouverture, le secteur XIV correspond au prolongement du secteur X dans lequel ont été mises au jour des structures typiques d'une cour (puits). Celle-ci devrait faire l'objet, lorsque le problème du chemin privé menant à la propriété de Monterfil sera résolu, d'une étude exhaustive. Pour le moment, aucune organisation particulière n'y a été décelée. Vers la droite, la porte donne d'abord sur un couloir d'un peu plus de 2 m de large, puis, sur un nouveau bâtiment abordé seulement dans son angle sud-ouest.

### 3.3 Le mobilier de la phase II

Une certaine évolution est déjà perceptible dans le mobilier de cette phase. La romanisation en Gaule est plus importante et les importations ne proviennent plus majoritairement d'Italie du Nord pour la sigillée ou d'Aquitaine pour la céramique fumigée. Les formes Drag. 24/25, Ritt.5 deviennent plus fréquentes et proviennent essentiellement des ateliers gaulois de la Graufesenque. Les productions des ateliers de Lezoux

restent encore minoritaires au début de cette phase II. Par la suite, surtout au II<sup>nd</sup> siècle, la tendance se verra renversée au profit de ce dernier atelier.

Les formes Drag.37 deviennent alors très fréquentes et des potiers tels BUTRIO (120-145) ou MERCATOR (140-180) semblent très appréciés, vu le nombre de vases découverts sur le site et pouvant leur être attribués, dans la ville antique de Fanum Martis. Comme pour la sigillée, la céramique fumigée augmente considérablement en volume. Les productions des ateliers du centre de la Gaule (essentiellement assiette type Menez 55) détrônent celles des ateliers aquitains. Si le commerce des produits manufacturés s'intensifie avec le reste de la Gaule, d'autres denrées restent tout de même importées, et ce en grande quantité, du monde méditerranéen. Les nombreuses amphores trouvées dans les lots de céramiques témoignent de ce trafic constant : Dressel 2-4 de Tarraconaise pour le transport des vins, Dressel 20 pour celui des huiles, divers... Un type d'amphore particulier tient une place prédominante dans ces niveaux de la phase II : l'amphore "cannelée" Richborough 527. L'origine de ces amphores reste pour le moment inconnue, son contenu est tout aussi énigmatique, peut-être des fruits en conserve. Trois structures du secteur X (US.104, US.109 et US.125) ont livré ce type d'amphore en grande quantité (plusieurs centaines de fragments). Cette céramique est en général associée à des sigillées de la fin I<sup>er</sup>-début II<sup>nd</sup> siècle.

D'autres types de céramique deviennent également plus abondants. De nombreux fragments de céramique métallescente à décor à épingles, à guillochis ou sablé ont ainsi été mis au jour. La céramique à vernis plombifère brun-vert fait aussi son apparition, en très faible quantité, au cours de cette phase. De nombreux petits objets en bronze ont également été découverts et le monnayage reste abondant. (Voir étude du mobilier à la fin du rapport).

### 3-4 Datation de la phase II

C'est vers la fin du règne de Tibère (14-37) que semblent se produire les premiers grands bouleversements architecturaux qui vont donner à Corseul un aspect urbain plus prononcé. Les niveaux les plus anciens du secteur commercial livrent du mobilier datable des années 40 après J.-C. Il faut peut-être voir dans ce nouvel essor urbain la volonté de Rome d'accentuer la romanisation de cette région afin d'éviter de se lancer dans de nouvelles conquêtes (la Bretagne insulaire) en laissant derrière elle un ennemi potentiel. Cette volonté pourrait également être la conséquence directe de la révolte de 21 après J.-C. conduite par Julius Sacrovir et Julius Florus. En tout cas, Corseul devient, à partir du milieu du I<sup>er</sup> siècle, une véritable ville organisée autour d'un carroyage fixé par les rues et délimitant des quartiers





Photo 16 : Traces de foyer sur le sol de l'arrière boutique 3 (pièce 9)



Photo 17 : Le fossé nord de la voie et la pierre de support de planches



de taille variable. Corseul peut jouer son rôle de capitale de la Cité des Coriosolites. Ce phénomène, décrit ici pour le secteur commercial de Monterfil, avait déjà été rencontré à plusieurs reprises sur le site de la ville antique. C'est à ce moment qu'apparaissent sur les chantiers du Champ-Mulon (1965-1971) et de la salle des fêtes (1985) les premières habitations maçonnées; l'atelier de bronzier du Courtil Saint-Antoine (1986) est également détruit pour laisser place à une domus.

Le secteur commercial subit peu de modifications au cours de son existence. Les structures immobilières ne bougent pas (murs). Seuls sont refaits régulièrement les sols d'occupations, surtout ceux des pièces 1 et 3 qui nous ont livrés un "millefeuille" de couches d'argile jaune et de cendres noires. Dans la partie du secteur commercial étudiée de 1987 à 1989, le mobilier recueilli permettait de dater la création des boutiques quadrangulaires vers les années 40 après J.-C. et leur destruction, au profit d'une halle marchande à poteaux porteurs, au début du II<sup>e</sup> siècle. La couche d'occupation du premier sol de l'atelier (pièce 3, US.78) nous a livré un as de Néron (54-68). Ce sol apparaîtrait au début de la phase II, soit vers les années 40 après J.-C.; constitué d'une couche d'argile bien damée épaisse de 10 à 15 cm, on peut supposer qu'il a une durée de vie d'au moins 20 ans. Cette pièce se trouverait ainsi bien placée stratigraphiquement. Quant au mobilier recueilli dans les niveaux postérieurs, il couvre environ un siècle, de 50 à 150 après J.-C. La couche cendreuse d'occupation (US.68), directement antérieure au dernier sol repéré dans cette pièce (US.34), a livré un denier en argent de FAUSTINE mère, épouse d'Antonin le Pieux (138, 161) datable d'avant l'année 141 au cours de laquelle elle décède. Apparemment, peu de temps avant le milieu du second siècle, on éprouve encore le besoin de restaurer le sol de cette salle en renouvelant l'argile et en faisant un nouveau sol (US.34) au-dessus duquel de nouvelles monnaies d'Antonin le Pieux ont également été trouvées, confirmant ainsi cette datation du milieu du II<sup>e</sup> siècle.

A la vue de ces informations, il semblerait que le quartier commercial ne soit pas entièrement détruit en une seule fois pour être remplacé par un nouvel ensemble architectural. Si la partie haute est modifiée au début du second siècle, il apparaît clairement que la zone constituée par les pièces 1, 2 et 3 n'est transformée que bien plus tard,

probablement pendant ou après le règne d'Antonin le Pieux (138-161). Cette partie du quartier a donc une durée d'existence d'au moins un siècle. L'enfilade de trois boutiques qui termine le quartier commercial pose un problème différent. Jusqu'à maintenant, les édifices de la phase II étaient remplacés par de nouvelles constructions ne reprenant pas obligatoirement les murs précédents. Sur les 70 à 80 m<sup>2</sup> occupés par ces boutiques et arrière-boutiques, aucun bâtiment nouveau ne semble venir les remplacer après leur éventuelle destruction. Deux solutions peuvent maintenant être envisagées : soit les boutiques sont détruites et remplacées par un terrain non bâti, soit elles continuent à fonctionner bien au-delà de la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle jusqu'à l'abandon définitif du site. L'étude des données fournies par la fouille ne permet pas pour le moment, de trancher.

### 3-5 Conclusion

L'apparition du quartier commercial vers les années 40 après J.-C. marque véritablement le début de l'urbanisation du site de Corseul. Les orientations de la voirie sont fixées en fonction d'un schéma directeur qui aboutit à la création d'insulae de taille variable. Cette planification de l'évolution spatiale de la ville est déjà le fruit de la volonté d'une autorité politique et administrative gérant la cité. Les modifications postérieures seront probablement également décidées par cette autorité municipale.

Ce secteur commercial se place dans une période faste de l'histoire de la ville antique. La "Paix romaine" favorise les échanges commerciaux avec les cités alentours et les différentes régions de l'Empire. Les nombreux objets d'importation mis au jour au cours des fouilles sont là pour nous rappeler la vivacité et l'importance de ce commerce indispensable à la survie de la ville. Fanum Martis joue pleinement son rôle de capitale drainant les richesses, les produits, les mentalités, les idées...

C'est au cours de la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle que l'on perçoit une modification de cette partie du quartier commercial. Le système des petites boutiques et ateliers est à ce moment partiellement ou entièrement abandonné et détruit pour la réalisation d'un nouvel ensemble architectural pouvant conserver une fonction commerciale comme dans la partie étudiée jusqu'en 1989.



DU II<sup>nd</sup> SIECLE : LA PHASE III

Le quartier de Monterfil connaît au cours du second siècle plusieurs évolutions importantes. En effet, de nombreux travaux architecturaux modifient considérablement son aspect tout en lui conservant son caractère commercial. Les fouilles de François FICHET DE CLAIRFONTAINE ont déjà permis de mettre en évidence les premières modifications dans la partie haute du secteur commercial, datables du début du II<sup>nd</sup> siècle. Les travaux de cette année démontrent que ces transformations ne sont pas limitées à cette partie du quartier mais que, après l'achèvement d'une première tranche de travaux, le phénomène touche également les autres boutiques du secteur.

#### 4.1 Monterfil II (1987-1989). Aperçu rapide des modifications

Les travaux de reconstruction du quartier commercial, après un possible incendie selon F. FICHET, commencent au tout début du II<sup>nd</sup> siècle, dans les années 100-120 après J.-C. Dans l'angle sud-ouest du bâtiment commercial, l'entrepôt de la nouvelle phase reprend pratiquement les murs de celui de la période précédente; il n'a été en fait qu'un peu élargi en débordant de 0,30 m vers l'ouest. D'une superficie de près de 98 m<sup>2</sup>, il reste toujours cloisonné en son milieu par une paroi légère installée entre deux poteaux porteurs constituant ainsi deux salles aux niveaux archéologiques bien distincts.

La plus grande transformation réside dans la destruction de l'enfilade de quatre boutiques et arrière-boutiques individuelles afin d'y reconstruire un édifice complètement différent et plus important : un marché couvert (fig. 14). Cette construction, d'une superficie supérieure à 230 m<sup>2</sup> et de plan rectangulaire possède un espace interne organisé en trois nefs de même largeur par deux rangées de trois poteaux porteurs. Les intervalles entre chaque poteau varient de 3,06 m à 3,46 m. Les poteaux porteurs prenaient appui sur des dés de granit quadrangulaires disposés au-dessus de solides fondations de blocs de quartzite contenues dans des fosses carrées de 1,45 m de côté pour plus d'1,10 m de profondeur. En plus de l'utilisation de certaines techniques architecturales, ce bâtiment témoigne également d'un passage à cette époque d'un système de commerces individuels à un système collectif pouvant regrouper plusieurs marchands. A l'est de cette halle marchande, une petite ruelle de 2 m de large permettait, avant d'être

supprimée et englobée dans le marché couvert lors de son agrandissement vers l'est, de joindre la galerie-portique longeant le décumanus à la cour arrière des bâtiments. Enfin, séparée du marché couvert par la ruelle, la boutique 5 de la phase II semble conserver sa fonction au cours du second siècle. Au III<sup>ème</sup> siècle, elle est transformée en atelier de bronzier, trois fours y ont été décelés dont un pouvant avoir servi pour de la coupellation de l'argent.

#### 4.2 Le prolongement du quartier, les recherches de 1991

F. FICHET DE CLAIRFONTAINE avait achevé son programme de recherche en 1989 par la fouille de l'atelier de métallurgie en estimant arriver au bout d'un ensemble de salles constituant une entité complète. Les travaux de cette année sont venus confirmer cette hypothèse. En effet, un couloir large de 1,60 m (secteur I, carré E5 et E6), déjà repéré sur les photographies aériennes de L. LANGOUET, sépare les deux zones étudiées marquant ainsi la fin et le début de deux ensembles architecturaux bien distincts. A l'est du couloir, un nouvel édifice, peut-être commercial, composé de trois pièces de taille différente vient remplacer la première boutique (pièce 1) et l'atelier adjacent (pièce 3) (fig. 15). Plus vers l'est, l'enfilade des trois boutiques et arrière-boutiques n'est remplacée par aucun nouveau bâtiment, nous amenant à nous interroger sur sa continuité au cours des II<sup>nd</sup> et III<sup>ème</sup> siècles ou sur sa destruction au profit d'un espace vierge non bâti. Enfin, la zone abordée cette année se termine par un grand bâtiment à poteaux porteurs. Étudié sur seulement 8 m dans le sens est-ouest, il ne nous est pas possible d'estimer sa longueur, sa largeur dans le sens nord-sud étant de 14,40 m. Ce bâtiment, apparaît comme le plus grand édifice jamais étudié sur la ville antique et peut également être équipé d'un puits (US. 142), mais la stratigraphie de ce secteur ne nous permet pas malheureusement de certifier si cette structure est contemporaine.

##### 4.2.1. Le couloir (photo 18)

Large de 1,60 m et long de 13,60 m, le couloir dégagé cette année marque une véritable transition dans le quartier commercial en terminant bien l'ensemble architectural fouillé précédemment par F. FICHET DE CLAIRFONTAINE. Lors de la

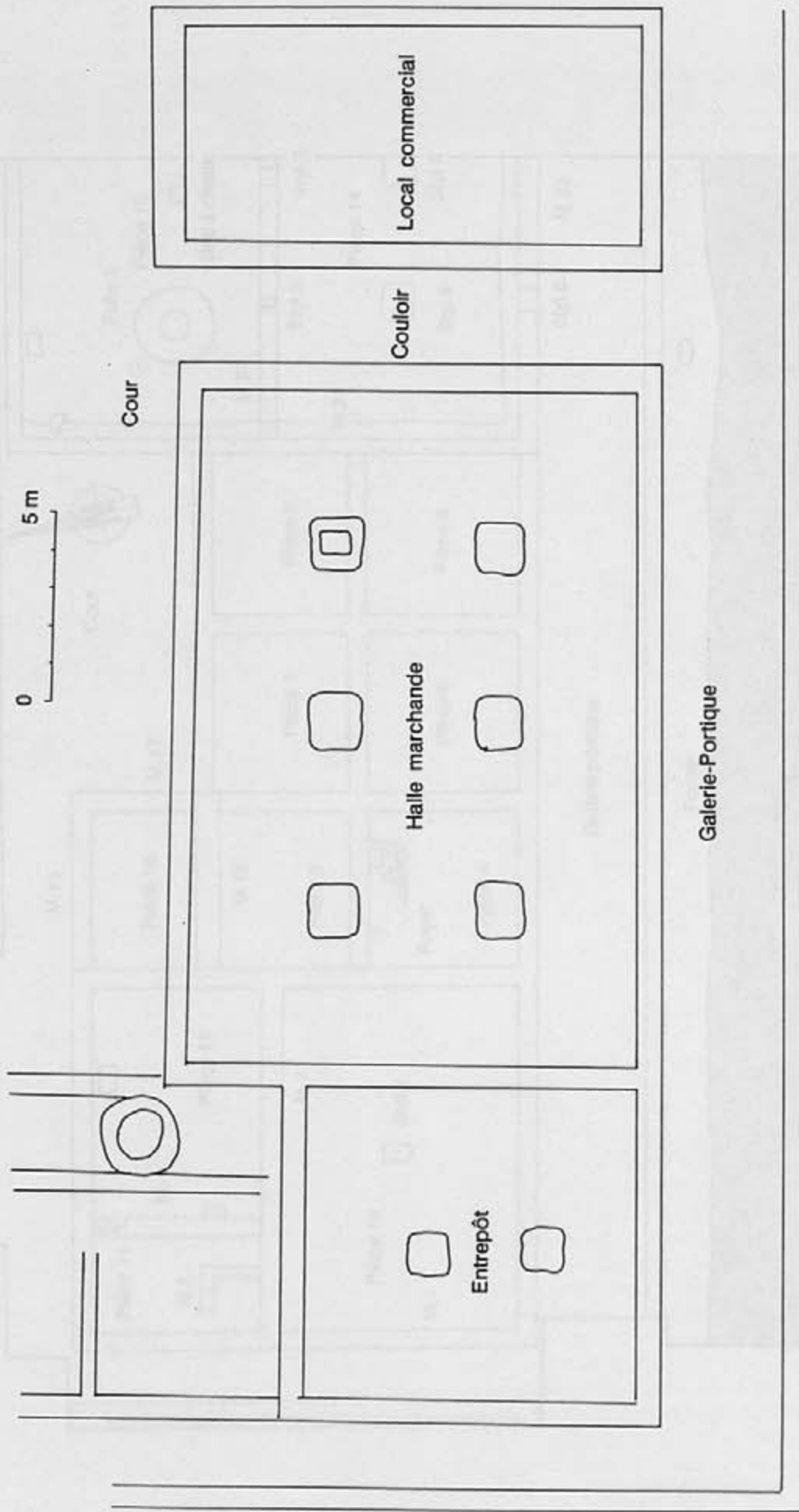


Fig.14 : Monterfil II. Plan des structures second siècle



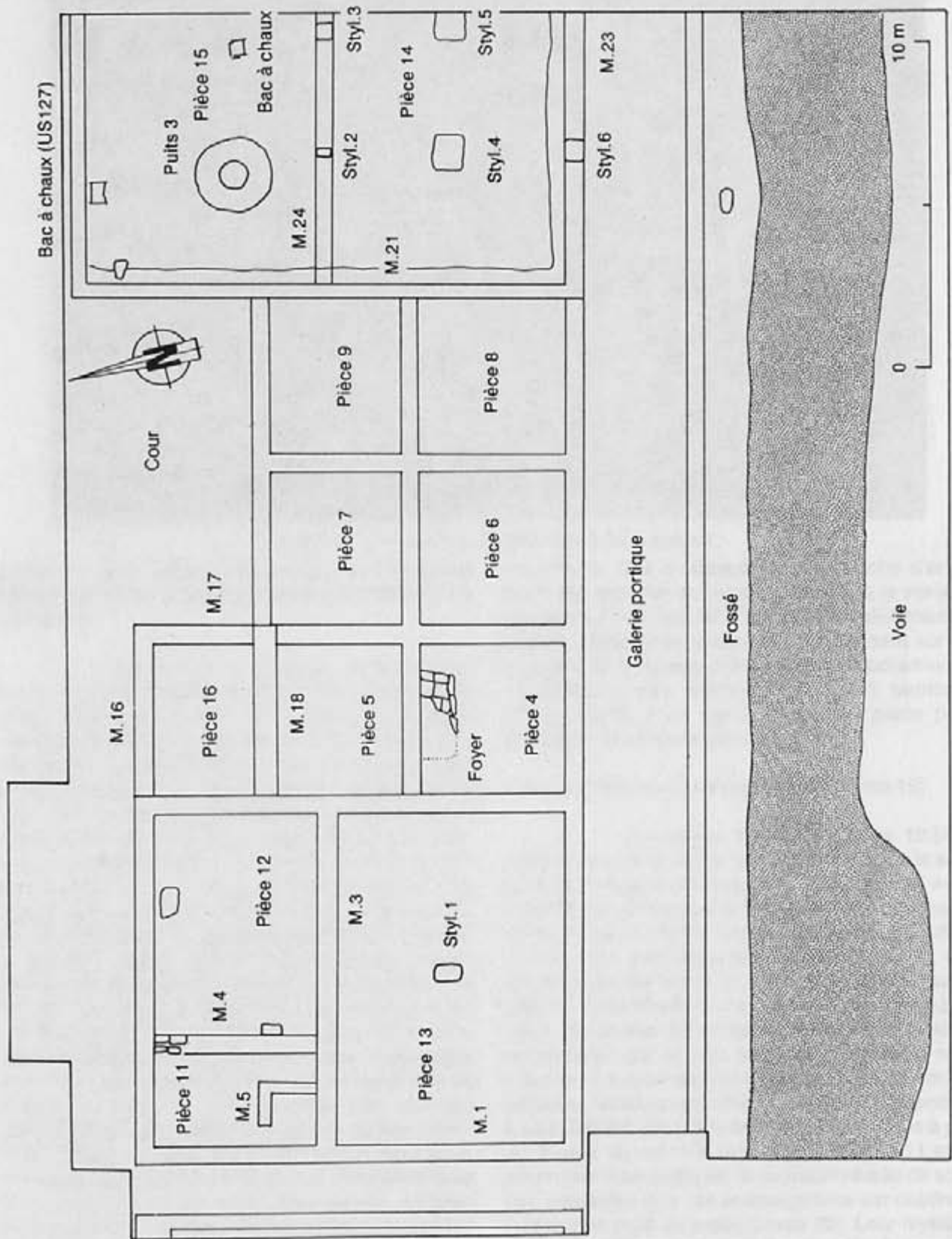


Fig.15 : Monterfil III. Structures de la phase III



Photo 18 : Le couloir et le bâtiment à trois pièces

phase III, il a été construit à la place d'une partie des pièces 1 et 2 et de la galerie à l'arrière du bâtiment de la phase II.

Permettant le passage de la galerie-portique à l'arrière-cour, ce couloir fait double emploi avec celui mis au jour en 1988 entre la halle marchande dans son premier état et la boutique 5 (Monterfil II, secteur XIV). Lorsque ce passage a été englobé dans le marché couvert qui se développait vers l'est, on peut se demander s'il n'a pas été nécessaire d'en créer un nouveau décalé vers l'est. Les transformations constatées cette année pourraient alors être contemporaines de l'agrandissement du marché couvert daté du III<sup>ème</sup> siècle par F.FICHET. Les dégagements des niveaux de la pièce atelier (pièce 3) de la phase II nous permettent de savoir que cet espace est toujours en fonction au milieu du second siècle repoussant les transformations de ce secteur au plus tôt sous le règne d'Antonin le Pieux (138-161) soit un décalage d'un demi-siècle par rapport à l'agrandissement du marché couvert. La confrontation des données archéologiques et l'étude du mobilier de Monterfil II (1987-1989) et Monterfil III (1991) pourraient peut-être rapprocher les deux datations, différentes pour le moment de moins d'un demi siècle, et ainsi confirmer cette hypothèse d'un deuxième mouvement de transformations lors de l'agrandissement du marché couvert au cours de la seconde moitié du II<sup>nd</sup> siècle.

Les niveaux archéologiques correspondant à cette troisième phase sont peu

importants. Dès le décapage, une couche d'argile jaune est apparue au même niveau que le sommet des murs n°1 à l'est et n°28 à l'ouest délimitant le couloir. Cette couche reposait directement sur les vestiges de la phase précédente (les couches de destruction des pièces 1 et 2) et semblait correspondre à un remblais mis en place pour aménager le sol de la galerie.

#### 4.2.2 Le bâtiment à trois pièces (photo 18)

Ce nouveau bâtiment long de 12,80 m dans le sens nord-sud et large de 10 m dans le sens est-ouest occupe une superficie totale de 125 m<sup>2</sup> et est divisé en trois salles de taille différente : une petite (pièce 11) de 14,30 m<sup>2</sup> disposant d'un petit réduit de 1,5 m<sup>2</sup> dans son angle sud-ouest (photo 19), une moyenne (pièce 12) de 32,55 m<sup>2</sup> et une grande pièce (pièce 13) de 72 m<sup>2</sup> avec en son centre un stylobate (Styl.1) pour recevoir un poteau porteur. Le problème de l'érosion est ici très important. En effet, nous n'avons, à aucun moment, comme pour le couloir adjacent, les niveaux archéologiques correspondant à ce bâtiment. Seules quatre tuiles disposées à plat au-dessus du mur n°4 séparant les pièces 11 et 12 pourraient nous indiquer un éventuel niveau de sol si l'on considère que cet aménagement est destiné à recevoir un seuil de porte (photo 20). Leur niveau à 73,78 m NGF correspond à peu près à ceux de l'unique assise de pierres conservée sur les fondations du mur n°3 dans l'angle sud-ouest de la pièce 11 (73,80 m NGF) et du solin de soubassement de la paroi légère du petit réduit (entre 73,79 m et 73,86 m NGF). Dans l'angle nord-ouest de cette





Photo 19 : La pièce 11 avec son réduit



Photo 20 : Aménagement de tuiles à plat au dessus du mur 4

même pièce, deux assises bien maçonnées, qui pouvaient être visibles au-dessus du sol antique, sont disposées justement au-dessus de ce niveau de 73,80 m NGF. Ces deux rangées de pierres reposent directement sur un mur antérieur (mur n°27) non visible au cours de la phase III (photo 21). Le sol de cette pièce 11 est obligatoirement situé au-dessus de 73,80 m NGF, malheureusement nous ne l'avons à aucun moment rencontré. La couche de destruction constituée d'une terre marron et de tuiles livre du mobilier tardif en dessous de ce niveau NGF nous amenant ainsi à proposer la possibilité d'un éventuel plancher au dessus d'un vide sanitaire qui, en s'affaissant, a entraîné vers le bas cette couche de destruction. Le long du mur nord de la pièce (mur n°2) une banquette d'argile compacte d'un niveau avoisinant les 73,80 m NGF pouvait servir d'appui à un éventuel plancher, cet aménagement n'a été décelé qu'à cet endroit.

La pièce voisine est tout aussi problématique. Le mur caractéristique de cette phase III (parement de pierre avec blocage de tuiles cassées)(photo 22) n'existe plus et bien souvent les niveaux de mur conservés correspondent aux phases précédentes. Du mur sud de la pièce, qui appartient uniquement à ce bâtiment de la phase III, ne subsistent que les fondations qui, dans l'angle sud-ouest, ont un niveau de 73,33 m NGF soit près de 0,50 m en dessous du niveau de sol minimum de la pièce 11 voisine. On ne peut exclure la possibilité de différence de niveau entre les deux pièces. En effet, contre le mur n°4, une grosse pierre plantée dans le sol située à 0,15 m plus bas que les tuiles du même mur, nous amène à envisager l'hypothèse d'une marche à cet endroit.

Le problème est identique pour la grande pièce au stylobate central (styl.1). Ce dernier se trouvant à 73,29 m NGF, on peut supposer que le sol de la pièce est à peu près à la même hauteur. Or, si l'on prend le niveau supérieur des fondations conservées du mur n°3 qui sépare cette pièce des deux autres, on constate qu'elles se trouvent à près de 0,30 m au dessus du haut du stylobate. Les fondations n'étant en général pas visibles, le sol se trouve au moins à 73,60 m NGF, voir plus si les trois pièces du bâtiment sont sur le même plan (73,80 m minimum). Un deuxième bloc de pierre au dessus du stylobate conservé permettrait de retrouver l'hypothétique niveau du sol mais un système de dénivelé peut aussi être envisagé, aucun élément particulier ne permettant cependant de l'affirmer.

La fonction de ce bâtiment reste délicate à déterminer en l'absence d'éléments précis. Comme pour le reste du quartier, on peut avec précaution proposer une continuité des activités commerciales.

#### 4.2.3 Le prolongement du quartier, bâti ou non bâti

Jusqu'à maintenant, et ce, depuis l'angle sud-ouest de l'insula, les murs des bâtiments les plus

récents ne reprenaient pas systématiquement ceux des phases précédentes et les salles se chevauchent telle la pièce 13 au stylobate n°1, étudiée plus haut, qui englobe une partie des pièces 1,2 et 3 du secteur commercial de la phase antérieure. A partir du mur est (mur n°12) du bâtiment à trois pièces, sur une longueur de 15 m, la fouille n'a pas permis de mettre en évidence de tels recoupements. Les trois boutiques et leur arrière-boutique de la phase II apparaissent dès le décapage et, les niveaux archéologiques, mis à part les quelques centimètres de terre remaniée et des structures en creux type fosse (A, US.176, US.178) n'ont livré que du mobilier datable pour les plus récents de la fin 1<sup>er</sup> - début 11<sup>ème</sup> siècle.

Deux solutions sont maintenant possibles : soit l'enfilade de trois boutiques disparaît au cours de la seconde moitié du 11<sup>ème</sup> siècle comme les pièces 1,2 et 3 soit ces trois commerces continuent à fonctionner bien après les modifications effectuées sur le reste du quartier. Les vestiges conservés ne nous apportent que très peu de renseignements. Cependant des transformations ultérieures nous amènent à privilégier la deuxième hypothèse. En effet, après la construction du bâtiment à trois pièces, un petit édifice rectangulaire (secteur IX) bâti sur un solin de pierre vient s'y accoler en recouvrant le mur nord de la première arrière-boutique (pièce 5) de l'enfilade. Il nous apparaît surprenant que dans le cadre de la première hypothèse après la destruction de ce mur et donc après sa disparition du paysage, on puisse s'en souvenir précisément et l'utiliser comme fondation pour l'édification d'un nouveau bâtiment. Il semble plus logique que ce mur (mur n°9) était toujours en fonction et que l'adjonction d'une nouvelle pièce ait nécessité des travaux de modification de ce mur sur une longueur de plus de cinq mètres. L'enfilade de boutiques existait probablement toujours après les modifications ayant entraîné la création du bâtiment à trois pièces à la fin du 11<sup>ème</sup> siècle. L'absence des niveaux de sol est une nouvelle fois regrettable et préjudiciable, si bien qu'il nous est impossible de déterminer avec exactitude la durée de fonctionnement de ces boutiques ainsi que leurs activités.

#### 4.2.4 Un grand bâtiment partiellement étudié

Contrairement au secteur précédent, nous retrouvons dans la partie basse du chantier une superposition de bâtiments nous permettant de résoudre plus facilement les problèmes de chronologie. La dernière pièce (secteur XIX) du quartier commercial de la phase II et le jardin (secteur XVII) qui lui est accolé sont en effet recouverts par un édifice important de 14,40 m de large dans le sens nord-sud. Étudié sur seulement 8 m, il nous est impossible pour l'instant d'estimer sa longueur. Malgré une étude partielle, nous pouvons déjà constater quelques éléments de son architecture et de son organisation spatiale intérieure (photo 23).





Photo 21 : Angle nord-ouest du bâtiment à trois pièces, mur 1 et 2 recouvrant le mur 27 (au premier plan) non visible durant la phase III



Photo 22 : Technique de construction des murs du bâtiment à trois pièces





Photo 23 : Vue aérienne du grand bâtiment à poteaux porteurs

#### 4.2.4.1 L'architecture du bâtiment

Les murs ouest et sud (respectivement murs 21 et 23) reposent sur des fondations de quartzite profondes d'au moins 1 m et larges de 1,20 m. Le mur nord (mur 20) repose lui sur une fondation maçonnée plus soignée, la jonction entre les deux types de soubassement se faisant dans l'angle nord-ouest du bâtiment. Ce soin apporté dans les fondations du mur n° 20 résulte peut-être d'une obligation architecturale, cette paroi nord devant supporter des pressions physiques plus importantes que celles des autres côtés du bâtiment. Des murs proprement dit, seuls subsistent quelques mètres linéaires des parois ouest et nord; leur jonction, dans l'angle nord-ouest de l'édifice, n'existe plus. Large de 0,50 m, le mur n° 20 conserve quelques assises constituées de blocs de schiste liés au mortier de chaux, le parement soigné est jointoyé au fer. Le mur n° 21, moins bien appareillé, conservant également trois à quatre rangées de pierres, s'est incliné vers l'extérieur du bâtiment, ceci pouvant résulter d'une poussée importante dans cet angle de la construction.

Au pied du mur n° 20, la fouille a mis au jour un petit bac à chaux (US. 127) constitué de tuiles posées à plat et de champ (photo 24). De par sa position, ce bac semble être complètement lié au mur n° 20. Des analyses de mortier pourraient peut-être nous indiquer si le ciment utilisé dans le mur correspond bien à celui retrouvé dans le bac. Non loin de cette structure, un second bac (US. 131) de construction identique n'est lui lié à aucun mur. Situé à proximité de la limite de fouille, rien n'empêche, lors des prochains dégagements, qu'un mur soit mis au

jour. En plus de ces considérations, le premier bac à chaux, nous amène à étudier le problème du niveau de sol de ce bâtiment. En effet, le point le plus haut du bac (sommets d'une tuile posée de champ) culmine à 72,74 m NGF, soit à peu près au même niveau que les points les plus hauts des murs n° 20 (72,76 m NGF) et 21 (72,82 m NGF). Un bac à chaux est une structure fonctionnelle pendant la durée des travaux d'édification du bâtiment. A la fin des travaux de maçonnerie, il est logiquement détruit ou caché sous un remblais mis en place pour supporter un sol en terre battue probablement.

Dans le cas présent, le bac a été condamné en le remplissant de mortier et en le recouvrant d'une tuile. N'ayant pas été détruit et n'étant pas visible lors de l'utilisation du bâtiment, il a forcément été englobé dans le remblais supportant le sol qui automatiquement se trouve à un niveau supérieur à 72,74 m NGF. Cet état de fait nous amène ainsi à constater que pour le mur n° 21, les trois ou quatre assises bien jointoyées au fer ont fait l'objet de grands soins alors que dans l'état final du bâtiment elles ne sont point visibles. Cette constatation avait déjà été faite l'an passé lors des sondages effectués sur cette même parcelle AB. 79 le long de la D 794 et sur le temple du Haut-Bécherel. Dans ces deux cas, certaines fondations maçonnées étaient constituées de petits moellons cubiques bien taillés caractéristiques de l'architecture romaine, parfois les joints étaient marqués au fer comme pour certains murs du temple du Haut-Bécherel.

Malgré l'étude partielle du bâtiment, son organisation intérieure peut déjà être appréhendée dans les grandes lignes. Deux grands espaces se





Photo 24 : Bac à chaux (US.127)

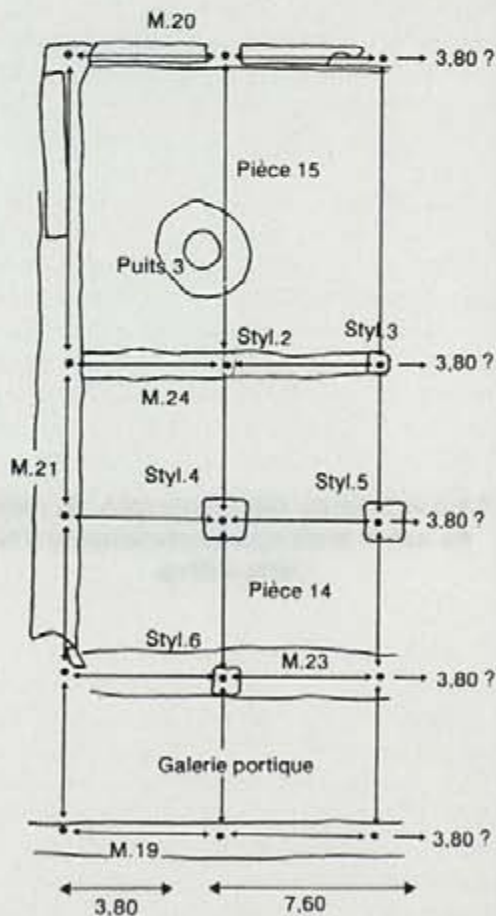


Fig. 16 : Intervalles entre les stylobates dans les pièces 14 et 15

distinguent dès maintenant : une grande salle (pièce 14) dans la moitié sud du bâtiment disposant de poteaux-porteurs créant ainsi deux nefs longitudinales et une deuxième pièce (pièce 15) de taille identique (dans la partie nord) probablement équipée d'un puits intérieur dans son angle sud-ouest. Ces deux espaces sont séparés par le solin de pierres du mur n°24 comprenant deux stylobates. Comme pour la halle marchande étudiée par F. FICHET DE CLAIRFONTAINE, l'architecture de cet édifice fait appel à des poteaux-porteurs disposés à des espaces réguliers.

#### 4.2.4.2 La pièce 14

La pièce 14 possède cinq stylobates positionnés à des intervalles réguliers d'environ 3,80m. Deux, distants de 3,80 m, sont situés sur le mur n°24 séparant la pièce 14 de la pièce 15 (styl.2 et styl.3); dans l'axe central de la pièce, deux fosses carrées remplies de pierres témoignent de l'existence de deux autres blocs (styl. 4 et 5) distants entre eux et des deux précédents aussi de 3,80 m (fig. 16). Enfin, dans le mur sud de la pièce (mur n°23), un gros dé de granit d'un mètre de côté et haut d'au moins 0,90 m peut aussi être considéré comme étant un stylobate (styl.6)(photo 25). Englobé dans les fondations du mur n°23, il est distant du stylobate 4 de 3,80 m. La fouille n'a pas permis de mettre en évidence d'autres pierres dans ce mur 23. La pièce 14 est séparée à l'ouest de la dernière boutique de l'enfilade (pièce 8) par le mur n°21 qui se trouve également à 3,80 m des stylobates 2, 4 et 6. Les intervalles sont régulièrement





Photo 25 : Stylobate 6 dans les fondations du mur 23



Photo 26: Alignement des stylobates 6,4,2 et 8 (emplacement vide dans le mur en arrière plan)



respectés dans les sens nord-sud et est-ouest. L'angle sud-ouest de la pièce 14 (jonction des murs n° 21 et 23) est très perturbé, un bloc de granit identique au stylobate 6 devait s'y trouver (styl.7)

#### 4.2.4.3 La pièce 15

La pièce 15 est organisée différemment (fig. 16). Le mur sud (mur n° 24) dispose, comme nous l'avons vu, de deux stylobates (2 et 3). A l'inverse de la pièce 14, cette salle ne possède pas de poteaux centraux délimitant deux nefs, par contre son mur nord-est caractérisé par deux emplacements pouvant recevoir deux nouvelles pierres (styl.8 et 9). Le premier, le plus à l'ouest, se trouve dans l'alignement des stylobates 6,4 et 2 de la pièce 14 à 7,60 m de ce dernier soit le double des intervalles fixés précédemment (photo 26). Le deuxième, à 3,80 m vers l'est, est dans l'alignement des stylobates 5 et 3 également à 7,60 m du dernier. Enfin dans l'angle nord-ouest de cette pièce un arrachement peut également résulter de la récupération d'un gros bloc de pierre (styl.10). Fait surprenant, la pièce 15 est équipée d'un puits dans son angle sud-ouest. Distant des murs d'environ 1,50 m, afin de permettre la circulation tout autour, il est maçonné sur une hauteur de 1,50 m. Large d'environ 1,60 m au milieu, les pierres de parement sont disposées en encorbellement, laissant ainsi, au sommet, une ouverture inférieure à 1 m. Cette structure de la pièce 15 reste problématique. Sa position dans les vestiges nous interdit de placer ce puits dans la phase II. Le peu de mobilier contenu dans la couche de comblement, provenant d'une couche de destruction et contenant du mobilier du III<sup>ème</sup> siècle situe sa destruction vers le dernier quart de ce siècle. Malheureusement, le grand bâtiment n'a pas livré de couche de destruction que l'on aurait pu comparer avec le comblement du puits. Les seuls niveaux rencontrés dans le secteur XVIII (correspondant à la pièce 15) se placent chronologiquement soit dans les phases antérieures soit dans le niveau d'apprêt du sol de la pièce qui n'a livré que du mobilier antérieur à la seconde moitié du II<sup>ème</sup> siècle.

#### 4.2.4.4. La galerie-portique

Le mur n° 21, à l'ouest du bâtiment reprend et recouvre le mur est des pièces 8 et 9 de l'enfilade de la phase II. Dans le prolongement de ce mur, on peut constater que celui de la galerie-portique s'interrompt également à ce niveau et qu'il est prolongé vers l'est par une tranchée comblée de pierres et d'amas de mortier de chaux. Cette structure correspond tout à fait à une tranchée de mur volé que l'on aurait comblé avec les matériaux non récupérés. Le fait que cette récupération se soit limitée à l'espace en avant du grand bâtiment nous permet de penser que celui-ci devait déborder sur la galerie au niveau

d'un étage. La galerie devait se prolonger vers l'est, seul son mur a été refait pour pouvoir supporter la masse du nouvel édifice. Dans le chapitre III, nous avons émis l'hypothèse que la galerie ne se prolongeait pas après le secteur XIX. Dans ce cas-là, le mur n° 19 la séparant de la voie est à cet endroit une création nouvelle contemporaine de la construction de l'édifice. L'écartement entre le stylobate du mur n° 23 (styl.6) et l'axe de la tranchée de ce mur est de 3,80 m respectant ainsi celui repéré précédemment à l'intérieur de l'édifice. Ce gain de place de l'édifice vers la voie lui donne une largeur, dans le sens nord-sud, de 19 m. Ce sont ainsi trois espaces différents que l'on peut repérer au rez-de-chaussée de ce bâtiment : deux pièces intérieures de taille similaire et un espace extérieur prolongeant la galerie-portique.

### 4.3 Le mobilier de la phase III

Le mobilier de cette phase reste peu abondant. Pour le couloir (secteur I) et le bâtiment à trois pièces, nous nous sommes rendus compte que les niveaux de la phase précédente étaient atteints très rapidement après l'enlèvement de la terre végétale. Cette constatation peut également être faite pour le reste du chantier où peu de niveaux de la fin du second siècle ou du troisième siècle ont pu être étudiés. Bien souvent, le mobilier correspondant à cette phase III provient essentiellement des couches remaniées abordées dès le décapage, mais parfois de structures en creux ayant servi de dépotoir.

La céramique sigillée provient essentiellement des ateliers de Lezoux et est caractéristique de la seconde moitié du II<sup>ème</sup> siècle. A l'arrière des bâtiments, la couche 179 (secteur X) a livré des coupes en sigillée (forme Drag.37) de cette période, une d'entre elles porte dans son décor l'estampille de CINNAMUS ayant produit à Lezoux entre les années 140-190 après J.-C. D'autres vases de ce type, de qualité médiocre du fait de nombreux surmoulages n'ont pu être attribués à un potier particulier. Des formes de sigillée lisse sont aussi présentes : Curle 23, Drag. 38, Walters 79.

Quant à la céramique commune, elle n'est pas caractéristique de cette période. Les formes rencontrées n'évoluent pas beaucoup par rapport à celles des phases précédentes.

Le monnayage est également peu abondant, seule une monnaie de la fin du II<sup>ème</sup> siècle a été découverte (bronze de CRISPINE (180-183), épouse de COMMODE).

La couche d'apprêt de la pièce 15 du grand bâtiment a livré un mobilier important de la seconde moitié du II<sup>ème</sup> siècle donc datant du début de la phase III. Outre le mobilier céramique de cette période, ce niveau a livré deux fragments d'une plaque en marbre portant une inscription probablement destinée à une divinité (photo 27) :



(D)EO.SACR(VM)

DEO.TVI'

L.EPAT.F

D

La traduction complète de cette inscription n'est pas encore faite, nous ferons appel pour cela à un spécialiste d'épigraphie antique. La première ligne s'adresse à une divinité, il faut probablement imaginer son nom précédent les termes DEO SACRVM (Dieu Sacré). Le deuxième terme n'est pas écrit en entier, le R est inscrit en plus petit à l'intérieur du C, le VM de fin n'est pas gravé. Sur la deuxième ligne le terme DEO est repris, le E écrit en petit est placé à l'intérieur du D. Comme pour le SACRVM de la ligne précédente, on suppose que, dans cette position, le E se trouve après le D formant ainsi le terme DEO pour Dieu. Cette ligne se termine par un nouveau terme écrit en réduction : TVI' ou TVL'. La terminaison I' ou L' peut être correspondre à celle que l'on trouve parfois sur des timbres de sigillée. Dans ce cas là, elle voudrait signifier IVS ou LIVS. Le terme de la plaque serait alors TVIIVS ou TVLIVS. La lettre en exposant peut également être un L donnant ainsi TVL<sup>L</sup> pour TVLLVS ou TVLLIVS. Parmi toutes ces hypothèses, faut-il y voir un nom de personne ? Seul un spécialiste pourrait apporter une réponse plausible à ces interrogations. Trois termes différents ont pu être repérés sur la troisième ligne. Du premier, seule la dernière lettre est conservée, L; le deuxième terme est complet, EPAT et le troisième est simplement

composé d'une lettre : F. Le terme EPAT nous pose problème. En effet, il ne se rapproche d'aucun des termes rencontrés dans les différents ouvrages que nous avons compulsés. Le Corpus des Inscriptions Latines (C.I.L.) pourrait nous être utile dans cette recherche, malheureusement nous ne l'avons pas à notre disposition à Rennes. Ici aussi, un linguiste devrait pouvoir en proposer une traduction. Enfin, la ligne se termine par la lettre F pouvant être l'abréviation de FECIT (l'a fait) ou de FILIS ( fils de). Dans ce cas, le terme précédent (EPAT) pourrait indiquer une personne. La dernière ligne n'est composée que de la lettre D. Les inscriptions se terminent souvent par des formules consacrées. La lettre D peut appartenir à l'une d'entre elles, telles D.D. (Dono Dedit), D.D.D. (Dat. Donat. Dedicat).

Une telle découverte reste exceptionnelle sur le site de Corseul. La dernière inscription trouvée en fouille remonte au Champ Mulon fouillé par B. CHICHE et B. GUENNOU de 1965 à 1971. La poursuite de l'étude du grand bâtiment dans les années à venir pourrait nous permettre de recueillir les derniers fragments de cette inscription et ainsi proposer une meilleure explication. Trouvée dans les remblais disposés pour l'aménagement du sol de la pièce 15 du bâtiment, cette plaque appartient obligatoirement à un édifice de la phase précédente. Cependant, cette plaque se trouvant dans les niveaux contemporains de la construction de l'édifice, nous avons préféré l'étudier dans ce chapitre. Le reste du mobilier de ce niveau d'apprêt était composé de sigillée Drag.37, dont une du style de BUTRIO, Drag. 42 à décor de feuille d'eau et d'une amphore Dressel 20 avec anse estampillée.



Photo 27 : Plaque de marbre avec inscription





Photo 28 : Plat en verre trouvé dans le puits 3 (US.142)

Toujours dans ce bâtiment, le puits n° 3 a également livré du mobilier intéressant datable de son abandon. La couche de comblement était essentiellement composée de matériaux de destruction, de nombreux morceaux de tuiles ont ainsi été récupérés. En plus de ceux-ci, deux gros fragments de colonnes en granit ont été découverts. Il s'agit de deux bases moulurées pouvant appartenir au bâtiment et se placer au dessus d'un stylobate. Elles ont toutes les deux un diamètre de 0,30 m mais ne sont pas semblables. Le reste de la couche de comblement comporte quelques fragments de céramique de la fin II<sup>nd</sup>-III<sup>ème</sup> siècle.

La couche d'utilisation au fond du puits n'a pas non plus livré énormément de mobilier. Il faut cependant noter la découverte d'un grand plat en verre ovale cassé en plusieurs morceaux. Ce mobilier est tout à fait exceptionnel. En effet, jamais aucun plat en verre, archéologiquement complet, n'a été découvert sur le site de Corseul. Les fragments de verre ne sont pas rares, ils n'ont cependant jamais permis de reconstituer un récipient. Nous sommes ici en présence d'un plat jeté au fond du puits en une seule fois. Les morceaux n'ont jamais été éparpillés. Le plat se compose d'une partie centrale en creux servant de réceptacle et de deux grandes anses plates, allongées, aux bords découpés afin de former des motifs ondulés et de petits ergots. Seule l'une des anses a pu être récupérée, l'autre, probablement cassée auparavant, ne semble pas avoir été jetée au fond du puits. Ce plat peu courant, devrait pouvoir faire l'objet d'une restauration complète pour une présentation future. Cette forme de récipient n'est pas connue en Armorique selon le travail de J.Y.

COTTEN sur les verres antiques en Armorique, ce qui augmente d'autant son intérêt et son caractère exceptionnel (photo 28).

#### 4.4 Datation de la phase III

Nous l'avons vu dans le chapitre précédent, la première boutique étudiée cette année (pièce 1) et la pièce atelier (pièce 3) qui lui est accolée font l'objet d'une réfection sous le règne d'Antonin le Pieux (138.161) plaçant leur destruction au plus tôt à cette époque. Le mobilier recueilli dans les premiers niveaux, telle la couche d'apprêt de la pièce 15 du grand bâtiment à poteaux-porteurs, date essentiellement de la seconde moitié du II<sup>nd</sup> siècle. Il faut, à partir de ces données, proposer une datation au cours de cette période pour les grands changements qui bouleversent cette partie du quartier.

Ces modifications ne se sont certainement pas faites en une étape. Rien n'indique que le bâtiment à trois pièces et le grand édifice à poteaux-porteurs soient apparus au même moment. Il est même fort probable qu'un certain laps de temps se soit écoulé entre les constructions de ces deux ensembles architecturaux. Cette noncontemporanéité des événements pourraient expliquer la survie de l'enfilade des trois boutiques séparant les deux édifices. On pourrait alors voir une première étape avec la construction du couloir et du bâtiment à trois pièces qui, tout en condamnant une partie du secteur commercial, laisse intacts les trois boutiques et l'espace rectangulaire qui le termine (secteur XIX). Dans un deuxième temps, la construction du grand bâtiment entraîne l'abandon d'au moins cette

dernière pièce. Rien n'indique si à ce moment, les boutiques continuent à fonctionner.

A l'arrière de cette enfilade, on voit aussi apparaître une pièce rectangulaire de 13,50 m contre le mur n°10 dans l'angle nord-est du bâtiment à trois pièces. A l'intérieur de cet espace, les niveaux archéologiques appartiennent déjà au I<sup>er</sup> siècle. Une nouvelle fois l'érosion ne nous permet pas de dater cet aménagement avec précision. Dans l'angle sud-est, à la jonction des murs n°18 et 17, la fouille a mis au jour un dépôt monétaire de 1030 petites monnaies en bronze de la fin du III<sup>ème</sup> siècle éparpillé dans les pierres du solin (photo 30). Il ne s'agit probablement pas d'un trésor déposé dans le solin lors de sa création mais plutôt une bourse perdue ou cachée au pied du mur qui en pourrissant a laissé échappé les petites monnaies, d'un diamètre de 5 à 6 mm en moyenne, qui du fait du ruissellement se sont dispersées entre les pierres. Elles ne datent nullement la création du mur.

Toutes ces modifications sont regroupées dans la phase III (dans l'attente d'une étude plus poussée permettant des datations plus fines) qui, débutant au plus tôt au milieu du II<sup>nd</sup> siècle, dure jusqu'au troisième quart du III<sup>ème</sup> siècle environ.

#### 4.5 Conclusion

La phase III appartient à cette période

pendant laquelle on distingue le deuxième essor de la ville antique sur les différents chantiers archéologiques effectués sur ce site. Sur le quartier de Monterfil, ce mouvement débute dès le début du II<sup>nd</sup> siècle par la rénovation d'un entrepôt et l'édification d'une halle marchande (fouilles de Monterfil II, 1987-1989). Les bouleversements affectent ensuite progressivement le reste du quartier. Dans la partie étudiée cette année, ce phénomène est visible à partir du milieu du II<sup>nd</sup> siècle et semble se prolonger au moins jusqu'au début du III<sup>ème</sup> siècle. C'est au cours du II<sup>nd</sup> siècle que l'on assiste aux dernières grandes modifications apportées au quartier commercial de Monterfil. Le grand bâtiment englobant entrepôt, boutiques et ateliers sans interruption se trouve remplacé par des ensembles architecturaux plus petits et plus distincts séparés par des couloirs ou des espaces libres.

La fouille s'est achevée, pour cette phase, sur l'étude d'un bâtiment large au total de 19m disposant probablement d'un étage recouvrant la galerie-portique. Nous sommes certainement en présence d'un très grand bâtiment, peut-être public, s'étendant vers l'est. Nous pouvons espérer que l'autre extrémité (côté est) se trouve avant la limite de la parcelle AB.79, nous pourrions ainsi l'étudier dans sa totalité.



## TARDIVES : LA PHASE IV

## 5.1 L'abandon du site

L'abandon du site est, sur Corseul, situé en général vers les années 275 après J.-C. La Gaule connaît vers la fin du III<sup>ème</sup> siècle une phase pendant laquelle les villes se rétractent et s'entourent de remparts pour certaines. Les chantiers opérés sur le site de la ville antique de Corseul ont à chaque fois livré des informations nous indiquant un phénomène d'abandon vers la fin de ce siècle. Le site de Monterfil n'échappe pas à la règle et, déjà, les recherches précédentes avaient mis en évidence cet abandon des bâtiments à cette époque. Sur la partie étudiée cette année, l'érosion ne nous a pas permis de dégager les niveaux de destruction des bâtiments par incendie ou naturellement. Disposer de ces niveaux nous permettrait d'appréhender plus fidèlement ce phénomène, son déroulement et surtout ses raisons. Seules quelques structures en creux nous livrent du mobilier se rapportant à cette phase IV, tel le puits n°3 (secteur XVIII, carré G6, US.142) comblé par une couche de destruction contenant du mobilier de la seconde moitié du III<sup>ème</sup> siècle (fig.17).

Ailleurs sur le chantier, le mobilier caractéristique de cette époque est surtout rencontré

dans les premiers niveaux de terre remaniée placés juste en dessous de la terre végétale. La sigillée est caractérisée par des formes Dech.72 à décor incisé. Le monnayage contient essentiellement des monnaies des empereurs gaulois : monnaies à tête radiée. Bien souvent, celles-ci ne sont que des imitations pouvant avoir été frappées sur le site de Corseul ; leur qualité est médiocre. En 1987, la fouille d'un puits du III<sup>ème</sup> siècle, dans la première partie du chantier de Monterfil, avait permis d'étudier une importante couche de démolition qui avait été utilisée pour son comblement. A l'intérieur de cette couche, deux lots de monnaies, probablement contenus à l'origine dans des bourses en cuir, ont pu être mis au jour. Le premier, rempli de 217 pièces, et le second de 340 monnaies ont été respectivement trouvés à - 4,10 m et - 8,65 m. L'enfouissement de ce trésor, actuellement en cours d'étude à Caen, semble dater des environs des années 275 après J.-C.

Cette année, l'étude du solin des murs de la pièce 16 (secteur IX, carré F6) nous a permis de recueillir un nouveau dépôt monétaire constitué de 1030 petites monnaies en bronze (photo 29). Les pièces étaient éparpillées à l'intérieur des fondations des parois sur une surface d'environ 0,50 m<sup>2</sup>. D'après



Photo 29 : Trésor monétaire de 1030 imitations d'antoniniani

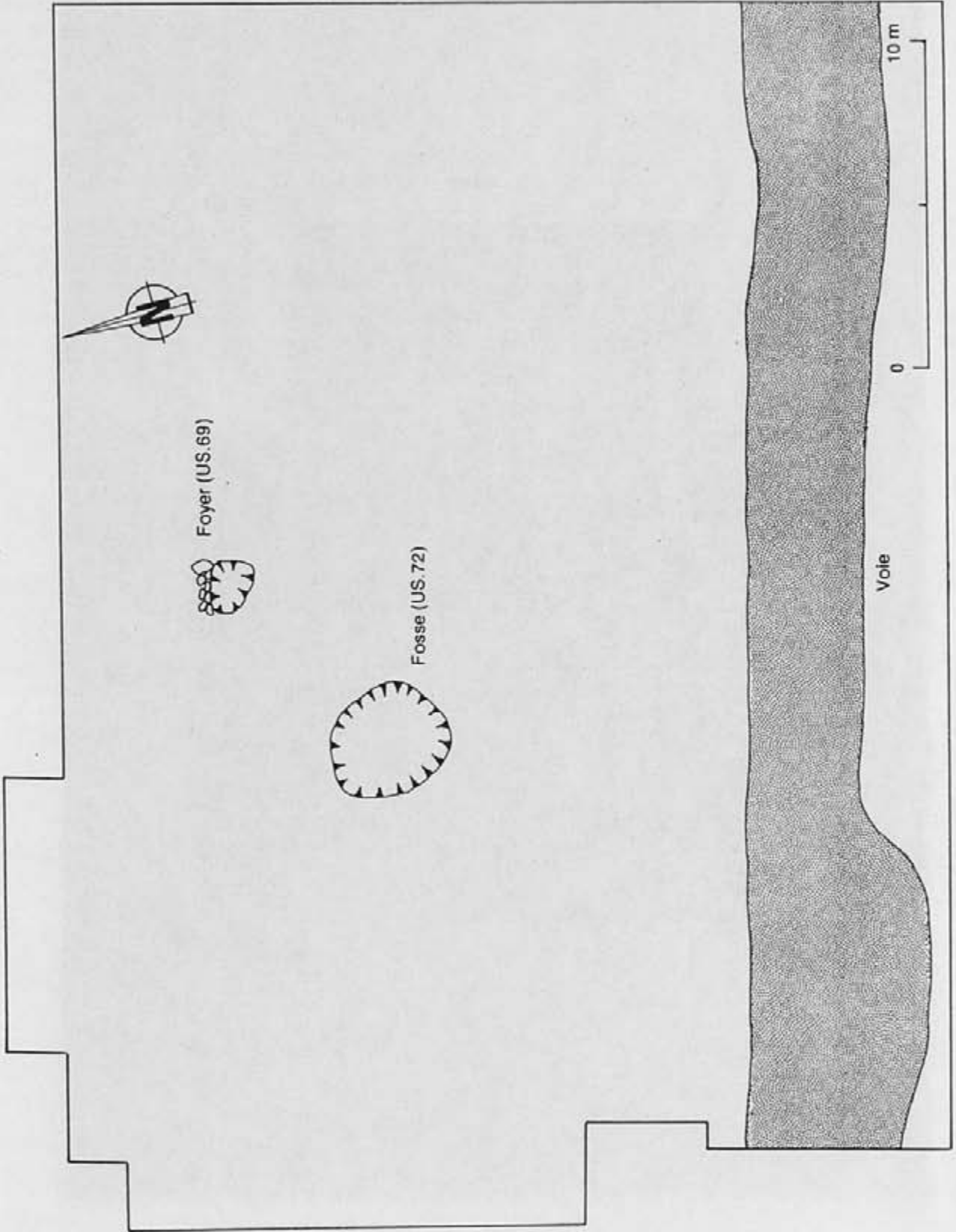


Fig. 17 : Structures de la phase IV



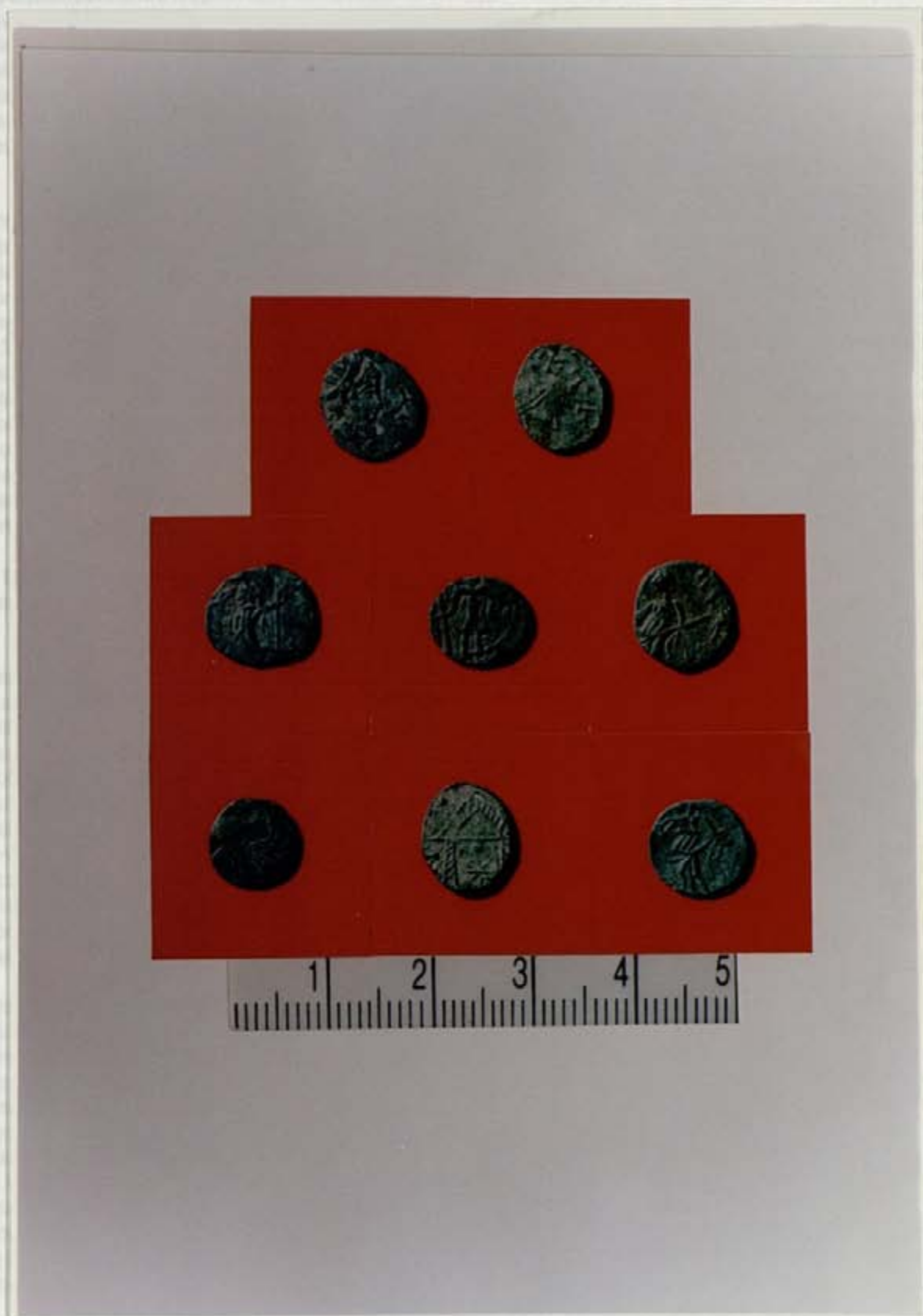


Photo 30 : Détail de coins des monnaies du trésor monétaire

leur éparpillement entre les pierres, il ne nous semble pas que ce pécule ait été déposé volontairement dans les fondations lors de leur création. Il serait plus probable qu'elles aient été cachées au pied du mur par exemple, et tout simplement été dispersées par les eaux pluviales qui, en descendant dans le sous-sol peuvent entraîner les pièces de monnaies avec elles.

Le dépôt monétaire est essentiellement constitué d'antoniniani de Tétricus ou d'imitations (photo 30). Elles sont en général de bonne qualité et devraient permettre une bonne étude des coins. Ceux-ci pourront être comparés à ceux du lot de monnaies de la même époque trouvé en 1989 dans les secteurs XIII et XIV de Monterfil II (plus de 100 petites pièces en argent). F. FICHET DE CLAIRFONTAINE pense être en présence d'un atelier de production d'imitations d'antoniniani, des vestiges de fours trouvés là cette année, pourraient confirmer cette hypothèse intéressante. Le lot de cette année sera étudié par un numismate nous permettant ainsi d'en tirer le maximum d'informations.

## 5-2 Les occupations tardives : fin III<sup>ème</sup>-IV<sup>ème</sup> siècles

Après une phase de désordre où l'on assiste à l'abandon de certaines parties de la ville, entre autres le quartier résidentiel de la salle des fêtes (FICHET DE CLAIRFONTAINE, 1985), nous pouvons constater une certaine reprise des activités sur le site de Corseul. Déjà, en 1970, B. CHICHE avait mis au jour un ensemble thermal apparaissant au début du IV<sup>ème</sup> siècle. Les fouilles précédentes sur le secteur commercial de Monterfil ont également permis de constater certains signes de cette reprise d'activité. Le local commercial, étudié en 1989, a fait l'objet, à ce moment, d'aménagements destinés à l'installation d'un atelier de métallurgiste.

Les 1000 m<sup>2</sup> étudiés cette année n'ont pas fourni de réelles structures de cette période postérieure aux années 275 après J.-C. Les niveaux de terre remaniée atteints dès le décapage ont livré quelques objets datables de cette phase : imitation de monnaies des empereurs gaulois, sigillée d'Argonne. Deux structures, repérées sur le chantier, semblent tout de même appartenir à cette période : dans le secteur VI, un lot important de céramiques (plusieurs centaines de tessons) peut correspondre à un dépotoir tardif de 2 m<sup>2</sup> et, dans le secteur XV, une fosse (A) contient du mobilier du IV<sup>ème</sup> siècle (monnaie de Constantin).

La grande majorité des tessons du dépotoir du secteur VI appartient à seulement trois formes différentes : une haute et deux basses. La forme haute possède une lèvre éversée, un col concave et une panse convexe descendant jusqu'au pied plat. La taille de ce vase est très variable. Les formes basses sont toutes les deux des coupes de

type vases tripodes. Leurs bords sont repliés vers l'intérieur. Pour l'une des formes, la partie supérieure de la lèvre est plate et possède une moule. Il est possible que l'une de ces formes ait servi de faïsselle, quelques fragments percés de petits trous ont en effet été trouvés dans le lot. Les trois types de céramique ont une pâte de couleur orangée claire, produite par une cuisson réductrice de type A. Cette production apparaît mal cuite, les fragments de poterie sont très spongieux et de mauvaise qualité. Cet ensemble semble assez homogène, les céramiques proviennent probablement d'un même atelier peut-être local. Ces vases ne sont pas typiques de cette période, ils peuvent aussi bien appartenir aux phases précédentes. Quelques tessons tardifs (sigillée d'Argonne) et des monnaies des empereurs gaulois ont également été recueillis dans ce niveau. Vu la position stratigraphique de ce dépotoir (juste en dessous du niveau de décapage), on peut se demander si ce mobilier appartient réellement à cette couche ou, s'il ne fait pas partie de la couche remaniée par les labours. Si nous ne pouvons pas donner de datation précise, on peut tout de même affirmer que ces céramiques sont soit du III<sup>ème</sup> siècle soit du IV<sup>ème</sup> siècle.

La seconde structure tardive est une fosse de 2,50 m de diamètre pour 0,30 à 0,40 m de profondeur. A cheval sur les secteurs VIII et XV, elle a perturbé le mur n° 13 et surtout le grand foyer du fond de la première boutique de l'enfilade de la phase II. Cette fosse (A) ne contenait pas de mobilier particulier, le comblement était essentiellement constitué d'une terre marron contenant un nombre conséquent de fragments de tuiles. Le mobilier céramique peu important, couvre tous les siècles d'occupation du site de Corseul (Drag. 15/17 du I<sup>er</sup> siècle, Curle 11 ...), seule une monnaie de Constantin (306-337) nous permet d'affirmer que cette fosse date du IV<sup>ème</sup> siècle. Sa fonction nous reste énigmatique.

## 5-3 Conclusion

Comme nous pouvons le voir, les vestiges des dernières décennies d'occupation sur le site de Corseul, restent très faibles. Les problèmes d'érosion sont pour cette période très importants. Le mobilier recueilli dans les niveaux supérieurs de la stratigraphie nous permet tout de même de constater que cette partie de la ville antique est toujours fréquentée au IV<sup>ème</sup> siècle. Il n'y a pas de véritable occupation avec des bâtiments comme au Champ Mulon mais la voie reste toujours en service. Quelques monnaies trouvées sur la chaussée, dont une de LICINIUS (308-324), empereur de la Tétrarchie, semblent en tout cas le démontrer.

L'étude de cette phase n'a jamais été simple à Corseul, les vestiges nous étant parvenus en mauvais état bien souvent. La partie au sud de la voie nous semble plus propice à l'étude de cette période, la couche d'humus au dessus des vestiges étant plus



importante et les sondages de l'an passé nous ayant déjà permis de constater que des murets, très légers et donc très sensibles à l'érosion, avaient parfois été conservés.

## CONCLUSION GÉNÉRALE

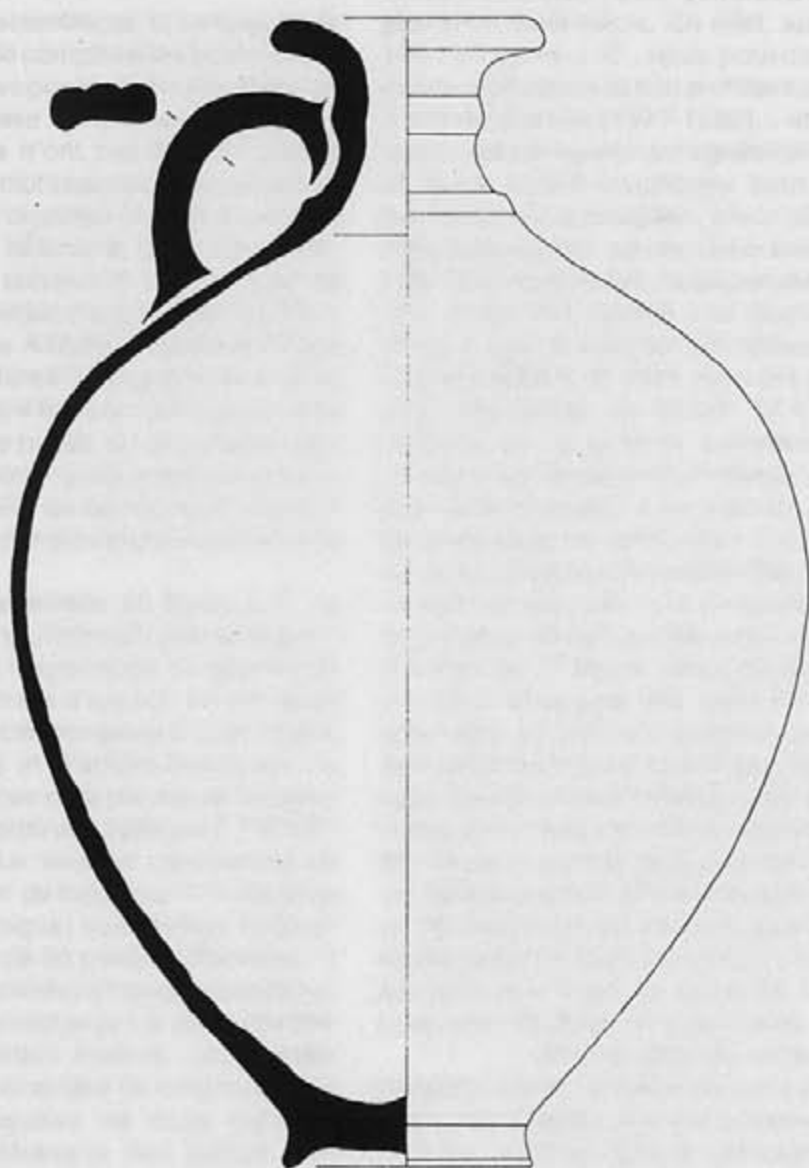
### 1.1.1 Bilan scientifique

Sur le plan scientifique, le sondage a permis de constater que les murets en question étaient très légers et donc très sensibles à l'érosion. Les sondages ont permis de constater que des murets, très légers et donc très sensibles à l'érosion, avaient parfois été conservés.

Le bilan de l'année 1988 a permis de constater que des murets, très légers et donc très sensibles à l'érosion, avaient parfois été conservés.

Le bilan de l'année 1988 a permis de constater que des murets, très légers et donc très sensibles à l'érosion, avaient parfois été conservés.

Le bilan de l'année 1988 a permis de constater que des murets, très légers et donc très sensibles à l'érosion, avaient parfois été conservés.



Le bilan de l'année 1991 est très positif.

La stabilisation d'un archéologue sur le site de Corseul autorise la mise en place d'une politique de recherche suivie sur plusieurs années.

### 6.1 Bilan scientifique

Sur le plan scientifique, la campagne de 1991 nous aura permis de compléter les informations déjà recueillies les années passées.

Pour la phase de colonisation du site (phase I, env. 0-env. 40 après J.-C.), les 1000m<sup>2</sup> étudiés n'ont pas livré de grands renseignements, les structures sont toujours éparpillées. Cette partie de la ville s'organise le long d'une voie orientée est-ouest, des bâtiments qui la bordaient, sur son côté nord, ne subsistent que les sols de schiste ou d'argile, les parois d'argile et de végétaux ayant totalement disparu. A l'arrière de ces premiers édifices, quelques structures témoignent encore des activités qui se déroulaient dans la cour (puits, fosse dépotoir...). Durant cette phase, la romanisation est en route, les échanges commerciaux avec le reste de l'Empire, et surtout l'Italie, se développent. Fanum Martis rentre petit à petit dans la mouvance du monde romain.

A partir des années 40 après J.-C., le phénomène urbain à Corseul connaît un nouvel essor avec l'introduction de la maçonnerie.

Le quartier de Monterfil change totalement d'aspect; on y crée un grand bâtiment commercial composé d'un entrepôt, d'ateliers, de boutiques et d'arrière-boutiques.

La fouille de cette année nous aura permis de terminer l'étude de cet édifice abordé dès 1986 par F. FICHET DE CLAIRFONTAINE.

Le secteur commercial de Monterfil fait plus de 70m de long pour 17m de large (bâtiment et galerie-portique) soit environ 1200m<sup>2</sup>.

En tout, il est composé de 20 pièces différentes : 1 entrepôt, 8 boutiques associées à 8 arrière-boutiques, 2 ateliers et une salle rectangulaire à son extrémité est n'ayant pas de fonction connue.

Les façades avant (le long de la rue) et arrière (le long de la cour extérieure) sont flanquées de deux galeries permettant l'accès à chacune des pièces.

Les dégagements de cette année nous ont permis de constater que sur son côté est, le bâtiment s'interrompait, durant cette phase II, sur un espace non bâti pouvant être un jardin.

Nous disposons maintenant du plan complet d'un édifice commercial, fait unique sur le site de Corseul où les bâtiments

étudiés lors des fouilles jusqu'à maintenant ne pouvaient l'être que sur de faibles superficies. La réserve archéologique acquise par la municipalité de Corseul nous permet d'aborder la ville sur une surface d'1,5ha livrant ainsi des entités architecturales complètes.

### 6.2.3 Les projets pour 1992

Pour les années à venir, nous avons

Cet édifice commercial semble avoir une durée d'existence, dans son état d'origine, d'un peu plus d'un demi-siècle. En effet, autour des années 100-120 après J.-C., nous pouvons déjà constater des modifications de son architecture sur la première partie du chantier (1987-1989). L'entrepôt de l'angle sud-ouest est légèrement agrandi et quatre boutiques et leurs arrière-boutiques sont détruites pour permettre la construction, à leur place, d'un nouvel édifice plus grand : un marché couvert. A partir de ces premières recherches, nous pensons que le quartier était totalement modifié à ce moment-là et que ces transformations s'étaient déroulées en une seule fois. Les recherches de 1991 nous ont permis d'infirmer cette hypothèse de travail. Si les modifications opérées sur le quartier commercial du I<sup>er</sup> siècle débutent bien au début du II<sup>ème</sup> siècle, elles ne l'affectent pas dans sa totalité à ce moment. Dans le secteur étudié cette année, les pièces 1, 2 et 3 existent toujours au cours du règne d'Antonin le Pieux (138-161). Elles ne sont remplacées, par un couloir et un édifice à trois pièces de tailles différentes, qu'au plus tôt vers le milieu du II<sup>ème</sup> siècle. Nous avons ici un décalage d'environ cinquante ans dans les restructurations apportées au bâtiment commercial de la phase II. Son extrémité est également détruite, dans cette seconde moitié du II<sup>ème</sup> siècle, au profit d'une nouvelle construction très importante abordée seulement sur 8m. De par son importance et sa qualité architecturale, cet édifice pourrait être un lieu public, pourquoi pas un nouveau marché couvert plus grand que celui étudié jusqu'en 1989. Avec de la chance, si son côté est se trouve avant la limite de la parcelle, nous pourrions l'aborder dans sa totalité.

Une nouvelle fois, nous devons regretter l'importance de l'érosion sur cette pente du plateau.

Les niveaux tardifs sont mal conservés et, même si le mobilier archéologique témoigne d'une réelle fréquentation jusqu'au milieu du IV<sup>ème</sup> siècle, il nous est impossible de déceler de véritables constructions comme au Champ Mulon (1965-1971).

Au sud de la voirie, toujours en fonction à cette époque, les niveaux d'humus plus importants semblent avoir permis une meilleure conservation de ces vestiges tardifs. Si



ceci s'avère exact, leur étude devrait nous apporter de précieux renseignements sur les phases d'occupation postérieures à la fin du III<sup>ème</sup> siècle.

## 6.2 Le travail post-fouille

### 6.2.1 L'étude du mobilier, le dépôt de fouille

Le Service Régional de l'Archéologie, a mis en place un nouveau dépôt de fouilles sur le site de Corseul. Les collections extraites sur le chantier y sont immédiatement entreposées et étudiées (le chapitre 7 de ce rapport fourni déjà une première étude d'une partie du mobilier extrait du chantier de 1991). Ce local dispose déjà d'une capacité de rangement devant permettre de gérer dans les meilleures conditions possibles le mobilier des chantiers à venir. Ce dépôt d'étude sera bientôt secondé d'un local silo où les collections déjà étudiées seront entreposées en caquettes sur palettes. Au fur et à mesure de leur étude, les collections seront déposées dans ce nouveau local, libérant ainsi de la place pour le mobilier provenant des chantiers. Tout ceci nécessitera une étude suivie des collections, la stabilisation d'un archéologue est donc importante. Les collectivités territoriales engagées dans le projet archéologique de Corseul l'ont compris : le contrat d'archéologue est prolongé pour l'année 1992.

### 6.2.2. L'animation auprès des écoles, d'organismes divers

Cet archéologue est également chargé de réaliser sur le site de Corseul une animation auprès d'organismes demandeurs, essentiellement des écoles. Le site de Corseul acquiert, dans la région, une notoriété de plus en plus importante : les écoles des Côtes d'Armor et du nord de l'Ille-et-Vilaine y programment de plus en plus de séjours pédagogiques dans le cadre de leurs cours sur cette période. Le potentiel archéologique sur la commune est riche et, en plus du chantier de fouille sur la réserve archéologique, il est possible de leur présenter les vestiges aménagés de la résidence urbaine du Champ Mulon (domus du I<sup>er</sup> siècle), les ruines de la cella du temple du Haut-Bécherel dit "Temple de Mars", le musée de la Société archéologique de Corseul présentant la civilisation gallo-romaine, et d'autres monuments plus récents dont la fortification médiévale de Montafilan (XIV<sup>ème</sup> siècle). Corseul peut devenir, en plus d'un centre de recherche sur la civilisation gallo-romaine urbaine et rurale en Gaule du nord-ouest, un site ouvert au public et plus particulièrement aux écoles. La fréquentation du site par les visiteurs se fait de plus en plus importante. Au cours de la journée portes ouvertes effectuée pendant l'été, plus de 1000 personnes ont été accueillies par les fouilleurs bénévoles. En tout, pendant les mois de juillet et août, plus de 6000 personnes sont venues visiter le chantier de fouille, le reste de l'année, le flux

de visiteurs reste important les week-end.

Cet intérêt grandissant est aussi ressenti au travers de la presse locale. Cette année, ce sont 8 articles qui ont traité des fouilles archéologiques de Corseul.

### 6.2.3 Les projets pour 1992

Pour les années à venir, nous avons l'intention de déposer auprès du Ministère de la Culture une demande d'autorisation de fouille pluriannuelle nous permettant d'achever la fouille de la parcelle AB.79 et ainsi de terminer l'étude des abords immédiats de la principale voie d'accès de la ville antique menant au forum. Les travaux de 1991 ont permis d'achever la fouille de la partie de la parcelle AB.79 au nord de la voie antique, seul subsiste, à son extrémité est, un espace d'une quinzaine de mètres de large. Pour faciliter la gestion des tas de déblais occasionnés par la fouille de la partie au sud de la voie, il nous semble indispensable de laisser ce passage permettant l'évacuation des terres vers la parcelle AB.80. La fouille, en premier, de cette zone nous obligerait à organiser ce transport des déblais par la D.794, route très fréquentée pendant la période estivale. En se basant sur une superficie étudiée annuellement de 1000m<sup>2</sup> environ, il est possible de terminer les fouilles sur cette parcelle en 1994 et ainsi de programmer pour 1995-96 la publication complète des données recueillies pendant ces trois ans (1992-1994). Ce laps de temps devrait également nous permettre de résoudre le problème du chemin privé séparant les parcelles AB.79 et AB.80 et nous empêchant d'étendre nos recherches vers le reste de l'insula VII-L. Une fois ce chemin acquis, il sera possible de poursuivre l'étude de plus de la moitié d'une insula de la ville antique. Entre temps, nous envisageons la publication, avec F. FICHET DE CLAIRFONTAINE, des données relatives au secteur commercial des I<sup>er</sup>.II<sup>nd</sup> siècles (1986-1991) de cette insula sous forme d'un numéro spécial d'une revue (Revue Archéologique de l'Ouest par exemple). Des publications, ayant des thèmes plus précis (les voies antiques à l'intérieur et autour de la ville antique, un mobilier particulier...) sont aussi envisageables dans les années à venir. Déjà, en 1992, une étude sur les céramiques précoces à Corseul doit sortir dans les actes du colloque de la S.F.E.C.A.G. (Société Française d'Etude de la Céramique Antique en Gaule) qui s'est déroulé au printemps 91 à Cognac.

Pendant cette période, nous serons aussi amenés à réfléchir sur les problèmes de restauration et de mise en valeur des vestiges archéologiques dégagés. Ce travail fera l'objet d'une étroite collaboration avec le Service Régional de l'Archéologie, responsable scientifique et administratif du projet.

CHAPITRE 7

LE MOBILIER ARCHEOLOGIQUE

Ce chapitre n'a nullement la prétention de présenter une étude exhaustive du mobilier archéologique recueilli sur le chantier de 1991, surtout pour la céramique qui nécessite encore de nombreuses séances de tri et de recollage. Si l'étude de la céramique n'est pas tout à fait terminée, ce rapport présente tout de même les principales formes rencontrées sur le secteur commercial. Les objets de tabletterie, en verre ou en pierre ne sont pas très nombreux, les plus belles pièces sont ici présentées. Les objets métalliques sont essentiellement en bronze, il faut cependant noter une bague en or, ce métal est très rare à Corseul. Les instruments en fer ne sont pas étudiés dans le cadre de ce rapport, la gangue de rouille les recouvrant empêche toute identification certaine. Pour tout le mobilier métallique, des nettoyages et restaurations effectués par des laboratoires spécialisés devraient nous permettre, pour une future publication, une étude plus soignée de ces objets, de leurs décors, de leurs fonctions, datations..

Les dessins suivent les règles générales du dessin archéologique. Pour chaque planche, l'échelle est indiquée en bas de page (éch. 1, éch. 1/2, échelle 1/3...), les estampilles sont à l'échelle 1. Les dessins d'amphores (n° 115 à n° 122) proviennent d'une étude en cours sur ce type de céramique à Corseul (Cécile BOSSARD. Mémoire de Maîtrise d'Histoire de l'Art.Rennes), ceux des objets

métalliques (n° 152 à n° 200) d'un travail également en cours sur les bronzes antiques de Corseul (Gaëtan LE CLOIREC. Mémoire de Maîtrise d'Histoire de l'Art.Rennes). L'étude des monnaies a été réalisée par Pierre Bouchard, fouilleur bénévole sur le site de Corseul depuis 1988.

Chaque objet étudié porte un numéro d'inventaire comprenant le numéro de la carte archéologique (n° commune et n° de site), l'année de fouille, l'unité stratigraphique et le numéro de l'objet dans son unité stratigraphique.

Exemple : Inv.22 048 43 91 79/2

N° Commune : 22 048  
 N° Site : 43  
 Année de fouille : 91  
 Unité stratigraphique : 79  
 N° de l'objet dans son US : 2

CATALOGUE DES DESSINS :

La céramique : n° 1 à 138  
 Les os : n° 139 à 143  
 Le verre : n° 144 à 147  
 La pierre : n° 148 à 151  
 L'or : n° 152  
 Le bronze : n° 153 à 200  
 Les monnaies : n° 201 à 276



LISTE DES UNITES STRATIGRAPHIQUES ET  
DES NUMEROS D'OBJETS ETUDIES

US	SECTEUR	PHASE	INV.CATALOGUE			
				49	III	I 94, 104
				50	VI	III 19, 199, 211
				51	IV	II
				52	IV	II
				53	I	II 138
				54	VIII	II.III 51, 175, 192, 231, 235, 243
				55	XI	II.III 188
0			50, 59, 184, 234, 262	56	IV	I 34, 78, 86, 139
1	I	III.IV		57	IV	I 155, 176
2	I	III		58	IX	I.II 191, 252
3	II	II.III	131, 164, 166	59	XI	III 109, 239, 266
4	II	II.III		60	XI	II
5	II	II		61	XI	II
6	III	II	95	62	XIV	I.II.III 53, 74, 161, 163, 167, 173, 193, 194, 222, 236, 240, 253, 270, 271
7	I	II.III				
8	II	-				
9	II	-				
10	III	II	56, 61	63	XIV	II
11	IV	II	12, 79, 128, 180	64	XIV	II
12	V	III		65	XI	II
13	V	II	7	66	XI	II
14	I	II		67	IX	I
15	I	II		68	VI	II 142, 177, 228, 256, 272
16	IV.VI	III	179, 195, 225, 233, 243, 247, 273	69	XIV	III
17	VI	II.III		70	XIV	III
18	VI	II		71	III	II
19	VI	II	165	72	XV	IV 29, 30, 40, 174, 203, 238, 246, 268, 274
20	V	II	15, 66, 250			
21	VI	II				
22	II	-		73	IV.VI	II 141, 152, 158, 208
23	I	III		74	XVI	II 49, 103
24	I	II	216, 218	75	VIII	III 232
25	I	II		76	XV	II 196, 265
26	I	II		77	IX	II
27	I	-		78	VI	II 213
28	I	II	200	79	XI	I 1, 178
29	I	II		80	XI	II
30	III	III		81	XI	I
31	III	II		82	XI	I
32	VI	II	251	83	VIII	II 209, 214, 223
33	III	II		84	XVI	II
34	IV.VI	II	18, 54, 107, 144, 226, 227	85	XVI	II
35	VI	II	212	86	XVI	II 261
36	IV	II	146	87	V	II
37	IV	II		88	XV	257
38	IV	II		89	XII	III
39	I	III		90	XV	I
40	I	II	182	91	VI	I
41	I	II		92	X	II.III.IV 10, 24, 112, 130, 133, 219
42	III	I	28, 31, 190	93	XIII	III.IV
43	IV	II		94	VII	II.III.IV 23, 55, 58, 60, 129, 156, 215, 220, 223, 264
44	I	II				
45	I	II	89, 210			
46	I	II		95	VII	II.III.IV 189, 229, 241, 245, 248, 249, 259, 263, 269, 275
47	I	I				
48	IV	II	72			

96	XIV	II.III	13, 52, 197, 255	135	XII	I	114
97	XIII	III		136	XII	I	114
98	XIII	I.II		137	XII	I	
99	XIII	I.II		138	XVIII	III	
100	X	II		139	XVI	I	27
101	XIV	II		140	XVIII	I	33
102	XI	II		141	XVIII	II	81, 124
103	V	II		142	XVIII	III	39, 92, 127, 136, 137, 150, 151, 186, 217
104	X	II	62, 63, 64, 65, 70, 100, 117, 118, 126, 148, 159, 181	143	X	II	57
105	V	II	71, 123, 154, 157, 160, 205, 254, 267	144	X	I	97, 153
106	XI	I	143, 206	145	XVIII	II	6, 99, 113, 276
107	X	II		146	XVIII	I.II	149
108	X	II		147	XVIII	I.II	
109	X	II	2, 9, 21, 22, 36, 41, 43, 44, 67, 80, 84, 88, 91, 101, 102, 106, 116, 120, 121, 122, 168, 172, 198	148	XVI	I.II	38, 170
110	XI	I		149	XXI	II.III	140, 187
111	V	I		150	VI	I	202
112	XIII	I		151	V	I	
113	XI	I	201	152	V	I	77
114	XIV	II		153	XVIII	II.III	75
115	XIV	I.II		154	XII	I	
116	XIV	I.II		155	XVI	I	35, 73, 87, 105, 184
117	VIII	I	169, 260	156	XVIII	II	8
118	XII	II		157	VI	I	
119	VIII	I		158	VI	I	93
120	VI	I		159	V	I	
121	V	II	162	160	XII	I	
122	XIV	III	76	161	VIII	I	
123	XII	I		162	VIII	I	
124	XII	I		163	XVI	II	
125	X	II	26, 37, 42, 45, 46, 82, 83, 96, 98, 108, 115, 145, 171	164	XVI	II	
126	XVIII	III	237	165	XVI	II	
127	XVIII	III		166	XVI	II	
128	XVIII	III		167	XVI	II	
129	XVIII	II.III	5, 20, 48, 68, 110, 119, 135, 183, 207, 221	168	XVI	II	
130	XIX	III		169	XVI	II	
131	XVIII	III		170	XVI	II	
132	XII	I		171	X	II	204
133	XIX	I	25	172	VIII	I	85, 90
134	XIX	I	32	173	VIII	I	
				174	X	II	4
				175	X	II.III	47, 125
				176	VIII	II.III	230, 242
				177	VIII	III	
				178	VIII	III	
				179	X	II	3, 11, 14, 16, 17, 132, 134
				180	III	I	111



## CATALOGUE DES PIÈCES ÉTUDIÉES

### CÉRAMIQUE SIGILLÉE ORNÉE

- 1 Inv. 22 048 43 91 79/2. Coupe Drag. 29a. Lèvre guillochée, panse carénée avec des motifs géométriques inédits à Corseul. Céramique cassée ayant subi une réparation (trou de réparation). Gaule méridionale. 1<sup>ère</sup> moitié 1<sup>er</sup> siècle. Secteur XI, carré G5, phase I
- 2 Inv. 22 048 43 91 109/13 Coupe Drag. 37. Oves à double arceau avec bâtonnet à droite, décors de rinceaux avec et sans feuilles. Gaule méridionale. Fin 1<sup>er</sup> siècle. Secteur X, carré E6, phase II
- 3 Inv. 22 048 43 91 179/3. Coupe Drag. 37. Tyran dans médaillon (Osw. 188), style de BUTRIO, DOECCUS. Lezoux, première moitié 11<sup>ème</sup> siècle. Secteur X, carré E6, phase II
- 4 Inv. 22 048 43 91 174/1. Coupe Drag. 37. Décors de rinceaux. Gaule méridionale, 11<sup>ème</sup> siècle secteur X, carré F6, phase II
- 5 Inv. 22048 43 91 129/9. Coupe Drag. 37. Scène animalière. Panthère vers la droite (Osw. 1508) Panthère vers la gauche (Osw. 1534). Ours vers la gauche (Osw. 1606). Cerf galopant vers la gauche (Osw. 1784). Lezoux, 1<sup>ère</sup> moitié 11<sup>ème</sup> siècle. Secteur XVIII, carré H6, phase II.III
- 6 Inv. 22 048 43 91 145/1. Coupe Drag. 37. Scène mythologique : Hercule (Osw. 786), Archer (Osw. 268), Satyre (Osw. 597), Satyre (Osw. 597), Satyre (Osw. 602). Lion galopant vers la droite (Osw. 1400), Cerf galopant vers la droite (Osw. 1738), lièvre courant vers la droite (Osw. 2074). Style de MERCATOR (80-120) ou d'un associé (BIRAGILLUS, COSIUS). La Graufesenque, fin 1<sup>er</sup>-début 11<sup>ème</sup>. Secteur XVIII, carré G6, phase II
- 7 Inv. 22 048 43 91 13/1. Coupe Drag. 37. Scène mythologique : Diane (Osw. 126a), Vénus (Osw. 325). Style de MERCATOR, BUTRIO, IOENALIS, CINNAMUS, PATERNUS, DOECCUS. Lezoux, 1<sup>ère</sup> moitié 11<sup>ème</sup> siècle. Secteur V, carré E5, phase II
- 8 Inv. 22 048 43 91 156/1. Coupe Drag. 37. Scène animalière et archer ? Gaule méridionale, 11<sup>ème</sup> siècle. Secteur XVIII, carré H6, phase II
- 9 Inv. 22 048 43 91 109/14. Coupe Drag. 37. Décor de feuilles, pâte orangée claire. Gaule méridionale. Secteur X, carré E6, phase II
- 10 Inv. 22 048 43 91 92/6. Coupe Drag. 37. Scène animalière. Cerfs se faisant face. Gaule méridionale. 11<sup>ème</sup> siècle. Secteur X, carré E6, phase II.III.
- 11 Inv. 22 048 43 91 179/5. Coupe Drag. 37. Oves à double arceau et bâtonnet à droite, biche courant à gauche, tête orientée à droite, rinceau. Pâte orangée claire, gaule méridionale. Secteur X, carré F6, phase II.III.
- 12 Inv. 22 048 43 91 11/4. Coupe Drag. 37. Cupidon et animal non déterminé. Gaule méridionale. Contexte : niveau destruction 111<sup>ème</sup> siècle. Secteur IV, carré E6, phase II
- 13 Inv. 22 048 43 91 96/5. Coupe Drag. 37. Masques, femme nue vers la gauche tenant un linge. Gaule méridionale. Secteur XIV, carré G6, phase II.III
- 14 Inv. 22 048 43 91 179/6. Coupe Drag. 37. Décor de rinceau. Gaule méridionale. Secteur X, carré EF/6, phase II.III
- 15 Inv. 22 048 43 91 20/3. Coupe Drag. 37. Oves à double arceau avec bâtonnet à gauche. Gladiateur (Osw. 1090), Sanglier (Osw. 1643), Masque (Osw. 1218). Style de BUTRIO (120-145). Lezoux, début 11<sup>ème</sup>. Secteur V, carré E5, phase II
- 16 Inv. 22 048 43 91. 179/1. Coupe Drag. 37. Oves à double arceau. Estampille intradécorative CIN. CINNAMUS, Lezoux (140-190). Secteur X, carré EF/6, phase II
- 17 Inv. 22 048 43 91 179/2. Coupe Drag. 37. Oves à double arceau. Estampille intradécorative BUTRIO ? Lezoux (120-145). Secteur X, carré EF/6, phase II
- 18 Inv. 22 048 43 91 34/6. Coupe Drag. 37. Personnage entre des rinceaux, animaux. Gaule méridionale. Secteur VI, carré EF/5, phase II
- 19 Inv. 22 048 43 91 50/3. Coupe Drag. 37. Décor de rosettes dans médaillons. Gaule méridionale. Secteur VI, carré EF/5, phase II.III.
- 20 Inv. 22 048 43 91 129/10. Coupe Drag. 37. Cavalier sur son cheval au galop vers la droite, armé d'une hache dans la main droite tenue au-dessus de la tête et d'un bouclier. Motif non trouvé chez Oswald. Composition de Osw. 241 et Osw. 242. Gaule méridionale. Secteur XVIII, carré H6, phase II.III
- 21 Inv. 22 048 43 91 109/6. Coupe Drag. 30. Décor à guillochis. Gaule méridionale, 11<sup>ème</sup> siècle. Secteur X, carré E6, phase II

22 Inv. 22 048 43 91 109/15. Coupe Drag.  
30. Décor végétal et de ligne de perles. Gaule  
méridionale, II<sup>nd</sup> siècle. Secteur X, carré E6, phase II

23 Inv. 22 048 43 91 94/11. Coupe Drag.  
37. Décor de bandeaux incisés. Pâte orangée claire,  
Gaule méridionale ? Secteur VIII, carré EF/4, phase  
II.III

24 Inv. 22 048 43 91 92/1. Coupe Chenet  
320. Décor à la molette. Atelier d'Argonne, IV<sup>ème</sup> siècle.  
Secteur X, carré E6, phase IV

### CERAMIQUE SIGILLÉE LISSE

25 Inv. 22 048 43 91 133/1. Fond  
d'assiette. Drag. 15/17. Estampille épigraphique  
ACASTI (ACASTUS). Timbre en deux lignes où  
chacune des lignes reproduit le même nom, la  
première étant écrite en "boustrophédon". Sous le  
fond, graffiti CURSONOS de consonance gauloise.  
Production des entreprises de légions, Italie du Nord.  
Début I<sup>er</sup> siècle. Secteur XIX, carré G6, phase I

26 Inv. 22 048 43 91 125/11. Fond d'assiette  
Drag 15/17. Graffiti non traduit. Ateliers Italie du  
Nord ou Lyon, début I<sup>er</sup> siècle. Secteur X, Carré F6,  
phase II

27 Inv. 22 048 43 91 139/2. Assiette Drag.  
15/17. Gaule méridionale, début I<sup>er</sup> siècle. Secteur  
XVI, carré F6, phase I

28 Inv. 22 048 43 91 42/1. Fond de tasse  
indéterminé. Estampille ATEIUS XANTHUS.  
Production italique, Début I<sup>er</sup> siècle. Secteur III, carré  
E6, phase I

29 Inv. 22 048 43 91 72/9. Assiette Drag.  
15/17. Gaule méridionale, I<sup>er</sup> siècle. Carré F6, Secteur  
XV, couche augusto-tibérienne.

30 Inv. 22 048 43 91 72/7. Tasse type  
Haltern 15. Service IV. Production italique, début I<sup>er</sup>  
siècle. Secteur XV, Carré F6, phase IV

31 Inv. 22 048 43 91 42/3. Tasse type 10 de  
la typologie de Haltern avec applique de décoration  
dans la partie guillochée de la lèvre. Production  
italique, début I<sup>er</sup> siècle. Secteur III, carré E6, phase I

32 Inv. 22 048 43 91 134/1. Fond de tasse  
indéterminé. Estampille RVI dans un rectangle aux  
petits côtés convexes. Production italique, début I<sup>er</sup>  
siècle. Secteur XIX, carré G6, phase I

33 Inv. 22 048 43 91 140/1. Fond d'assiette  
indéterminé. Estampille épigraphique CNATEI

(Hofmann 41.119). Production arétine, début I<sup>er</sup> siècle.  
Secteur XVIII, carré GH/6, phase I

34 Inv. 22 048 43 91 56/1. Fond de tasse  
indéterminé. Estampille épigraphique ATEI.  
Production arétine, début I<sup>er</sup> siècle. Secteur IV, carré  
E5, phase I

35 Inv. 22 048 43 91 155/4. Tasse Ritt. 8.  
La Graufesenque, I<sup>er</sup> siècle. Secteur XVI, carré E6,  
phase I

36 Inv. 22 048 43 91 109/5. Coupe Ritt. 12.  
Gaule méridionale, I<sup>er</sup> siècle. Secteur X, carré E6,  
phase II

37 Inv. 22 048 43 91 125/8. Assiette Drag.  
18. Gaule méridionale, I<sup>er</sup> siècle. Secteur X, carré F6,  
phase II

38 Inv. 22 048 43 91 148/3. Assiette Drag.  
18. Gaule méridionale, I<sup>er</sup> siècle. Secteur XVI, carré  
F6, phase I.II

39 Inv. 22 048 43 91 142/6. Assiette Drag.  
18. Gaule méridionale, I<sup>er</sup> siècle. Secteur XVIII, carré  
H6, phase III

40 Inv. 22 048 43 91 72/8. Coupe Curle 11  
à collerette décorée à la barbotine. Gaule méridionale,  
II<sup>nd</sup> siècle. Secteur XV, carré H6, phase III

41 Inv. 22 048 43 91 109/3. Tasse Drag.  
35/36. Lèvre à décor de feuilles d'eau. Gaule  
méridionale, fin I<sup>er</sup>-II<sup>nd</sup> siècle. Secteur X, carré E6,  
phase II

42 Inv. 22 048 43 91 125/12. Fond de tasse  
indéterminé graffiti épigraphique non traduit. Gaule  
méridionale, I<sup>er</sup> siècle. Secteur X, carré F6, phase II

43 Inv. 22 048 43 91 109/2. Coupelle Drag.  
33. Gaule méridionale, fin I<sup>er</sup>-début II<sup>nd</sup>. Secteur X,  
carré E6, phase II

44 Inv. 22 048 43 91 109/1. Fond d'assiette  
indéterminé. Fragment d'estampille épigraphique  
...OS. Gaule méridionale, I<sup>er</sup> siècle. Secteur X, carré  
E6, phase II

45 Inv. 22 048 43 91 125/9. Estampille  
épigraphique ...REVSF. Gaule méridionale, I<sup>er</sup> siècle.  
Secteur X, carré F6, phase II

46 Inv. 22 048 43 91 125/10. Coupe Drag.  
24/25. Gaule méridionale, I<sup>er</sup> siècle. Secteur X, carré  
F6, phase II

47 Inv. 22 048 43 91 175/1. Tasse Drag.  
24/25 à décor guilloché. Lezoux, I<sup>er</sup> siècle. Secteur X,



carré E.F6, phase II

48 Inv. 22 048 43 91 129/8. Tasse Drag. 42. Lèvre à décor de feuilles d'eau en barbotine. Gaule méridionale. Fin I<sup>er</sup>-II<sup>nd</sup> siècle. Secteur XVIII, carré H6, phase II.III

49 Inv. 22 048 43 91 74/3. Tasse Drag.27. Gaule méridionale, I<sup>er</sup>-II<sup>nd</sup> siècle. Secteur XVI, carré F6, phase II

50 Inv. 22 048 43 91 0/5. Tasse Drag. 42. Gaule méridionale, II<sup>nd</sup> siècle. Décapage

51 Inv. 22 048 43 91 54/6. Coupe Drag. 38. Gaule méridionale, II<sup>nd</sup> siècle. Secteur VIII, carré F5, phase II.III

52 Inv. 22 048 43 91 96/4. Coupe Curle 11. Gaule méridionale, II<sup>nd</sup> siècle. Secteur XIV, carré G6, phase II.III

53 Inv. 22 048 43 91 62/15. Tasse Drag 35/36. Gaule méridionale, II<sup>nd</sup> siècle. Secteur XIV, carré G6, phase II.III

54 Inv. 22 048 43 91 34/4. Coupe Curle 23. Gaule méridionale, II<sup>nd</sup>-III<sup>ème</sup> siècle. Secteur IV, carré E5, phase II

55 Inv. 22 048 43 91 94/10. Coupe Drag. 38. Gaule méridionale, II<sup>nd</sup>-III<sup>ème</sup> siècle. Secteur VII, carré E4, phase II.III

56 Inv. 22 048 43 91 10/2. Fond de coupe indéterminé. Estampille anépigraphie (rosette). Gaule méridionale. Secteur III, carré F6, phase II

57 Inv. 22 048 43 91 143/1. Fond de tasse indéterminé. Estampille épigraphe OFIC.C.NI. Gaule méridionale, I<sup>er</sup> siècle. Secteur X, carré F6, phase II

58 Inv. 22 048 43 91 94/9. Assiette Walters 79. Fin d'estampille ...NIM. Gaule méridionale, II<sup>nd</sup>-III<sup>ème</sup> siècle. Secteur VII, carré EF/4, phase II.III

59 Inv. 22 048 43 91 0/6. Fond indéterminé. Fragment d'estampille épigraphique ....M. Gaule méridionale. Décapage.

60 Inv. 22 048 43 91 94/2. Fond de coupe indéterminé. Estampille épigraphique CASS.. (CASSIUS ?). Gaule méridionale. Secteur VII, carré F4, phase II.III

61 Inv. 22 048 43 91 10/1. Fond de tasse indéterminé. Estampille épigraphique PRINC (PRINCEPS ?). Secteur III, carré E6, phase I

62 Inv. 22 048 43 91 104/6. Fond d'assiette

indéterminé estampille épigraphique très usée. Secteur X, carré E6, phase II

63 Inv. 22 048 43 91 104/10. Fond de coupe indéterminée, estampille anépigraphie (rosette). Lezoux, II<sup>nd</sup> siècle. Secteur X, carré E6, phase II

## CERAMIQUE METALLESCESTE

64 Inv. 22 048 43 91 104/11. Vase ovoïde panse de couleur blanche à noire décorée de deux bandeaux de guillochis. Atelier du centre de la Gaule, II<sup>nd</sup> siècle. Secteur X, carré E6, phase II.

65 Inv. 22 048 43 91 104/15. Gobelet ovoïde. Panse noire à décor dit à l'épingle. Atelier du centre de la Gaule, I<sup>er</sup> siècle. Secteur X, carré E6, phase II

66 Inv. 22 048 43 91 20/2. Gobelet ovoïde. Panse rouge-noire. Décor à l'épingle. Atelier du centre de la Gaule, I<sup>er</sup> siècle. Secteur V, carré E5, phase II

67 Inv. 22 048 43 91 109/16. Fragment de panse. Décors de rinceaux et oiseau. Atelier du centre de la Gaule, I<sup>er</sup> siècle. Secteur X, carré E6, phase II

68 Inv. 22 048 43 91 129/6. Fond indéterminé. Fragment d'estampille épigraphique ...IM. Atelier du centre de la Gaule, I<sup>er</sup> siècle. Secteur XVIII, carré H6, phase II, III

69 Inv. 22 048 43 91 62/16. Coupelle métallescente sablée, décor en écailles, I<sup>er</sup> siècle. Secteur XIV, carré G6, phase II

## CERAMIQUE PLOMBIFERE

70 Inv. 22 048 43 91 104/14. Panse de vase caréné. Décor de rosettes et végétaux. Atelier de St Rémy en Rollat, I<sup>er</sup> siècle. Secteur X, carré E6, phase II

71 Inv. 22 048 43 91 105/7. Panse carénée. Décor de rinceaux, ligne de perles. Atelier de St Rémy en Rollat, I<sup>er</sup> siècle. Secteur X, carré F5, phase II

## CERAMIQUE FINE

72 Inv. 22 048 43 91 48/1. Fond de vase ovoïde. Décor de picot. Céramique type ACO. Atelier de Lyon ? I<sup>er</sup> siècle. Secteur IV, carré E5, phase II

73 Inv. 22 048 43 91 155/6. Vase globulaire

type butt-beaker. Panse décorée de guillochis, début I<sup>er</sup> siècle. Secteur XVI, carré F6, phase I

74 Inv. 22 048 43 91 62/14. Vase globulaire type butt-beaker. Panse décorée de guillochis, début I<sup>er</sup> siècle. Secteur XIV, carré G6, phase I.II.III.

#### CERAMIQUE A ENGOBE ROUGE POMPEEN

75 Inv. 22 048 43 91 153/1. Plat. Pâte marron claire, engobe rouge sur la face interne (Production italique). Secteur XVIII, carré H6, phase II.III

76 Inv. 22 048 43 91 122/1. Plat. Pâte marron claire, engobe rouge sur la face interne. Section XIV, carré F6, phase III

#### CERAMIQUES FUMIGÉES OU TERRA NIGRA

77 Inv. 22 048 43 91 152/1. Assiette type Menez 35. Production d'Aquitaine, 1<sup>ère</sup> moitié I<sup>er</sup> siècle. Secteur V, carré FG/5, phase I

78 Inv. 22 048 43 91 56/3. Assiette type Menez 26. Production du centre, 1<sup>ère</sup> moitié I<sup>er</sup> siècle. Secteur IV, carré E5, phase I

79 Inv. 22 048 43 91 11/3. Assiette type Menez 70. Période Tibère-Claude. Secteur IV, carré E6, phase I,II

80 Inv. 22 048 43 91 109/18. Assiette type Menez 55. Période Claude-Néron. Secteur X, carré E6, phase I

81 Inv. 22 048 43 91 141/1. Assiette type Menez 10. Atelier du centre, I<sup>er</sup> siècle. Secteur XVIII, carré G6, phase II

82 Inv. 22 048 43 91 125/3. Assiette type Menez 55. Atelier du centre, Claude-Néron. Secteur X, carré F6, phase II

83 Inv. 22 048 43 91 125/5. Assiette type Menez 55. Atelier du centre, Claude-Néron. Secteur X, carré F6, phase II

84 Inv. 22 048 43 91 109/9. Assiette type Menez 57. Atelier du centre, 2<sup>ème</sup> moitié I<sup>er</sup> siècle. Secteur X, carré E6, phase II

85 Inv. 22 048 43 91 172/1. Assiette type Menez 40. Atelier du centre, Tibère-Claude. Secteur VIII, carré F5, phase I

86 Inv. 22 048 43 91 56/4. Vase type Menez 146 b. Atelier du centre, 35-70 après J.-C. Secteur IV, carré E5, phase I

87 Inv. 22 048 43 91 155/7. Vase type Menez 146. Atelier du centre, 35-70 après J.-C. Secteur XVI, carré F6, phase I

88 Inv. 22 048 43 91 109/20. Coupe type Menez 110. Jatte carénée à fond ombiliqué et pied annulaire, 30-60 après J.-C. Secteur X, carré E6, phase II

89 Inv. 22 048 43 91 45/2. Vase type Menez 137 ? Panse carénée à décor de guillochis dans la partie supérieure. I<sup>er</sup> siècle. Secteur I, carré E6, phase II

90 Inv. 22 048 43 91 172/2. Haut de vase fermé à lèvre déversée. Graffito non identifié sur la panse. 1<sup>ère</sup> moitié I<sup>er</sup> siècle. Secteur VIII, carré F5, phase I

91 Inv. 22 048 43 91 109/10. Plat type Menez 118. Pied annulaire et lèvre en collerette. 30-70 après J.-C. Secteur X, carré E6, phase II

92 Inv. 22 048 43 91 142/7. Petite cruche ? Fragment de panse avec départ d'anse. Pâte noire au centre et plus claire sur les bords. Production d'Aquitaine ? I<sup>er</sup> siècle ? Secteur XVIII, carré H6, phase III

#### CERAMIQUE COMMUNE GRISE

93 Inv. 22 048 43 91 158/1. Ecuelle à bord déversé arrondi. Sur la panse, cannelure horizontale. Pâte noire, dégraissant mi-cassé. Début I<sup>er</sup> siècle. Secteur VI, carré E5, phase I

94 Inv. 22 048 43 91 49/1. Vase à lèvre moulurée éversée. Pâte gris clair. Début I<sup>er</sup> siècle. Secteur III, carré F6, phase I

95 Inv. 22 048 43 91 16/2. Vase tripode. Lèvre arrondie éversée, pâte noire. I<sup>er</sup>-II<sup>ème</sup> siècles. Secteur III, carré F6, phase

96 Inv. 22 048 43 91 125/13. Vase tripode ? Lèvre droite, au dessus d'un ressaut finissant une panse rectiligne puis oblique. Pâte noire. I<sup>er</sup>-II<sup>ème</sup> siècle. Secteur X, carré F6, phase II

97 Inv. 22 048 43 91 144/2. Vase haut complet. Lèvre arrondie déversée, col concave, panse convexe jusqu'au pied bombé. Pâte noire. I<sup>er</sup> siècle. Secteur X, carré F6, phase I

98 Inv. 22 048 43 91 125/7. Vase fermé. Lèvre arrondie déversée, panse convexe. I<sup>er</sup> siècle.



Secteur X, carré F6, phase II

**99** Inv.22 048 43 91 145/2. Petit pot fermé, lèvre déversée, col droit avec cannelure. Panse convexe puis concave au pied. I<sup>er</sup>-II<sup>nd</sup> siècles. Secteur XVIII, carré G6, phase II

**100** Inv.22 048 43 91 104/13. Lèvre déversée, panse épaisse convexe. I<sup>er</sup>-II<sup>nd</sup> siècles. Secteur X, carré E6, phase II

**101** Inv.22 048 43 91 109/11. Ecuelle lèvre arrondie, panse convexe puis oblique jusqu'au pied plat. I<sup>er</sup>-II<sup>nd</sup> siècle. Secteur X, carré E6, phase II

**102** Inv.22 048 43 91 109/17. Couvercle. I<sup>er</sup>-II<sup>nd</sup> siècle. Secteur X, carré E6, phase II

### CERAMIQUE COMMUNE CLAIRE

**103** Inv.22 048 43 91 74/2. Couvercle. Bord arrondi convexe. Pâte ocre. Dégraissant micacé. I<sup>er</sup>-III<sup>ème</sup> siècles. Secteur XVI, carré F6, phase II

**104** Inv.22 048 43 91 49/2. Couvercle. Bord arrondi, ressaut interne. Pâte ocre, dégraissant micacé. I<sup>er</sup> siècle. Secteur III, carré F6, phase I

**105** Inv.22 048 43 91 155/5. Vase tripode. Lèvre arrondie déversée, panse carénée. Pieds plats rectangulaires. I<sup>er</sup> siècle. Secteur XVI, carré F6, phase I

**106** Inv.22 048 43 91 109/12. Vase tripode. Lèvre arrondie déversée, panse carénée. Pieds plats rectangulaires. I<sup>er</sup>-II<sup>nd</sup> siècle. Secteur X, carré E6, phase II

**107** Inv.22 048 43 91 134/5. Goulot lèvre droite arrondie. Pâte brun-rouge. Revêtement micacé: "mordoré". I<sup>er</sup>-II<sup>nd</sup> siècle. Secteur VI, carré E5, phase II

### MORTIERS

**108** Inv.22 048 43 91 125/4. Mortier à lèvre en collerette, petit bourrelet interne. Pâte beige crème, dégraissant grossier. I<sup>er</sup>-II<sup>nd</sup> siècles. Secteur X, carré F6, phase II

**109** Inv.22 048 43 91 59/5. Mortier à lèvre en collerette estampillée VICANUS F(EGIT). Pâte beige crème. I<sup>er</sup> siècle. Secteur XI, carré F5, phase III

**110** Inv.22 048 43 91 129/11. Mortier à lèvre en collerette. Pâte beige crème. I<sup>er</sup>-II<sup>nd</sup> siècles. Secteur

XVIII, carré H6, phase II

### CRUCHES

**111** Inv.22 048 43 91 180/1. Cruche à une anse. Lèvre en bourrelet déversée. Pâte blanche dure. Début I<sup>er</sup> siècle. Secteur III, carré F6, phase I

**112** Inv.22 048 43 91 92/5. Cruche complète à une anse. Lèvre en bourrelet déversé. Pâte beige orangée savonneuse. II<sup>nd</sup>-III<sup>ème</sup> siècles. Secteur X, carré E6, phase II-III

**113** Inv.22 048 43 91 145/3. Cruche sans anse à embouchure en forme d'entonnoir. Pâte beige orangée dure. I<sup>er</sup>-II<sup>nd</sup> siècles. Secteur XVIII, carré G6, phase II

**114** Inv.22 048 43 91 136/3. Cruche à une anse large. Col haut et fin. Décor de gros guillochis sur l'anse et le bandeau de jonction col/panse. Pâte beige savonneuse. I<sup>er</sup> siècle. Secteur XII, carré G5, phase I

### AMPHORES

**115** Inv.22 048 43 91 125/14. Amphore Richborough 527 à deux anses et présentant des cannelures sur la panse. I<sup>er</sup>-II<sup>nd</sup> siècles. Secteur X, carré F6, phase II

**116** Inv.22 048 43 91 109/24. Amphore Dressel 2-4 à rebord en dessous de la lèvre. Pâte brun-rouge. Production locale ? I<sup>er</sup>-II<sup>nd</sup> siècles. Secteur X, carré E6, phase II

**117** Inv.22 048 43 91 104/16. Amphore Dressel 2-4 à anses bifides à un sillon. Lèvre en petit bourrelet. I<sup>er</sup>-II<sup>nd</sup> siècles. Secteurs X, carré E6, phase II

**118** Inv.22 048 43 91 104/5. Amphore Dressel 20 à anse estampillée ENN... ou CEN pour CENSANIE. Pâte ocre. I<sup>er</sup>-II<sup>nd</sup> siècles. Secteur X, carré E6, phase II

**119** Inv.22 048 43 91 129/7. Estampille non identifiée sur anse de Dressel 20. Pâte beige claire. I<sup>er</sup>-II<sup>nd</sup> siècles. Secteur XVIII, carré H6, phase II-III

**120** Inv.22 048 43 91 109/21. Imitation de Gauloise 5. Lèvre en bourrelet, deux anses. Pâte brune. Lieu de production indéterminé. I<sup>er</sup>-II<sup>nd</sup> siècles. Secteur X, carré E6, phase II

**121** Inv.22 048 43 91 109/22. Fond à bouton

de Richborough 527 présentant quelques cannelures sur le départ de la panse. Pâte blanche rosée, dégraissant grossier. I<sup>er</sup>-II<sup>nd</sup> siècles. Secteur X, carré E6, phase II

**122** Inv.22 048 43 91 109/23. Pied long de Dressel 2/4. Pâte brun-rouge à gros dégraissant. I<sup>er</sup>-II<sup>nd</sup> siècles. Secteur X, carré E6, phase II

## DIVERS CERAMIQUES

**123** Inv.22 048 43 91 105/8. Fond de pot réutilisé en fusaïole. Pâte noire à dégraissant grossier. I<sup>er</sup> siècle. Secteur V, carré E5, phase I

**124** Inv.22 048 43 91 141/2. Fragment de lampe à huile à engobe rouge. II<sup>ème</sup> siècle ? Secteur X, carré F6, phase II/III.

**125** Inv.22 048 43 91 175/3. Fragment de lampe à huile. II<sup>nd</sup>-III<sup>ème</sup> siècles ? Secteur X, carré F6, phase II/III

**126** Inv.22 048 43 91 104/9. Jambe, pubis et main gauche de Vénus anadyomène. Statuette en terre blanche. Production de l'Allier, de Rennes ? I<sup>er</sup>-II<sup>nd</sup> siècles. Secteur X, carré E6, phase II

**127** Inv.22 048 43 91 142/2. Poitrine, ventre et hanches de Vénus anadyomène portant son bras gauche à ses cheveux. Statuette en terre blanche. Lieu de production ? II<sup>nd</sup> siècle. Secteur XVIII, carré H6, phase III

**128** Inv.22 048 43 91 11/2. Jambe et pubis de Vénus anadyomène. Statuette en terre blanche, I<sup>er</sup>-II<sup>nd</sup> siècles. Secteur IV, carré E5, phase II

**129** Inv.22 048 43 91 94/12. Devant (jambe-ventre) et derrière (fessiers-dos) de Vénus anadyomène. Bras gauche tenant un drap. Trou d'évent contre la fesse gauche. Lieu de production ? I<sup>er</sup>-III<sup>ème</sup> siècles. Secteur VII, carré F4, phase II.III

**130** Inv.22 048 43 91 92/2. Fessier et dos de Vénus anadyomène. Lieu de production ? I<sup>er</sup>-II<sup>nd</sup> siècles. Secteur X, carré E6, phase II,III,IV

**131** Inv.22 048 43 91 3/2. Fessier de Vénus anadyomène. Lieu de production ? I<sup>er</sup>-II<sup>nd</sup> siècles. Secteur II, carré E6, phase II

**132** Inv.22 048 43 91 179/7. Fragment de visage d'enfant ? Risus ? II<sup>nd</sup> siècle. Secteur X, carré F6, phase II.III

**133** Inv.22 048 43 91 92/3. Face de statuette en terre blanche. I<sup>er</sup>-II<sup>nd</sup> siècles. Secteur X, carré E6,

phase II.III

**134** Inv.22 048 43 91 179/8. Tête de statuette en terre blanche. I<sup>er</sup>-II<sup>nd</sup> siècles. Secteur X, carré E6, phase II.III

**135** Inv.22 048 43 91 129/4. Dossier de fauteuil en osier de déesse-mère en terre blanche. I<sup>er</sup>-II<sup>nd</sup> siècles. Secteur XVIII, carré H6, phase II.III

**136** Inv.22 048 43 91 142/3. Fragment d'édicule en terre blanche. Décors de rinceaux au dessus d'une colonnade. II<sup>nd</sup> siècle. Secteur XVIII, carré H6, phase II.III

**137** Inv.22 048 43 91 142/8. Fragment d'édicule en terre blanche. Décors de rinceaux. II<sup>nd</sup> siècle. Secteur XVIII, carré H6, phase II.III

**138** Inv.22 048 43 91 53/1. Jambe de statuette (humaine ou animale) en terre blanche. I<sup>er</sup> siècle. Secteur I, carré E5, phase II

## OS

**139** Inv.22 048 43 91 56/2. Moitié de bracelet circulaire de profil ovale. 1<sup>ère</sup> moitié I<sup>er</sup> siècle. Secteur IV, carré E5, phase I

**140** Inv.22 048 43 91 149/1. Petite cuillère à fard. II<sup>nd</sup>-III<sup>ème</sup> siècles. Secteur XXI, carré H7, phase II.III

**141** Inv.22 048 43 91 73/1. Jeton à jouer en os, petite cannelure sur la face supérieure. I<sup>er</sup> siècle. Secteur IV, carré E5, phase II

**142** Inv.22 048 43 91 68/2. Aiguille avec tête arrondie. II<sup>nd</sup> siècle. Secteur VI, carré E5, phase II

**143** Inv.22 048 43 91 106/3. Aiguille. I<sup>er</sup> siècle. Secteur XI, carré F5, phase I

## VERRE

**144** Inv.22 048 43 91 34/8. Fragment d'anse en verre torsadée. Couleur bleu pâle. II<sup>nd</sup> siècle. Secteur VI, carré E5, phase II

**145** Inv.22 048 43 91 125/2. Verre moulé présentant un décor de rinceaux au dessus d'une carène. I<sup>er</sup>-II<sup>nd</sup> siècles. Secteur X, carré F6, phase II.III.

**146** Inv.22 048 43 91 36/1. Intaille en pâte de verre bleue. Chasseur tenant un animal dans sa main, accompagné de son chien dressé sur ses pattes



arrières. I<sup>er</sup>-II<sup>nd</sup> siècles. Secteur IV, carré E5, phase II

**147** Inv. 22 048 43 91 125/15. Fragment de panse de gobelet en verre blanc avec décor végétal et animal peint. I<sup>er</sup>-2<sup>nd</sup> siècles. Secteur X, carré F6, phase II

**277** Inv. 22 048 43 91 142/11. Grand plat ovale à deux anses allongées plates symétriques. III<sup>ème</sup> siècle ? Secteur XVIII, carré H6, phase III

## PIERRE

**148** Inv. 22 048 43 91 104/4. Moitié de bracelet rond en lignite. Profil ovale avec petit ressaut sur la face interne. I<sup>er</sup>-II<sup>nd</sup> siècles. Secteur X, carré E6, phase II

**149** Inv. 22 048 43 91 146/1. Plaque en marbre avec inscription épigraphique.

(D)EO.SACR(VM)

DE(O).TVL(IVS)

L.EPAT.F(ECIT)

D(AT)(ONAT)(EDICAT)

II<sup>nd</sup> siècle. Secteur XVIII, carré H6, phase I.II

**150** Inv. 22 048 43 91 142/9. Base de colonne à cannelure. III<sup>ème</sup> siècle. Secteur XVIII, carré H6, phase III

**151** Inv. 22 048 43 91 142/10. Base de colonne à cannelure. III<sup>ème</sup> siècle. Secteur XVIII, carré H6, phase III

## OR

**152** Inv. 22 048 43 91 73/2. Bague à chaton pour recevoir une probable intaille. I<sup>er</sup> siècle. Secteur IV, carré E5, phase II.

## BRONZE

**153** Inv. 22 048 43 91 144/1. Fibule complète, non oxydée, dite "à queue de paon" avec plaque rhomboïdale et couvre ressort tubulaire décoré. (Feugère 19d1). Milieu I<sup>er</sup> siècle. Secteur X, carré F6, phase I

**154** Inv. 22 048 43 91 105/1. Fibule complète à arc non interrompu et couvre ressort tubulaire (Feugère 14b1b). I<sup>er</sup> siècle. Secteur V, carré F5, phase II

**155** Inv. 22 048 43 91 57/2. Fibule dite "type d'Aucissa classique" caractérisée par un arc en 1/2

cercle formant un angle à 90° avec l'ardillon. (Feugère 22b). 1<sup>ère</sup> moitié I<sup>er</sup> siècle. Secteur IV, carré E5, phase I

**156** Inv. 22 048 43 91 94/13. Fibule dite "skeunomorphes" reproduisant une semelle (Feugère 28). II<sup>nd</sup> siècle. Secteur VII, carré G/H4, phase II.III

**157** Inv. 22 048 43 91 105/3. Ardillon et ressort de fibule. Secteur V, carré F5, phase II

**158** Inv. 22 048 43 91 73/5. Ressort et départ de l'arc de fibule de type Feugère 14b1b. Décor d'incision longitudinale. I<sup>er</sup> siècle. Secteur VII, carré E5, phase II

**159** Inv. 22 048 43 91 104/3. Ressort de fibule type Feugère 23a dite "type dérivé d'Aucissa". I<sup>er</sup> siècle. Secteur X, carré E6, phase II

**160** Inv. 22 048 43 91 105/2. Ressort de fibule à plaquettes (Feugère 14a) ou de type "Langton down". 1<sup>ère</sup> moitié I<sup>er</sup> siècle. Secteur V, carré F5, phase II

**161** Inv. 22 048 43 91 62/7. Ressort de fibule à arc non interrompu, type de "Langton down" (Feugère 14b). 1<sup>ère</sup> moitié I<sup>er</sup> siècle. Secteur XIV, carré G6, phase I.II.III

**162** Inv. 22 048 43 91 121/1. Ressort de fibule type pseudo-La Tène II (Feugère 3). I<sup>er</sup> siècle. Secteur V, carré G5, phase II

**163** Inv. 22 048 43 91 62/11. Ressort et ardillon de fibule de type indéterminé. Secteur XIV, carré G6, phase I.II.III

**164** Inv. 22 048 43 91 3/1. Anneau de section circulaire avec un fil de bronze torsadé (diamètre intérieur 22 mm). II<sup>nd</sup>-III<sup>ème</sup> siècles. Secteur II, carré E6, phase III

**165** Inv. 22 048 43 91 19/1. Fragment d'anneau (diam. int. 19 mm). Secteur VI, carré EF/6, phase II

**166** Inv. 22 048 43 91 3/3. Anneau de section presque rectangulaire. (diam. int. 18 mm). II<sup>nd</sup>-III<sup>ème</sup> siècles. Secteur II, carré E6, phase II

**167** Inv. 22 048 43 91 62/9. Anneau de section circulaire (diam. int. 16 mm). Secteur X, carré E6, phase I.II.III

**168** Inv. 22 048 43 91 109/8. Anneau de section circulaire (diam. int. 16 mm). I<sup>er</sup>-II<sup>nd</sup> siècles. Secteur X, carré E6, phase II

- 169 Inv.22 048 43 91 117/1. Anneau de section circulaire (diam. int. 18 mm). 1<sup>er</sup> moitié I<sup>er</sup> siècle. Secteur VIII, carré F5, phase I
- 170 Inv.22 048 43 91 148/2. Anneau de section circulaire (diam. int. 16 mm) 1<sup>er</sup> moitié I<sup>er</sup> siècle. Secteur XVI, carré F6, phase I
- 171 Inv.22 048 43 91 125/1. Clochette en forme de cône renversé avec un décor de trois stries. Anneau de préhension à cinq côtés. I<sup>er</sup>-II<sup>es</sup> siècles. Secteur X, carré F6, phase II
- 172 Inv.22 048 43 91 109/7. Clochette de forme rectangulaire, anneau de préhension circulaire. I<sup>er</sup>.II<sup>es</sup> siècle. Secteur X, carré E6, phase II
- 173 Inv.22 048 43 91 62/3. Petit clou avec tête arrondie. Secteur XIV, carré F6, phase I.II.III
- 174 Inv.22 048 43 91 72/3. Anse courbée, de section circulaire, d'une petite tasse. Secteur XV, carré F6, phase IV
- 175 Inv.22 048 43 91 54/2. Applique de décoration en forme de coquille. Plaque bombée avec trois rivets. Secteur VIII, carré F5, phase II.III
- 176 Inv.22 048 43 91 57/1. Agrafe. Secteur IV, carré E5, phase I
- 177 Inv.22 048 43 91 68/1. Plaque rectangulaire avec deux perforations à ses extrémités. Secteur VI, carré F5, phase II
- 178 Inv.22 048 43 91 79/1. Plaque rectangulaire peu épaisse pouvant présenter des décors après nettoyage. Secteur XI, carré F5, phase I
- 179 Inv.22 048 43 91 16/2. Fragment de bracelet composé de deux fils torsadés terminés par un petit crochet. Secteur VI, carré E5, phase III
- 180 Inv.22 048 43 91 11/1. Manche en os enserrant un élément métallique en bronze. Ensemble tenu par un rivet en fer. Mobilier gallo-romain ? Secteur IV, carré E5, phase II
- 181 Inv.22 048 43 91 104/2. Tige courbée avec à un bout un petit anneau. Secteur X, carré F6, phase II
- 182 Inv.22 048 43 91 40/1. Tige métallique tordue pouvant avoir servi de petite anse pour un coffret. Secteur I, carré E5, phase II
- 183 Inv.22 048 43 91 129/5. Instrument présentant d'un côté une gouge et de l'autre une pointe courbée ornementée de moulures. Instrument de médecin ? Secteur XVIII, carré H6, phase II.III
- 184 Inv.22 048 43 91 0/1. Poignée de préhension fixée par rivet à un récipient peut-être en bois. Secteur IV, carré E6, phase ?
- 185 Inv.22 048 43 91 155/1. Applique de décoration de coffret. 1<sup>er</sup> moitié I<sup>er</sup> siècle. Secteur XVI, carré H6, phase I
- 186 Inv.22 048 43 91 142/5. Bouton de préhension, manche ? Décor de cannelures, intérieur en fer. Secteur XVIII, carré G6, phase I
- 187 Inv.22 048 43 91 149/2. Petit bouton de préhension. Rivet en fer. Secteur XXI, carré H7, phase III
- 188 Inv.22 048 43 91 55/1. Bouton de préhension à décor de moulures. Rivet en fer. Secteur XI, carré F5, phase II.III
- 189 Inv.22 048 43 91 95/12. Tige courbée pouvant être un fragment de bracelet. Secteur VIII, carré F4, phase II.III
- 190 Inv.22 048 43 91 42/2. Tige tordue, poignée de coffret ? Secteur III, carré E6, phase I
- 191 Inv.22 048 43 91 58/1. Applique de décoration circulaire avec son rivet. Secteur IX, carré F6, phase I.II
- 192 Inv.22 048 43 91 54/3. Objet constitué d'une tige circulaire et d'une plaque rectangulaire à son bout. Mobilier non identifié. Secteur VIII, carré F5, phase II.III
- 193 Inv.22 048 43 91 62/5. Clou sans tête de section quadrangulaire. Secteur XIV, carré F6, phase II.III
- 194 Inv.22 048 43 91 62/10. Poignée courbée avec à chaque extrémité des trous de fixation dans une charnière. Secteur XIV, carré G6, phase II.III
- 195 Inv.22 048 43 91 16/1. Petite poignée fixée par des rivets en fer. Secteur IV, carré E5, phase III
- 196 Inv.22 048 43 91 76/1. Plaque circulaire ondulée. Élément de décoration ? Plaque de fibule de type "à queue de paon sans arc" (Feugère 20 ?) Secteur XV, carré F6, phase II
- 197 Inv.22 048 43 91 96/1. Élément de décoration fixé par un rivet en fer. Secteur XIV, carré G6, phase II.III



**198** Inv. 22 048 43 91 109/18. Objet quadrangulaire décoré de moulures avec un anneau de préhension. Elément en fer riveté sur la partie en bronze. Haut de clochette ? Secteur X, carré E6, phase II.III

**199** Inv.22 048 43 91 50/2. Plaque rectangulaire avec une extrémité pliée disposant d'un trou de fixation. Secteur VI, carré EF/5

**200** Inv.22 048 43 91 28/1. Anneau de section circulaire (diam. int. 17 mm). Secteur I, carré E6, phase II

## MONNAIES

**201** Inv. 22 048 43 91 113/1. Monnaie gauloise en argent. Pièce actuellement en cours d'étude.

Avers : Perles ?, chevelure ?  
Revers : Cheval galopant vers la gauche  
Secteur XI, carré F5, phase I

**202** Inv. 22 048 43 91 150/1. Demi-as d'Auguste

Avers : Buste à droite  
Revers : I.VIR.A  
S.(C)

Possible C.ASINIUS GALLUS III VIR AAA.FF (Cohen n° 368)

Secteur VI, carré E5, phase I

**203** Inv. 22 048 43 91 72/4. Demi-as de Nîmes

Avers : Buste de gauche, Auguste ?  
Revers : Crocodile enchaîné à droite  
Secteur XV, carré F6, phase IV

**204** Inv. 22 048 43 91 171/1. Demi-as de Nîmes

Avers : IMP (DIVI F), buste de droite décentré  
Revers : non identifiable  
Secteur V, carré F6, phase I.

**205** Inv. 22 048 43 91 105/4. Demi-as de Nîmes

Avers : (I)MP (DIVI F), tête de gauche  
Revers : non identifiable  
Cohen N° 7 ou 8  
Secteur V, carré G5, phase II

**206** Inv. 22 048 43 91 106/1. As d'Auguste ou Tibère

Avers : CAESAR, tête laurée à droite  
Revers : Autel de Lyon, ROM ET AVG  
Secteur XI, carré F5, phase I.

**207** Inv. 220484391 129/1. As d'Auguste

ou Tibère

Avers : non identifiable  
Revers : Autel de Lyon  
Secteur XVIII, carré H6, phase II.III

**208** Inv. 22 048 43 91 73/4. Demi-as de Nîmes ?

Avers : buste de droite non identifié  
Revers : non identifiable  
Secteur VI, carré E5, phase II.

**209** Inv. 22 048 43 91 83/2. As de Tibère

Avers : AVGVST.(F).IMP, tête laurée à droite  
Revers : Autel de Lyon  
Cohen n° 31 ou 34  
Secteur VIII, carré F5, phase II.

**210** Inv. 22 048 43 91 45/1. As de Tibère

Avers : TI CAES AVGVST, tête laurée à droite  
Revers : Autel de Lyon, ROM ET AVG  
Secteur I, carré E6, phase II.

**211** Inv. 22 048 43 91 50/1. Sesterce de Tibère?

Avers : tête laurée à droite  
Revers : non identifiable  
Secteur VI, carré F5, phase III

**212** Inv. 22 048 43 91 35/1. As de Germanicus,

fils adoptif de Tibère  
Avers : GERMANICVSCAESAR(TI)(A)VGF DIVI  
AUG VN tête nue à gauche  
Revers : C. C(AESAR DIVI) AVG (PRON.AVG P  
.M.TRP) IIII.PP  
S.C

Cohen n° 4, frappé sous Caligula en 41  
Secteur VI, carré E6, phase II.

**213** Inv. 22 048 43 91 78/1. As de Néron

Avers : IMP NERO CAESAR A(VG) P.MAX  
(TR.POT.P.P) tête laurée à droite  
Revers : non identifiable  
(S)C en champ  
Secteur VI, carré E5, phase II.

**214** Inv. 22 048 43 91 83/1. Denier en argent de Vespasien

Avers : DIVVS AVGVSTVS (VESPAS)IANVS  
Revers : Victoire debout à gauche érigeant un trophée dessous la Judée assise  
EX S.C(en champ)

Monnaie frappée après sa mort (vers 80)  
Secteur VIII, carré F5, phase II.

**215** Inv. 22 048 43 91 94/4. Denier en argent de Vespasien

Avers : N VESPASIANUS  
Revers : Personnage debout  
Secteur VII, carré F4, Phase II.III

- 216 Inv. 22 048 43 91 24/2. As de Vespasien ?  
Avers : ESPA  
Revers : non identifiable  
Secteur I, carré E6, phase II.
- 217 Inv. 22 048 43 91 142/4. As de Vespasien ?  
Avers : A ANUS, tête nue à droite  
Revers : Femme drapée debout à gauche tenant sans doute une patère et une corne d'abondance  
S.C(en champ)  
Secteur XVIII, carré H6, phase III
- 218 Inv. 22 048 43 91 24/1. Sesterce de Domitien  
Avers : (CAES.DIVI.VES)PFDOMITIANVS(COS III) buste lauré à droite  
Revers : Concorde assise ?  
Secteur I, carré E6, Phase II.
- 219 Inv. 22 048 43 91 92/4. Denier de Domitien  
Avers : (CAES)AR AVG F DOMIT COS III tête à droite  
Revers : CONCORDIA, concorde assise à gauche  
Secteur X, carré F6, Phase II/III
- 220 Inv. 22 048 43 91 94/1. Denier de Trajan  
Avers : (IMP TR) AIANO AUG GER DAC (PM TRP COS)  
Revers : SPQR OPTIMO PRINCIPI. Personnage debout à gauche, Cères voilée tenant des épis. Cohen n° 104, 110 ou 366.  
Trajan optimus en 104.  
Secteur VII, carré E4, phase II
- 221 Inv. 22 048 43 91 129/2. Sesterce de Trajan.  
Avers : (IMP) NERVA TRAIAN AVG GER. Buste lauré à droite  
Revers : TRP(OT.COS.PP). S.C Victoire marchant à gauche et tenant une palme au dessus d'un globe. Série de revers de COS II (98) à COS V (104).  
Secteur XVIII, carré H6, phase II.III
- 222 Inv. 22 048 43 91 62/6. Denier d'Hadrien ?  
Avers : buste à droite  
Revers : COS III, abondance debout à gauche tenant une corne d'abondance et une patère au dessus d'un autel.  
Secteur XIV, carré G6, phase II/III.
- 223 Inv. 22 048 43 91 94/5. As d'Hadrien ?  
Avers : AVG IMP, tête nue barbue à droite  
Revers : personnage féminin debout tenant une
- 224 Inv. 22 048 43 91 83/3. As d'Antonin le Pieux  
Avers : ANTONINUS AVG, tête laurée à droite  
Revers : Mars en habit militaire, debout à droite, tenant une haste et posant la main gauche sur un bouclier à terre.  
S.C (en champ).  
Secteur VIII, carré F5, phase II
- 225 Inv. 22 048 43 91 16/4. Denier d'Antonin le Pieux  
Avers : ANTONINVS AVG PIVS PP TR P XII  
Tête laurée à droite  
Revers : non identifiable  
Secteur IV, carré E5, phase III.
- 226 Inv. 22 048 43 91 34/2. Sesterce d'Antonin le Pieux  
Avers : (ANTO)NINVS AVG PIVS. Tête laurée à droite  
Revers : AVGCOS, abondance debout tenant une corne d'abondance ou des épis. Cohen n° 39.  
(ANNONA AVG COS III).  
S.C  
Secteur VI, carré E5, phase II
- 227 Inv. 22 048 43 91 34/1. As d'Antonin le Pieux  
Avers : ANTONINVS AVGT PIVS(PP) IMP.  
Tête laurée à droite  
Revers : non identifiable  
Secteur IV, carré E5, phase II
- 228 Inv. 22 048 43 91 68/3. Denier de Faustine mère, épouse d'Antonin le Pieux jusqu'en 141  
Avers : DIVA FAUSTINA, buste à droite  
Revers : AE(TERNITAS), personnage féminin debout (Eternité ou Providence)  
Secteur VI, carré F5, phase II.
- 229 Inv. 22 048 43 91 95/2. Denier de Faustine jeune, épouse de Marc-Aurèle  
Avers : FA(VSTINA) AVGVSTA  
Revers : CER, personnage assis à gauche. Cohen n° 35, CERES voilée assise à gauche sur la ciste, Cohen n° 36, même revers avec S.C  
Secteur VII, carré E4, phase II/III.
- 230 Inv. 22 048 43 91 176/2. Sesterce de Crispine, épouse de Commode  
Avers : CRISPINA AVGVSTA, buste à droite  
Revers : (VENUS FE)LIX SC, Vénus assise à
- corne d'abondance et entourée de deux autres personnes, celle de droite tendant une patère.



gauche tenant une victoire et un sceptre  
Secteur VIII, carré F5, phase II/III.

**231** Inv. 22 048 43 91 54/1. Denier de Posthume

Avers : IMP C POSTUMUS

Revers : MONETA AVG, monnaie debout à gauche tenant une balance et une corne d'abondance

Secteur VIII, carré F5, phase III.

**232** Inv. 22 048 43 91 75/1. Petit bronze de Victorin

Avers : IMP RI SAVG, buste radié et drapé à droite

Revers : non identifiable

Secteur VIII, carré F5, phase III.

**233** Inv. 22048439116/5. Bronze de Victorin

Avers : IMP.C.VICTORINVS (P.F AVG)

Tête radiée à droite

Revers : COMES AVG, victoire debout à droite tenant une couronne et une palme.

Cohen n° 16

Secteur IV, carré E5, phase III.

**234** Inv. 2204843910/3. Bronze de Tétricus Père

Avers : IMP CTET AVG, buste radié et cuirassé à droite

Revers : P(A)X(A)VG, paix debout à gauche tenant un sceptre et une branche d'olivier

Secteur I, carré D6, phase III.

**235** Inv. 22 048 43 91 54/5. Imitation de Tétricus, bronze

Avers : ICVS AVG, tête radiée à droite

Revers : personnage stylisé debout à gauche

Secteur VIII, carré F5, phase III.

**236** Inv. 22 048 43 91 62/2. Imitation de Tétricus, bronze

Avers : (I)CVS P(F AVG), tête radiée à droite

Revers : IML

Secteur XIV, carré G6, phase III.

**237** Inv. 22 048 43 91 126/1. Monnaie d'un empereur gaulois

Avers : US, tête radiée

Revers : personnage assis

Secteur XVII, carré H5, phase III.

**238** Inv. 22 048 43 91 72/1. Petit bronze

Avers : tête radiée

Revers : CONS(ECTRATIO)

Secteur XV, carré F6, phase III.IV

**239** Inv. 22 048 43 91 59/1. Petit bronze

Avers : tête radiée à droite

Revers : non identifiable

Secteur XI, carré F5, phase III.

**240** Inv. 22 048 43 91 62/8. Petit bronze

Avers : tête radiée

Secteur XIV, carré G6, phase III.

**241** Inv. 22 048 43 91 95/7. Minimus

Avers : tête radiée à droite

Secteur VII, carré F4, phase III.

**242** Inv. 22 048 43 91 176/1. Imitation de Tétricus, bronze

Avers : buste radié barbu à droite

Revers : personnage debout

Secteur VIII, carré F5, phase III.

**243** Inv. 22 048 43 91 16/3. Imitation de Tétricus, bronze

Avers : tête radiée

Secteur IV, carré E5, phase III.

**244** Inv. 22 048 43 91 54/4. Monnaie d'un empereur gaulois, bronze

Avers : tête radiée

Secteur VIII, carré F5, phase III.

**245** Inv. 22 048 43 91 95/10. Petit bronze d'un empereur gaulois

Avers : tête radiée à droite

Secteur VII, carré F4, phase III.

**246** Inv. 22 048 43 91 72/2. Bronze de Constantin

Avers : IMP CONSTAN(TINVS PF) AVG, buste lauré et drapé à droite

Revers : SOLI I(NVIC) TO COMITI, le soleil radié debout à gauche à demi-nu levant la main droite et tenant un globe dans le champ

Exergue : PLC

Champ : TF

Secteur XV, carré F6, phase IV

**247** Inv. 22 048 43 91 16/8. Bronze de Constantin

Avers : INVS MAX AVG

Revers : Deux soldats debout, casqués, tenant chacun une haste et appuyés sur un bouclier ; entre eux, une enseigne militaire surmontée d'un drapeau sur lequel est le monogramme du Christ. Légende effacée

Cohen n° 251. Conversion au christianisme en 313.

Secteur VI, carré F5, phase IV.

**248** Inv. 22 048 43 91 95/1. Bronze de Constantin ou de ses fils

Avers : buste de Rome casquée à gauche

VR(BS ROMA)

- Revers : louve à gauche allaitant Romulus et Rémus et les regardant. En exergue : PTP, sans doute frappe non officielle.  
Secteur VII, carré E4, phase IV.
- 249** Inv. 22048 4391 95/4. Bronze de Licinius  
Avers : IMP LICINIVS PF AVG, tête laurée à droite, buste drapé  
Revers : GENIO POP ROM, Génie debout à gauche, coiffé du modium, tenant une patère et une corne d'abondance.  
Champ : TF.  
Exergue : ATR  
Secteur VII, carré F4, phase IV.
- 250** Inv. 22 048 43 91 20/1. Denier en argent  
Avers : non identifiable  
Revers : non identifiable  
Secteur V, carré E5, phase II.
- 251** Inv. 22 048 43 91 32/1. Monnaie en bronze très usée  
Avers : non identifiable  
Revers : non identifiable  
Secteur VI, carré F6, phase II.
- 252** Inv. 22 048 43 91 58/3. As en bronze usé  
Avers : non identifiable  
Revers : non identifiable  
Secteur IX, carré F6
- 253** Inv. 22 048 43 91 62/12. Demi-as usé  
Avers : non identifiable  
Revers : non identifiable  
Secteur XIV, carré F6
- 254** Inv. 22 048 43 91 106/7. As  
Avers : non identifiable  
Revers : non identifiable  
Secteur V, carré G/H6
- 255** Inv. 22 048 43 91 96/2. Sesterce  
Avers : non identifiable  
Revers : non identifiable  
Secteur XIV, carré G6
- 256** Inv. 22 048 43 91 68/7. As  
Avers : non identifiable  
Revers : non identifiable  
Secteur VI, carré E5
- 257** Inv. 22 048 43 91 88/1. As ?  
Avers : non identifiable  
Revers : non identifiable  
Secteur XII, carré F5
- 258** Inv. 22 048 43 91 136/1. Demi-as ?  
Avers : non identifiable  
Revers : non identifiable  
Secteur XII, carré G5
- 259** Inv. 22 048 43 91 95/9. As ?  
Avers : non identifiable  
Revers : non identifiable  
Secteur VII, carré F4, phase I
- 260** Inv. 22 048 43 91 117/2. Demi-as de Nîmes ?  
Avers : non identifiable  
Revers : non identifiable  
Secteur VIII, carré F5, phase I
- 261** Inv. 22 048 43 91 86/1. Moyen bronze  
Avers : non identifiable  
Revers : non identifiable  
Secteur XVI, carré G6
- 262** Inv. 22 048 43 91 0/2. As ?  
Avers : non identifiable  
Revers : non identifiable  
Secteur VIII, carré F5
- 263** Inv. 22 048 43 91 95/8. Sesterce  
Avers : non identifiable  
Revers : non identifiable  
Secteur VII, carré F4
- 264** Inv. 22 048 43 91 94/6. Sesterce percé  
Avers : non identifiable, buste à gauche  
Revers : non identifiable  
Secteur VII, carré F4
- 265** Inv. 22 048 43 91 76/2. As ?  
Avers : non identifiable  
Revers : non identifiable  
Secteur XV, carré F6
- 266** Inv. 22 048 43 91 59/4. Demi-as  
Avers : non identifiable  
Revers : non identifiable  
Secteur XI, carré F5
- 267** Inv. 22 048 43 91 105/5. Demi-as  
Avers : non identifiable  
Revers : non identifiable  
Secteur V, carré G/H6
- 268** Inv. 22 048 43 91 72/6. Monnaie illisible  
Avers : non identifiable  
Revers : non identifiable  
Secteur XV, carré F6
- 269** Inv. 22 048 43 91 95/3. Petit bronze ?  
Avers : non identifiable  
Revers : non identifiable  
Secteur VI, carré E4
- 270** Inv. 22 048 43 91 62/1. Petit bronze empereur gaulois  
Avers : non identifiable, tête radiée



Revers : non identifiable  
Secteur XIV, carré F6

271 Inv. 22 048 43 91 62/4. Petit bronze  
Avers : non identifiable  
Revers : non identifiable  
Secteur XIV, carré F6

272 Inv. 22 048 43 91 68/6. Petit bronze  
Avers : non identifiable  
Revers : non identifiable  
Secteur VI, carré E/F5

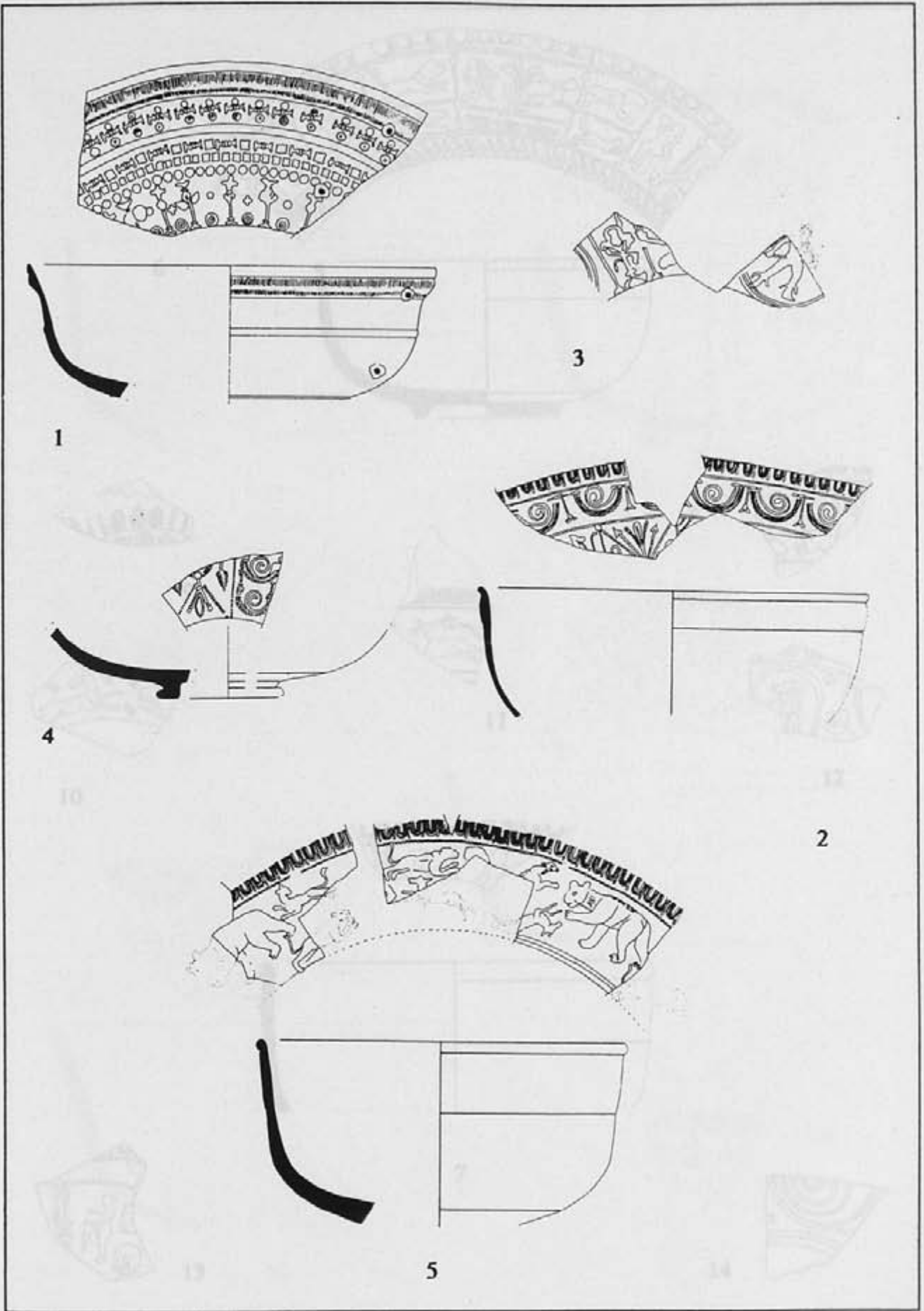
273 Inv. 22 048 43 91 16/6. Petit bronze  
empereur gaulois

Avers : non identifiable, tête radiée  
Revers : non identifiable  
Secteur IV, carré E5

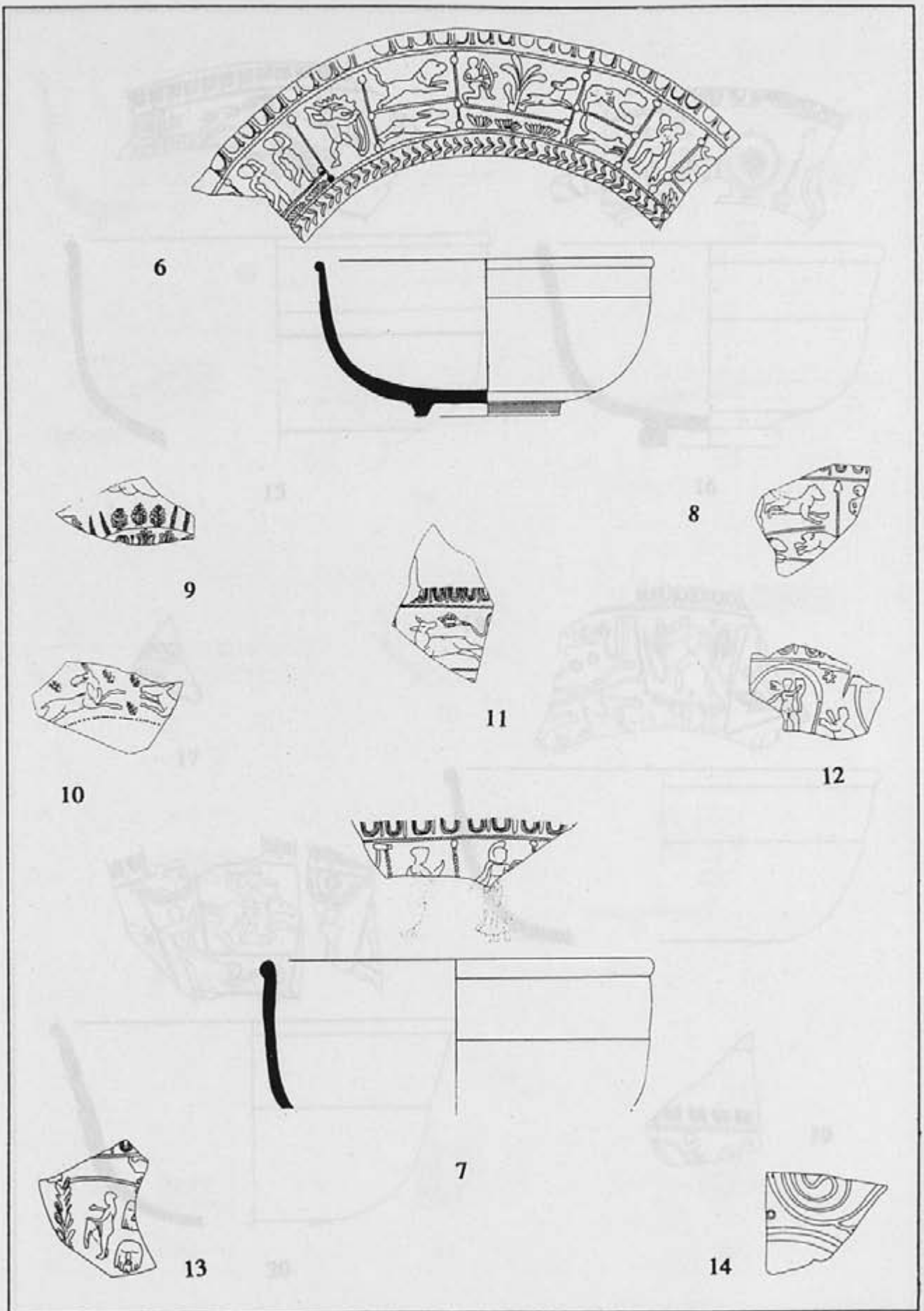
274 Inv. 22 048 43 91 72/5. Petit bronze  
Avers : non identifiable  
Revers : non identifiable  
Secteur XV, carré F6

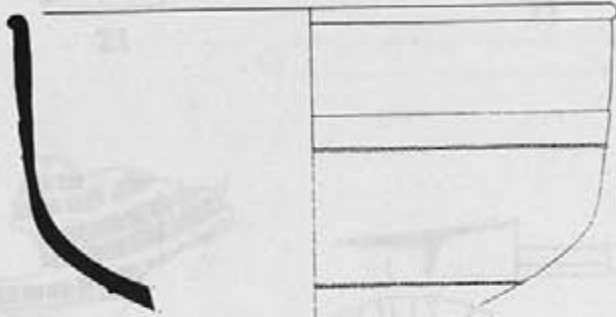
275 Inv. 22 048 43 91 95/11. Petit bronze  
Avers : non identifiable  
Revers : non identifiable  
Secteur VII, carré F4

276 Inv. 22 048 43 91 145/4. Petit bronze  
Avers : non identifiable  
Revers : non identifiable  
Secteur XVIII, carré G6

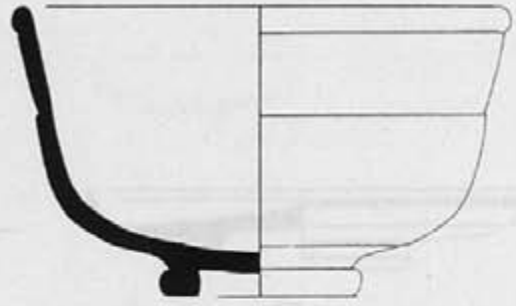








15

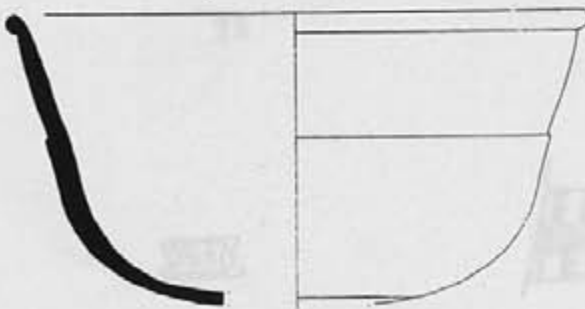
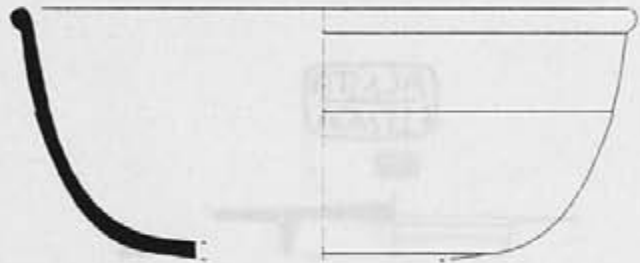


16



17

18

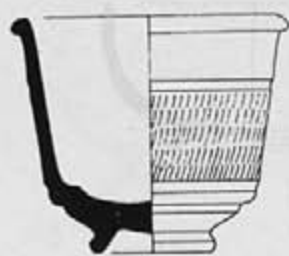


20



19

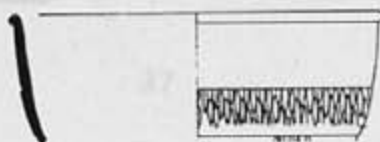




21



22



23



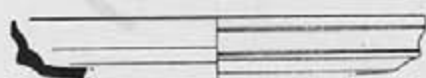
24



26



27



29



30



31

CAEIXLI



28

FITRAJA  
ACASTI

25



CRISONO

RVIT

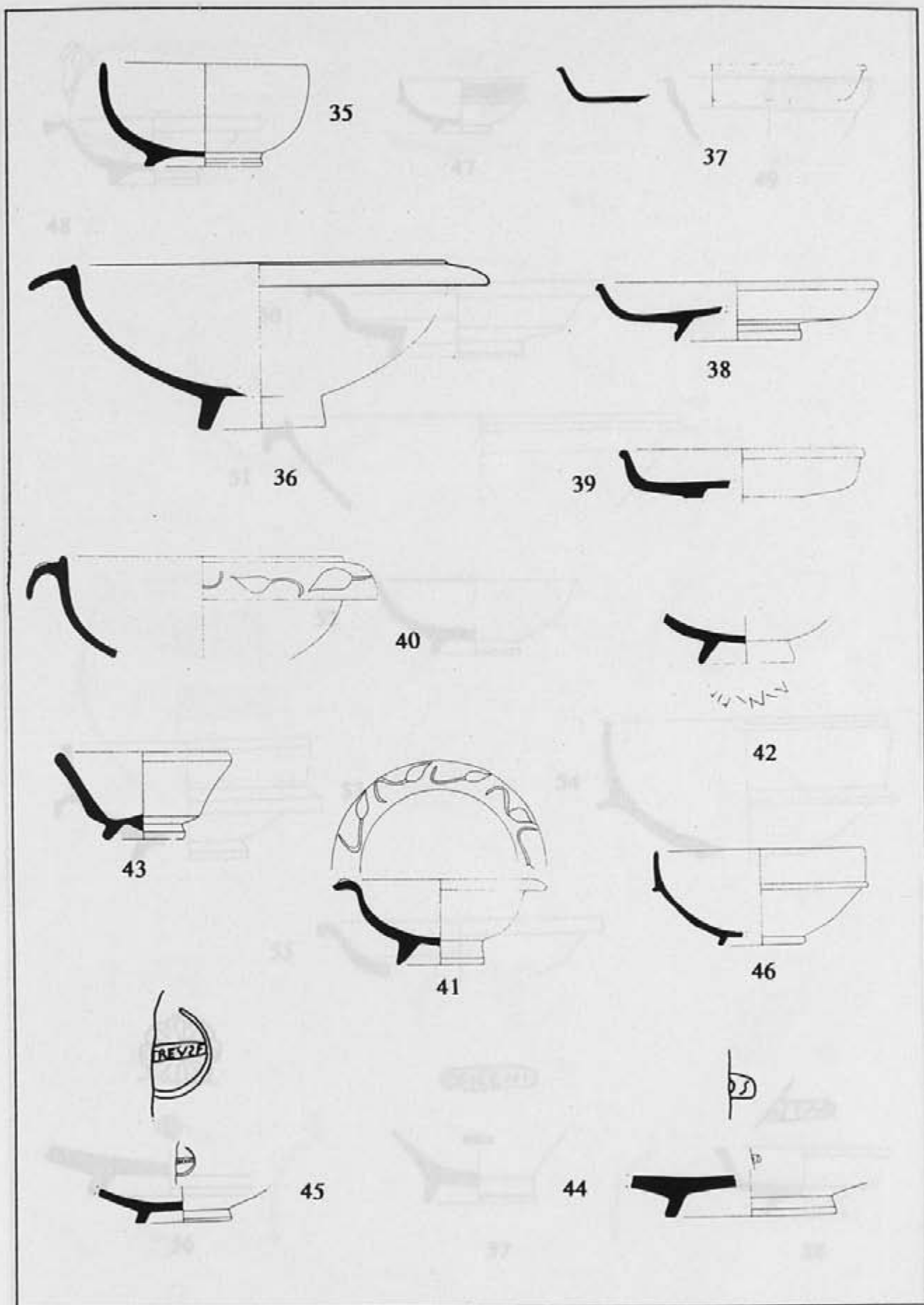
32

FO  
PET

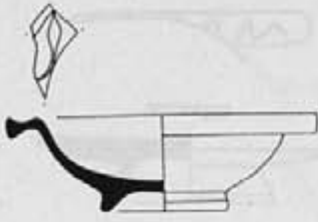
33

ATEI

34



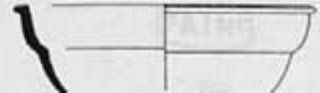




48



47



49



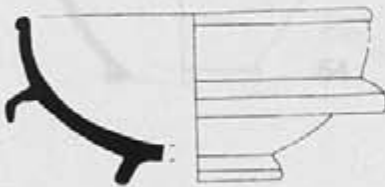
50



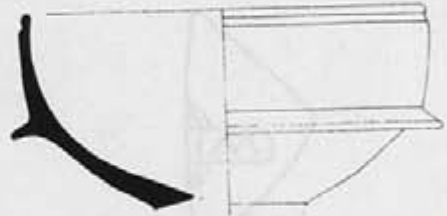
51



52



53



54



55



56

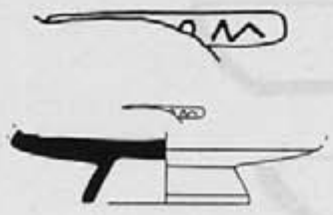
OFICINI



57



58



59

CASS

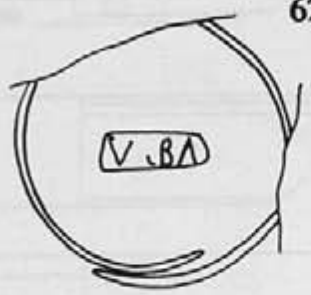


60

PRINC



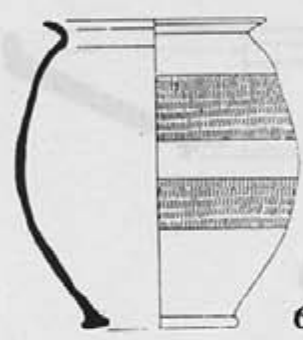
61



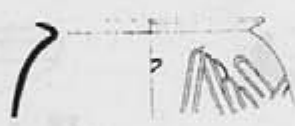
62



63



64



65



66



67



68



69



70



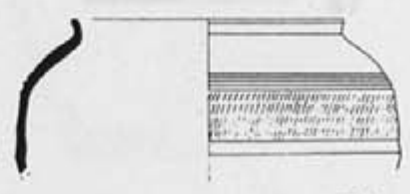
71



72

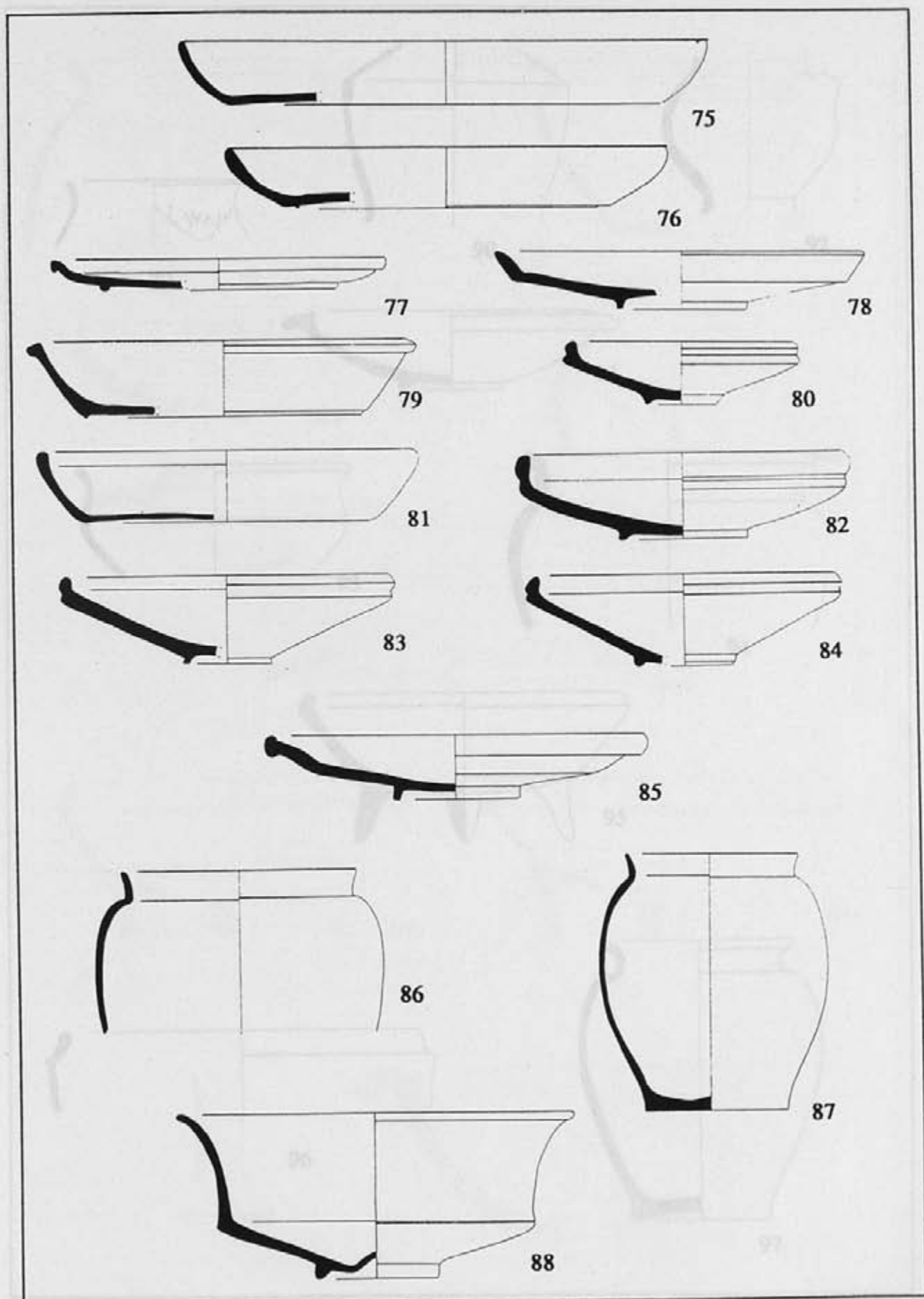


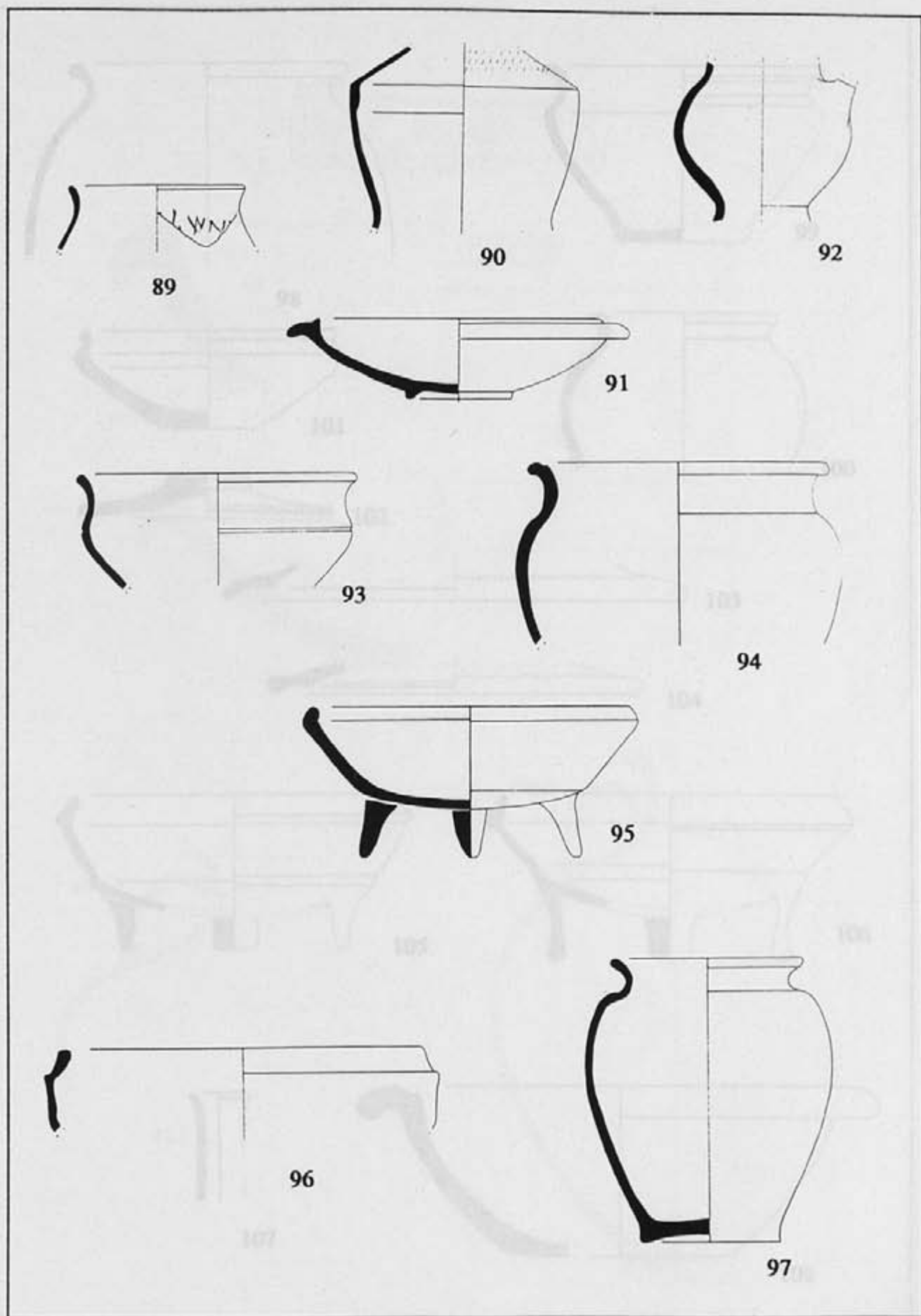
73



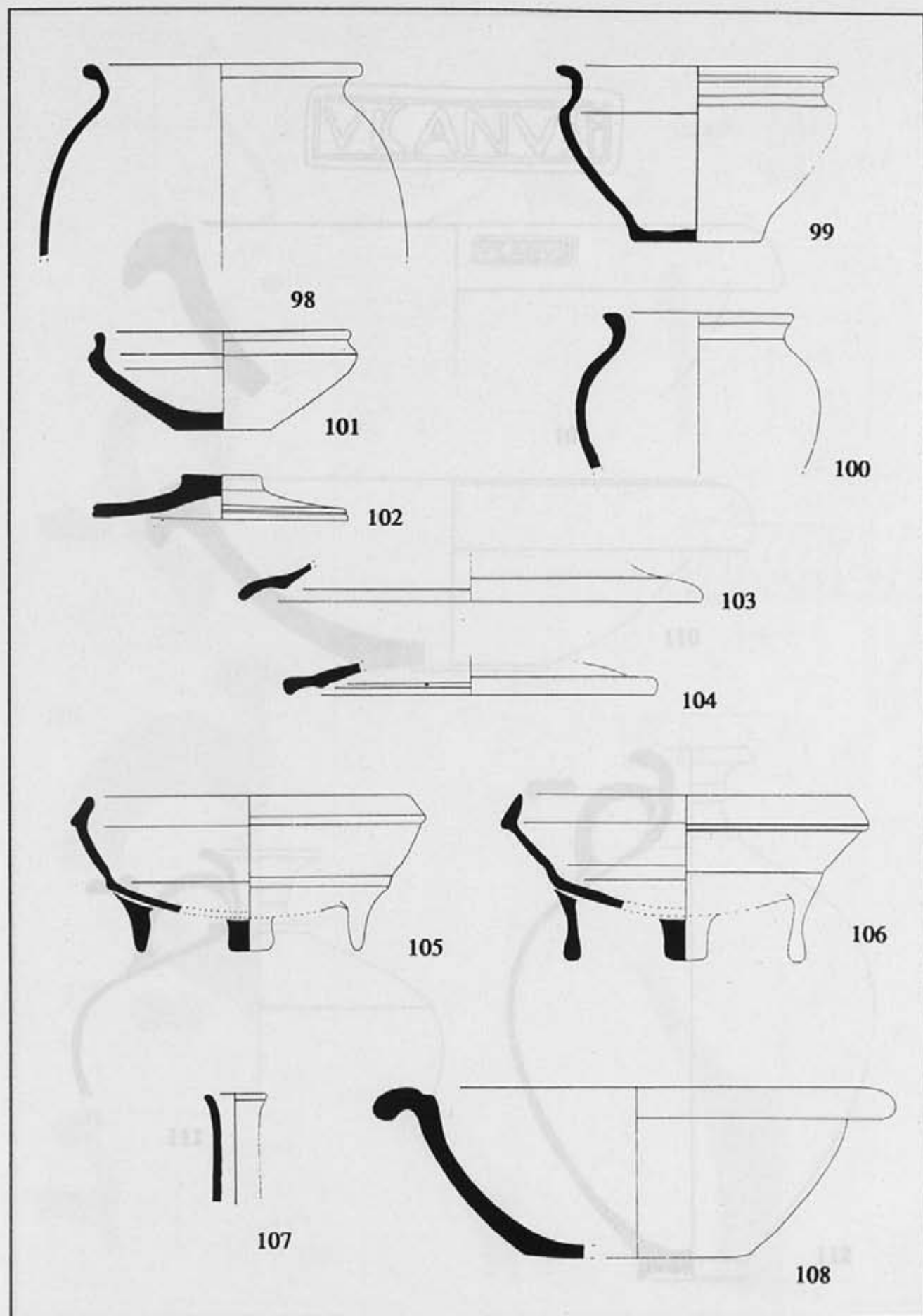
74



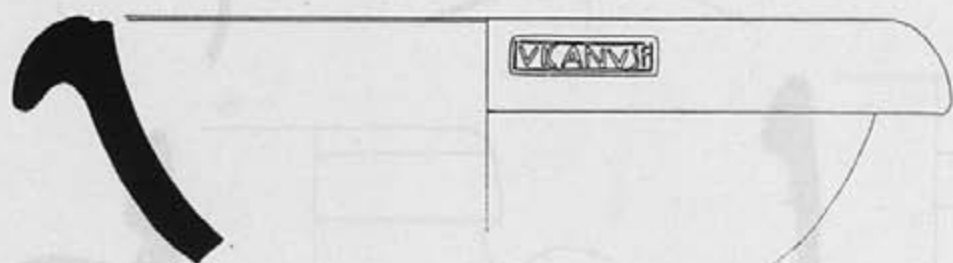




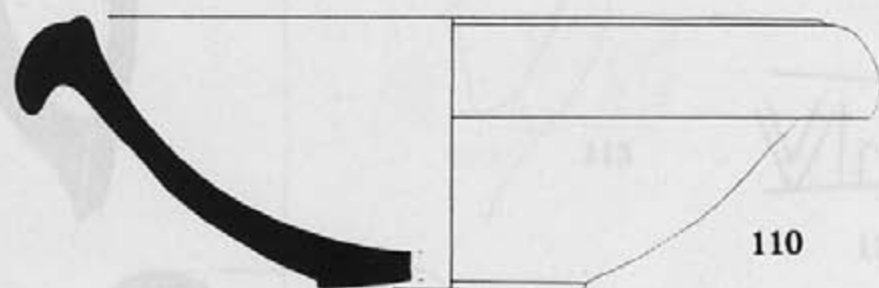




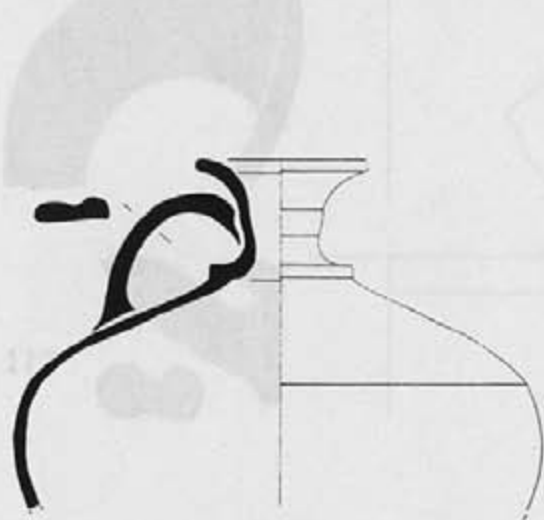
VICANVSP



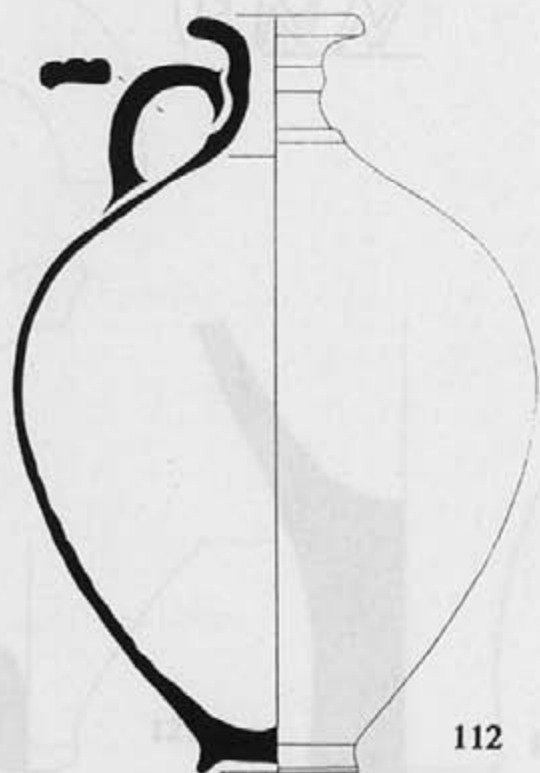
109



110

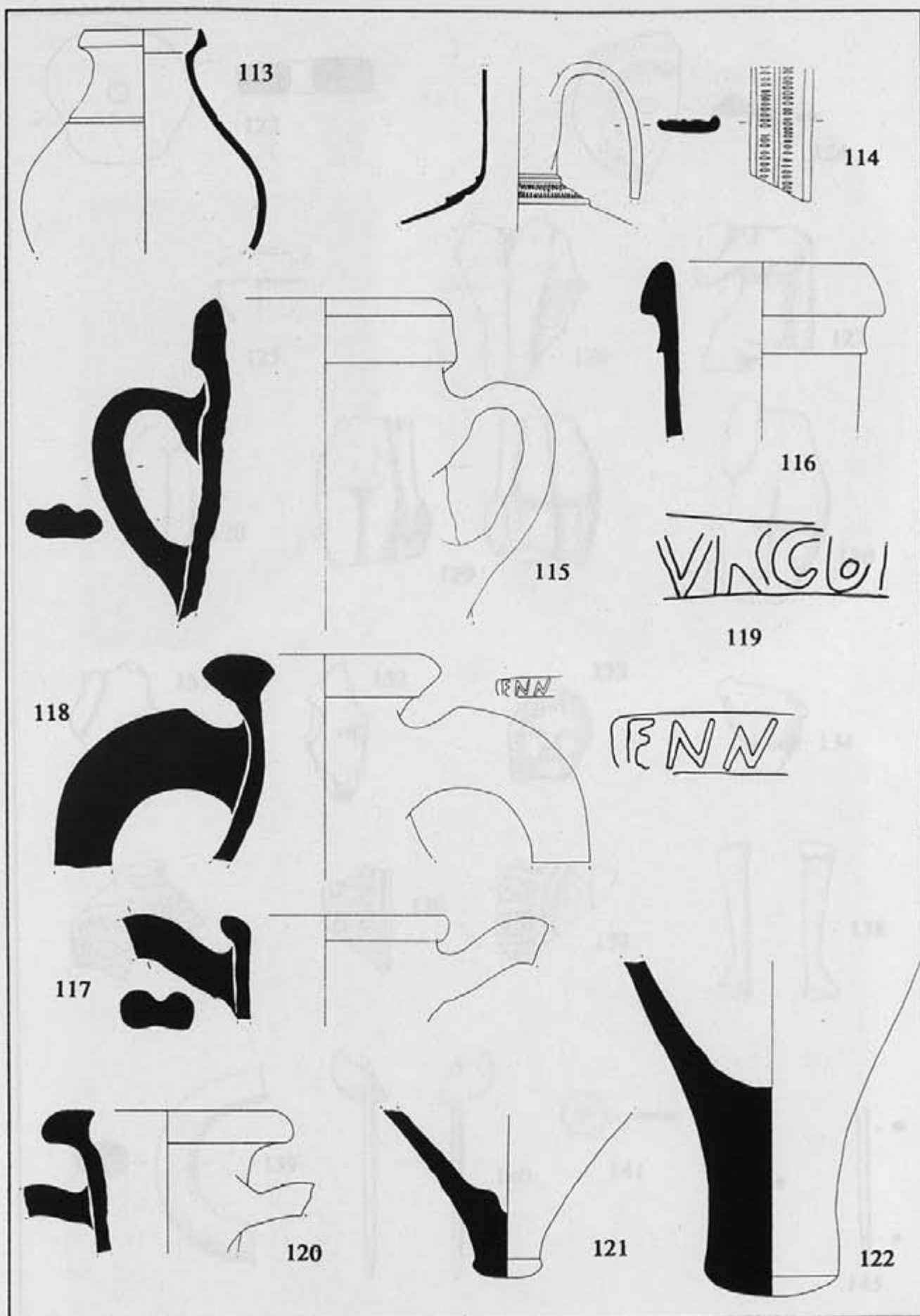


111



112





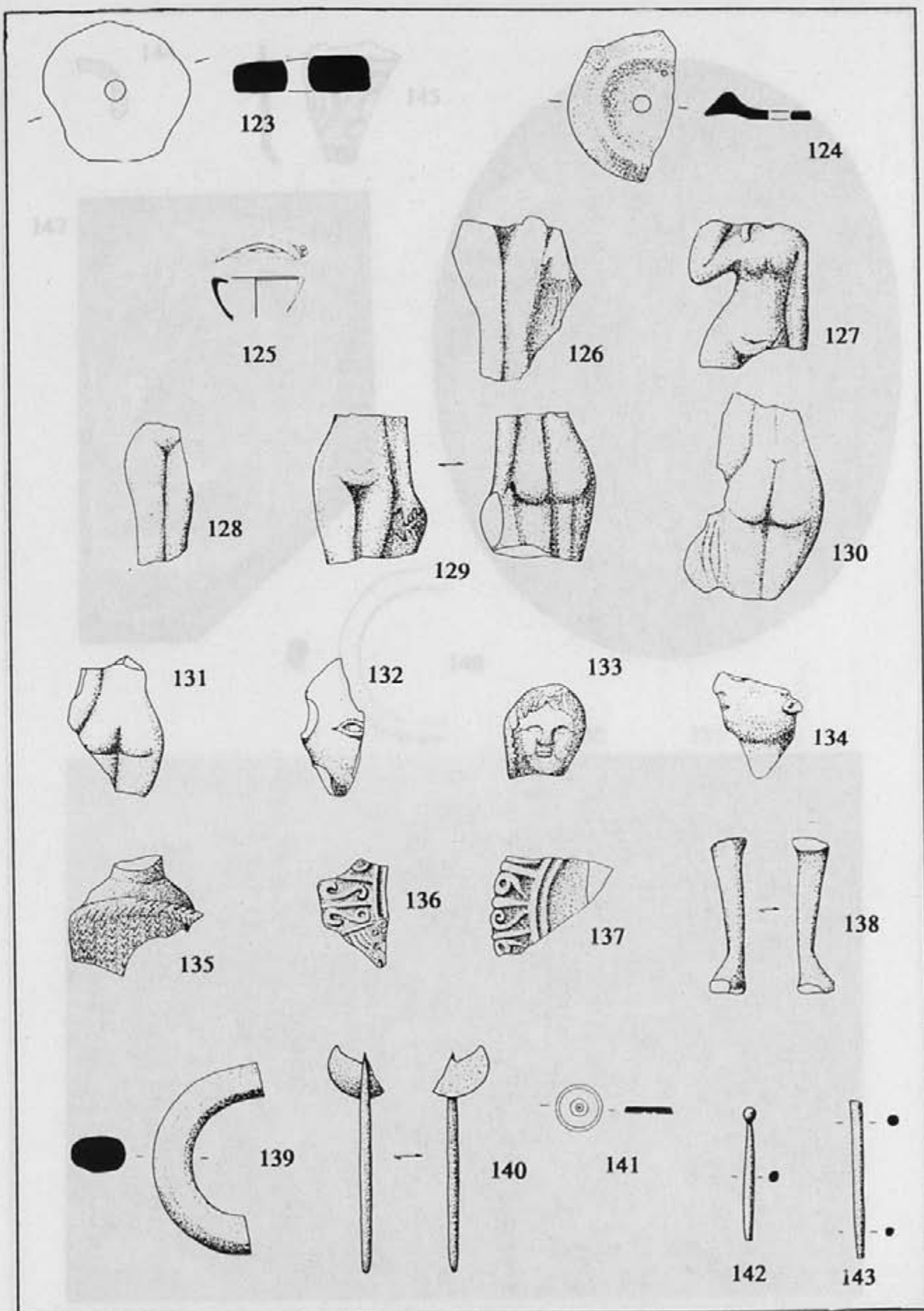
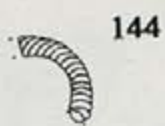


Planche 13 : 123-138, 139-143

Ech. 1/2

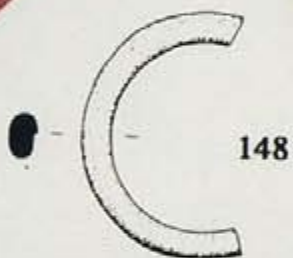




146



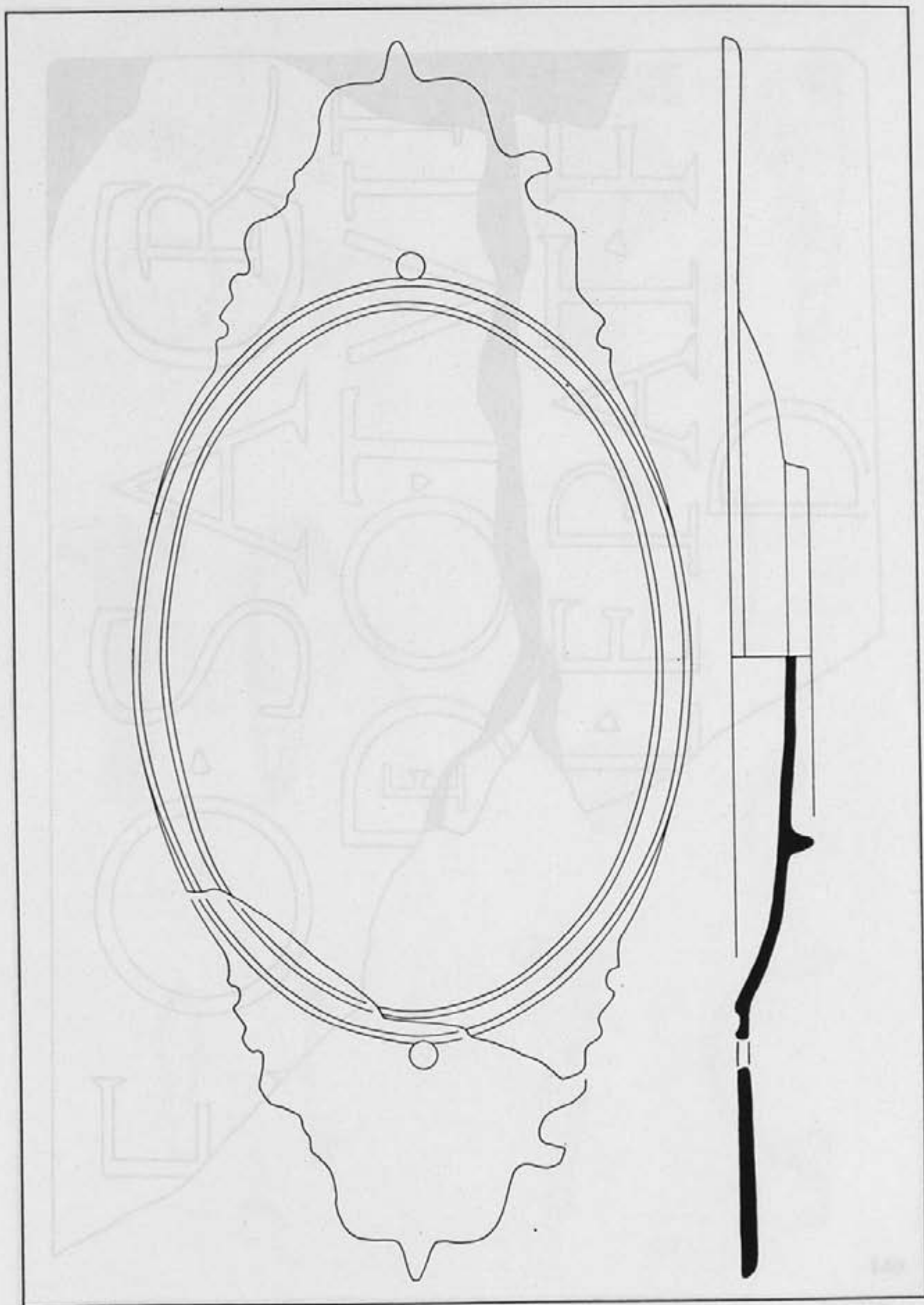
147



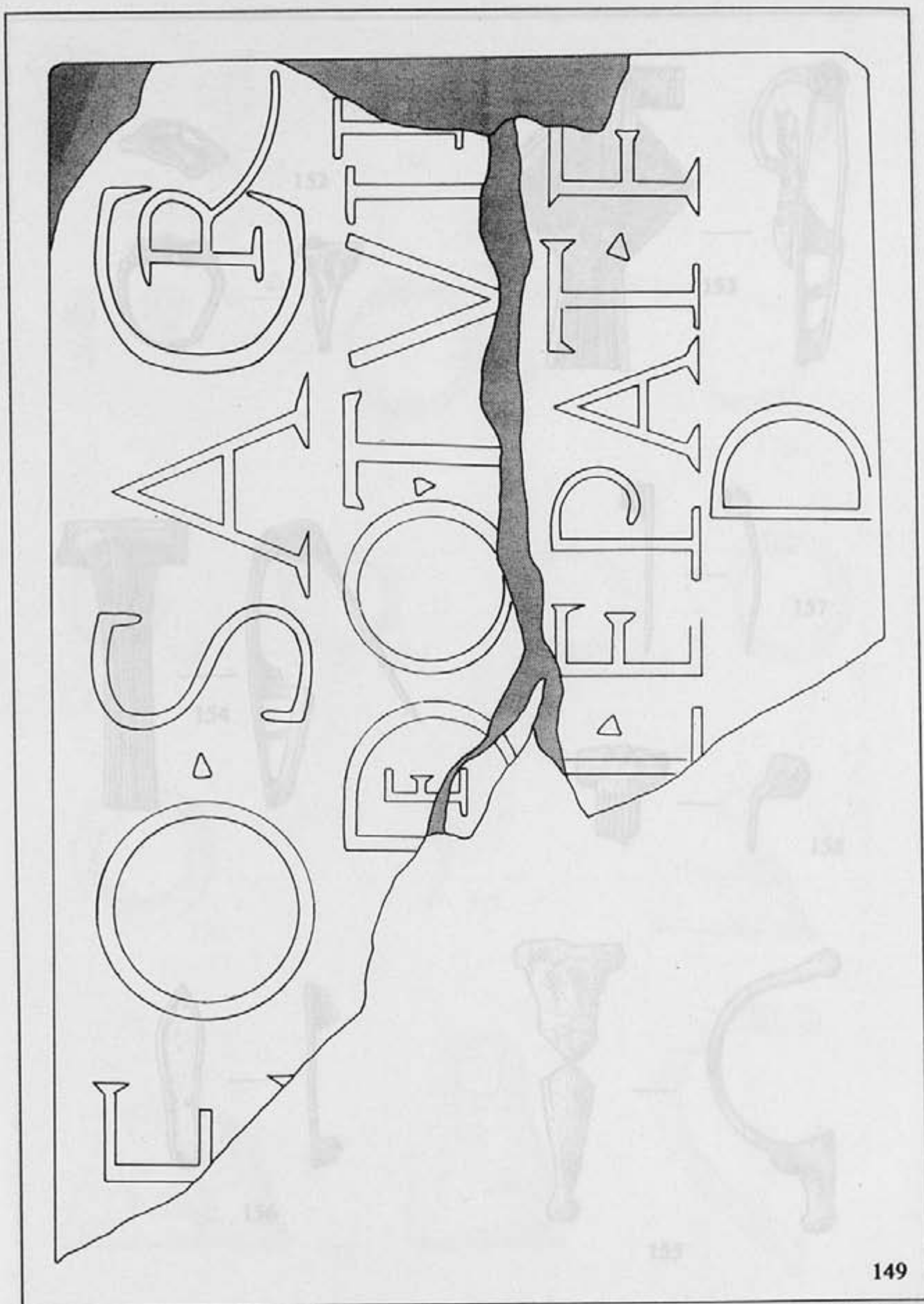
150

151









149

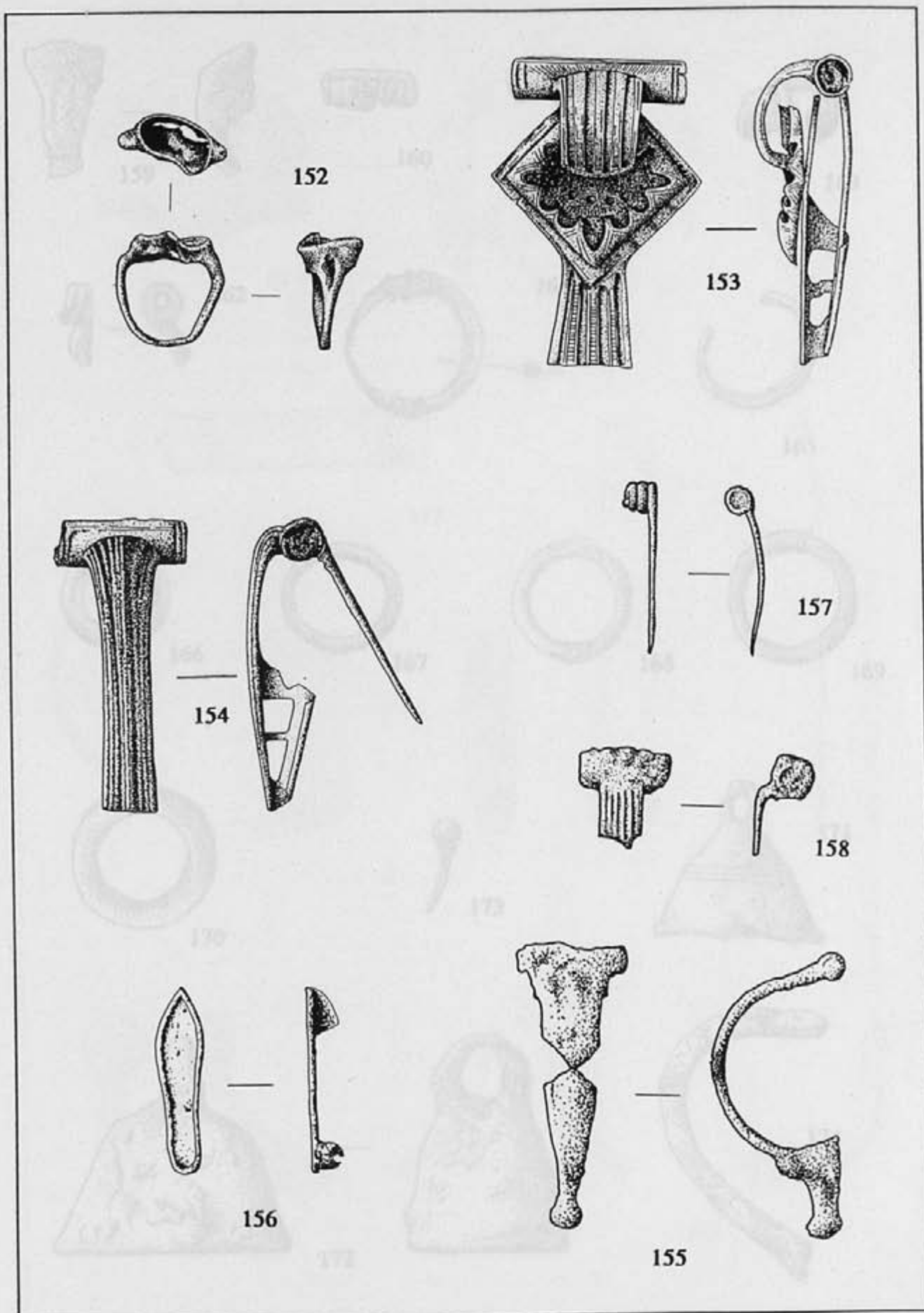
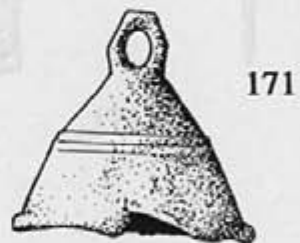
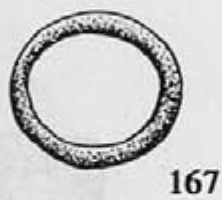
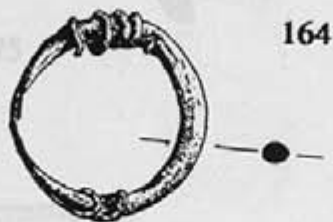
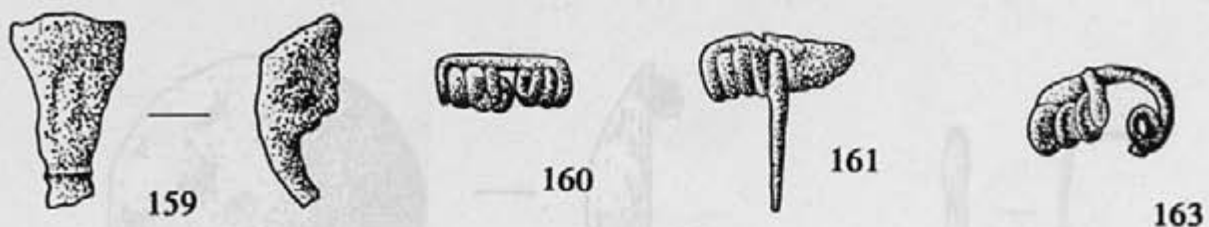
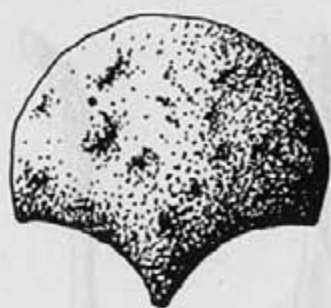


Planche 16 : 152, 153-158

Ech.1







175



176



177



178



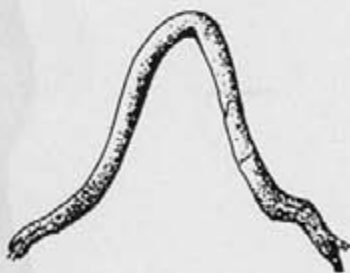
179



180



181



182







183

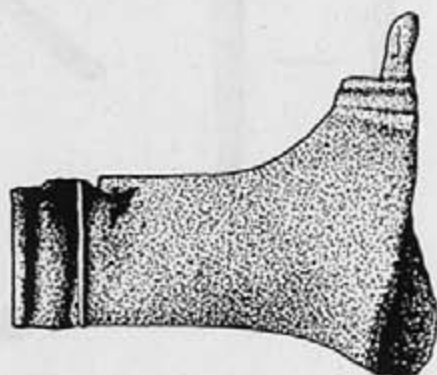
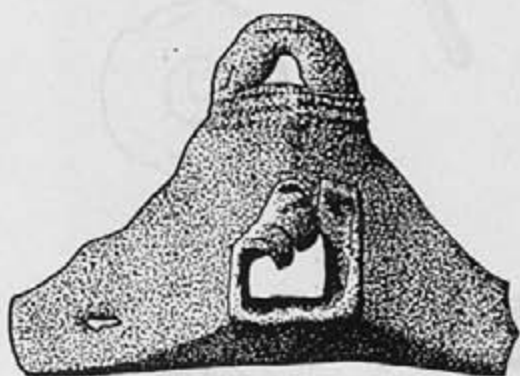


186

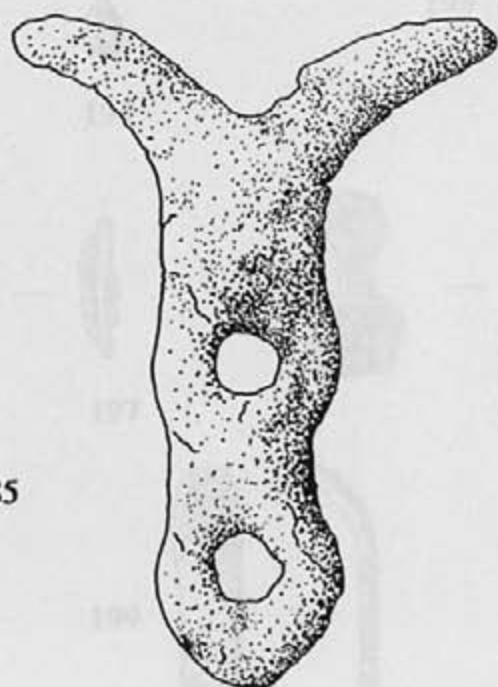


187

184

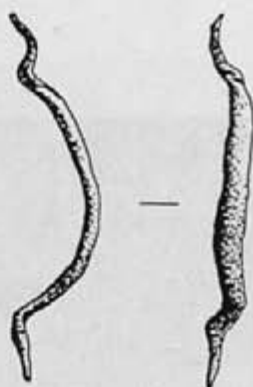


185





189



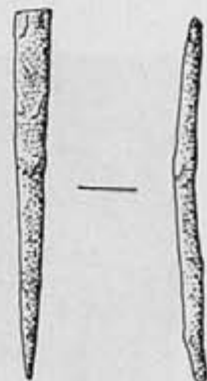
190



191



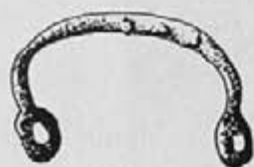
192



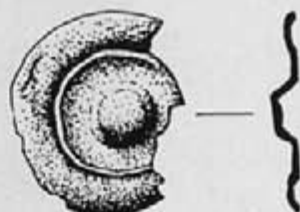
193



195



194



196



197



198



199



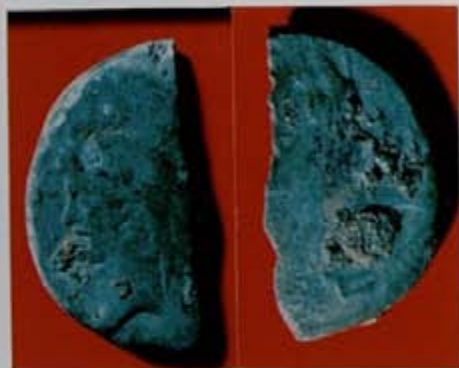
200







201



203



204



206



207



209





210



211



212



213







214

215



217

218



219



220





221



222



223



224



225







226



229

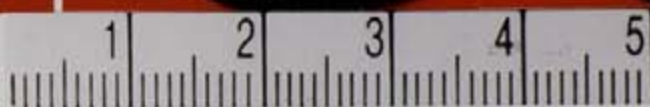
227



228



230





231

232



233



237



234



235



236







239



242

246



248



247



249



259



264

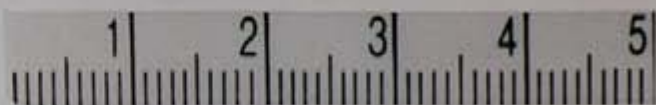


Planche 27 : 239, 242, 246-249, 259, 264